



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD

AVRIL 2026

TRAJECTOIRES SOUS EMPRISE : COMPRENDRE *L'EXPLOITATION CRIMINELLE* DES MINEURS DANS UN ÉCOSYSTÈME CRIMINEL FRAGMENTÉ DEPUIS 2018



Trajectoires sous emprise : comprendre l'exploitation criminelle des mineurs dans un écosystème criminel fragmenté depuis 2018

Avril 2026

Autrices et auteurs :

Tatiana Smirnova, Ph. D., analyste et chargée de projets

Solal Holtz, analyste

Clara Goutieres, stagiaire assistante de recherche

Maxime Raulet, analyste et chargé de projets

Révision linguistique et mise en page :

Vanessa Reggio, directrice des communications et des relations publiques

Avec la collaboration de :

Michelle Côté, Ph. D., conseillère scientifique

Illustration page de couverture : Zinera & ISK, « La Purge », 11 juillet 2025, YouTube.

Avec la participation financière de :



Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC)

3535, avenue du parc, 4^e étage

Montréal (Québec)

H2X 2H8

Canada

<http://www.cipc-icpc.org>

© CIPC, 2^e trimestre 2026

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce rapport n'aurait pas été possible sans la générosité, la confiance et l'engagement exceptionnel de l'ensemble des personnes qui ont accepté d'ouvrir leurs portes, de partager leur expérience et de nous faire confiance dans le cadre de cette démarche de documentation. Leur parole, leur lucidité et leur engagement quotidien ont été le cœur de notre collecte de données qualitatives. À bien des égards, ce rapport leur appartient autant qu'à nous.

Nous souhaitons adresser des remerciements sincères aux «**jeunes**» qui ont accepté de nous parler. Qu'ils aient vécu de près ou de loin les réalités documentées dans ce rapport, qu'ils en aient été témoins dans leur quartier, leur école ou leur entourage, leur parole a une valeur que nulle donnée statistique ne peut remplacer.

Nous saluons le courage et la bienveillance de chacun des **intervenants et intervenantes** rencontrés, ainsi que le temps qu'ils nous ont accordé malgré les contraintes et les pressions du quotidien. Leur connaissance fine des trajectoires de vie des jeunes, de leurs fragilités comme de leurs forces, a donné chair et sens à ce rapport.

Une reconnaissance toute particulière est adressée aux **responsables** œuvrant en prévention jeunesse. Leur dévouement, souvent exercé dans des conditions exigeantes et avec des ressources limitées, incarne ce que la solidarité collective a de plus concret. Ils sont, dans bien des cas, les premiers, et parfois les seuls, à tendre la main à des jeunes en situation de vulnérabilité.

Nous exprimons notre gratitude aux **participants et participantes des tables de concertation et des comités vigies** auxquels nous avons eu le privilège d'assister. Ces espaces de dialogue intersectoriel, où convergent des regards complémentaires sur une même réalité, nous ont offert une compréhension systémique rare et précieuse des enjeux documentés.

Nous remercions également les **responsables d'arrondissements et de villes du Grand Montréal**, dont l'implication dépasse largement le cadre administratif. Leur compréhension fine des dynamiques locales et leur souci du bien-être des communautés ont grandement enrichi notre analyse territoriale.

Nous tenons à remercier chaleureusement les membres des **services de police** qui ont accepté de nous accorder du temps et un regard franc sur les réalités opérationnelles liées à l'exploitation criminelle des jeunes. Leur expertise de terrain, souvent invisible, est précieuse et irremplaçable.

À toutes ces personnes qui, jour après jour, travaillent à construire des filets de sécurité pour les jeunes les plus exposés : merci. Ce rapport leur est dédié.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Ce rapport propose un déplacement du cadre d'analyse des dynamiques criminelles juvéniles en plaçant au centre le concept d'exploitation criminelle, appréhendé à partir d'une intensification des asymétries de pouvoir résultant de la recomposition des rapports de force et de la fragmentation accrue des structures criminelles.

Si ces asymétries ont toujours existé dans le crime organisé, **elles se sont fortement intensifiées** au cours des dernières années sous l'effet de transformations majeures : éclatement des organisations traditionnelles, montée de réseaux plus fluides et moins hiérarchisés, multiplication des alliances opportunistes, mais aussi, segmentation des activités criminelles et externalisation des tâches à risque. **Ces évolutions contribuent à redistribuer les positions au sein de l'écosystème criminel en accentuant les écarts entre acteurs centraux et périphériques, notamment en ce qui concerne l'exposition au risque et le contrôle des ressources.** Dans ce contexte, les cadres théoriques traditionnels, en particulier ceux centrés sur la notion de « gang », apparaissent de plus en plus insuffisants pour rendre compte d'une réalité devenue plus diffuse, relationnelle et profondément asymétrique. Il devient dès lors nécessaire de **repenser l'analyse des trajectoires juvéniles à partir des notions d'emprise, de dépendance et d'instrumentalisation**, qui permettent de mieux saisir les formes contemporaines d'implication des jeunes dans les économies criminelles. Fondé sur une approche mixte combinant analyse de la presse, entretiens, données quantitatives du ministère de la Sécurité publique du Québec (DUC 2.2) et revue critique de la littérature sur les « gangs », **ce rapport montre comment l'étude de la restructuration du crime organisé, articulée à une analyse des trajectoires juvéniles et à un retour sur les cadres conceptuels, permet de mettre en évidence les mécanismes d'exploitation criminelle qui structurent aujourd'hui ces dynamiques.**

La première partie du rapport met en évidence **une transformation profonde du crime organisé**, en montrant comment **le passage d'un ordre relativement stabilisé à un écosystème fragmenté, flexible et concurrentiel a contribué à renforcer les asymétries de pouvoir.** À partir d'une analyse des dynamiques récentes, notamment l'évolution des Hells Angels, l'émergence d'acteurs comme la Blood Family Mafia ou Arab Power, et la recomposition des alliances, elle montre que **malgré les opérations policières majeures, les structures criminelles ne disparaissent pas, mais se reconfigurent autour de réseaux plus souples, interconnectés et instables.** Ce déplacement s'accompagne d'un recentrage sur les chaînes d'approvisionnement, les infrastructures logistiques et la segmentation des activités, révélant un fonctionnement de plus en plus proche de celui d'économies globalisées. Dans ce contexte, les fonctions sont distribuées de manière différenciée entre acteurs centraux et périphériques, selon une logique implicite de sous-traitance et de gestion du risque. Cette recomposition produit des formes accrues d'asymétrie, où certains contrôlent les ressources, les flux et les décisions, tandis que d'autres, notamment les « jeunes », occupent des positions plus exposées, interchangeables et vulnérables.

Ainsi, la première partie du rapport ne se limite pas à décrire une reconfiguration du crime organisé : elle montre que celle-ci constitue la condition structurelle d'émergence de mécanismes contemporains d'exploitation criminelle, en renforçant et en redéfinissant les modalités d'engagement, de contrôle et d'emprise au sein de l'écosystème criminel.

La deuxième partie du rapport déplace l'analyse vers les trajectoires juvéniles afin de montrer comment les transformations structurelles du crime organisé **se traduisent concrètement dans les parcours d'engagement**. Elle met en évidence une recomposition profonde caractérisée par **un rajeunissement relatif, une féminisation des profils et, surtout, une transformation qualitative des formes d'implication** : plus précoces, plus fragmentées et davantage inscrites dans des logiques transactionnelles. L'émergence de modes de recrutement par « contrats » diffusés sur les réseaux sociaux, l'accès accru aux armes à feu et la diversification des activités (fraude, vols de véhicules, violence) contribuent à produire des trajectoires plus rapides, instables et difficilement repérables. Toutefois, cette **apparente autonomisation masque une intensification des asymétries de pouvoir : les jeunes sont de plus en plus mobilisés pour exécuter des tâches à haut risque, dans un contexte marqué par la dissociation entre conception, coordination et exécution**.

Ainsi, cette deuxième partie montre que les trajectoires juvéniles contemporaines s'inscrivent de plus en plus dans des logiques d'exploitation criminelle et d'emprise, où la flexibilité des parcours s'accompagne d'une vulnérabilité accrue, d'une forte substituabilité des acteurs et d'une exposition intensifiée à la violence, désormais plus diffuse, performative et amplifiée par les environnements numériques.

La troisième partie prolonge cette focalisation sur les trajectoires juvéniles en proposant une analyse **approfondie d'un parcours individuel, mobilisé comme révélateur** des mécanismes contemporains d'engagement dans les économies criminelles. À travers l'étude du cas de Yacine, elle met en évidence le caractère progressif, relationnel et souvent peu visible **de l'entrée dans ces trajectoires, structurée par des vulnérabilités, des médiations par les pairs et des logiques d'incitation économique**. Cette analyse permet surtout de rendre tangibles les mécanismes d'exploitation criminelle et d'emprise : **dissociation entre commandement et exécution, exposition différenciée au risque, contrainte par la dette, et forte substituabilité des jeunes impliqués**. En s'appuyant sur ce matériau empirique et sur un retour critique à la littérature québécoise et internationale, cette partie propose également **de revisiter les cadres conceptuels dominants, en particulier la notion de « gang », dont les limites apparaissent face à des trajectoires plus fluides, fragmentées et inscrites dans des réseaux élargis**. Elle défend ainsi un déplacement analytique vers une approche centrée sur les trajectoires, les relations et **l'asymétrie dans les rapports de pouvoir, où le concept d'exploitation criminelle permet de mieux saisir les formes contemporaines d'implication des jeunes et d'en éclairer les implications pour l'analyse et l'intervention**.

En définitive, ces constats appellent à une évolution des politiques publiques de prévention, en y intégrant explicitement la notion d'exploitation criminelle, afin de mieux saisir les rapports d'emprise et d'adapter les interventions aux réalités contemporaines des trajectoires juvéniles.

Table des matières

SOMMAIRE EXÉCUTIF	5
INTRODUCTION	10
1. Contexte et objectifs du projet	10
2. Méthodologie.....	11
3. Ancrage théorique.....	12
3.1 « Gang » : une catégorie analytique et politique controversée	12
3.2 Deux paradigmes d'analyse des « gangs » : entre sociabilité juvénile et délinquance	13
3.3 Les « gangs » comme réseaux sociaux et champs relationnels : liens avec des organisations de crime organisé, etc.....	14
3.4 Une approche par écosystème : interactions, interdépendances et adaptation.....	16
4. Plan du rapport.....	17
Partie I. Reconfiguration du crime organisé à Montréal : acteurs, structures et dynamiques.....	18
5. Recomposition des réseaux criminels et transformations des modes d'engagement périphériques : perspectives au Canada.....	19
6. Restructuration du crime organisé à Montréal (2018-2026) et instrumentalisation de la violence juvénile.....	20
6.1 Hells Angels : vers la recomposition des organisations criminelles traditionnelles.....	21
6.1.1 Consolidation territoriale et structuration des marchés (2018–2019)	22
6.1.2 Persistance des logiques conflictuelles et recomposition des rapports de pouvoir (2019–2020)	22
6.1.3 Résilience organisationnelle (2021–2022).....	24
6.1.4 Vers la crise de la gouvernance criminelle : recomposition violente et redéfinition des équilibres criminels à Montréal 2023.....	25
6.1.5 Pression policière (2024–2026).....	29
6.2 Les Hells Angels face à la fragmentation du crime organisé : déclin relatif et adaptation stratégique.....	29
6.3 La BFM : un modèle hybride et offensif.....	30
6.3.1 Montée en puissance et structuration (2023).....	31
6.3.2 Escalade de la guerre contre les Hells Angels et extension de la violence (début 2024)....	32
6.3.3 Territorialisation régionale et professionnalisation sous pression policière (printemps–été 2024)	33
6.3.4 Guerre ouverte, logique de représailles et diffusion interrégionale (automne 2024)	34

6.3.5	Structuration logistique, transnationalisation et succession (2025)	35
6.3.6	Recomposition, éclatement régional et fragmentation (de mi-2025 à 2026).....	36
6.4	Ascension rapide et fragilité structurelle : la Blood Family Mafia comme acteur émergent du crime organisé.....	37
6.5	Arab Power (2021–2026) : montée, structuration carcérale et confrontation avec les pôles traditionnels.....	38
6.5.1	Émergence d’acteurs violents et ancrage dans des conflits ciblés (2021–2022)	38
6.5.2	Reconnaissance criminelle et rôle de Arab Power dans la rupture avec les équilibres établis (2023).....	40
6.5.3	Violence stratégique et recomposition des rapports de force : la séquence conflictuelle (2024) 41	
6.5.4	Apogée conflictuelle interne, tensions avec la mafia (2025-2026).....	43
6.6	Violence, prison et expansion : recomposition du pouvoir avec Arab Power.....	46
6.7	Hells Angels, mafia, BFM et Arab Power : recomposition du système criminel sous pression policière, concurrence accrue et instabilité structurelle.....	47
6.8	Profit Boyz et EGK : illustrations des dynamiques intermédiaires dans un système criminel fragmenté.....	48
6.8.1	Profit Boyz.....	49
6.8.2	EGK.....	52
Conclusion – Partie I. L’instrumentalisation des trajectoires juvéniles comme modalité centrale des recompositions du crime organisé		55
Partie II. Trajectoires juvéniles et transformations des modes d’engagement dans les réseaux criminalisés		57
7.	Mutation des profils	59
7.1	Tendance au léger rejaunissement des auteurs de crime contre la personne.....	59
7.2	Tendance à la féminisation des parcours criminels	61
8.	Fraude, vol des voitures et circulation d’armes	66
8.1	Fraude par des mineurs de 12 à 17 ans.....	66
8.2	Vol des voitures par des mineurs de 12 à 17 ans	69
8.3	Circulation d’armes	71
8.3.1	Redéfinition des rapports de pouvoir au sein d’écosystème criminel par les armes.....	72
9.	Transformation des modes opératoires : recrutement via contrats numériques.....	74
10.	Parcours « hors radars » et plus autonomes ; tensions avec des « vétérans ».....	75
11.	Une violence plus volatile, performative et instrumentalisée.....	77

12.	Motifs d'engagement : entre contraintes structurelles, aspirations symboliques et recomposition des réseaux.....	78
12.1	Cas de Saint-Léonard. De la scène au conflit : trajectoires croisées entre rap et violence armée	81
12.2	Violence, identité et mise en récit : une lecture à partir des productions culturelles	84
	Conclusion – Partie II. Entre autonomisation apparente et reconfiguration des rapports de pouvoir	87
	Partie III. Repenser les cadres d'analyse à partir du contexte québécois : vers une approche renouvelée des dynamiques juvéniles.....	89
13.	Le contexte québécois : une tradition de recherche entre ancrage institutionnel et renouvellement empirique.....	90
14.	Le parcours de Yacine : une trajectoire révélatrice des mécanismes d'exploitation criminelle juvénile	91
15.	L'exploitation criminelle des jeunes : cadre conceptuel et application au contexte montréalais	95
	Conclusion – Partie III. Vers un déplacement des cadres d'analyse et d'intervention.....	97
	CONCLUSION GÉNÉRALE. L'exploitation criminelle des Jeunes au cœur des reconfigurations de crime organisé.....	98
	BIBLIOGRAPHIE	100

INTRODUCTION

1. Contexte et objectifs du projet

Au Canada, la violence liée aux armes à feu connaît une recrudescence notable depuis la fin des années 2010. Bien qu'il demeure difficile d'établir un lien direct et systématique entre cette hausse et l'activité du crime organisé, les derniers rapports du Service canadien de renseignements criminels soulignent l'évolution des « gangs »¹ et leur rôle dans l'augmentation des risques de violence (Service canadien de renseignements criminels, 2024, 2025). Ces rapports mettent également en évidence des transformations organisationnelles importantes, marquées notamment par une imbrication croissante entre les « gangs » et des structures criminelles plus larges. Ils soulignent également que dans ce contexte, certains « gangs » gagnent en autonomie et contestent les règles établies depuis longtemps dans le milieu criminel en gagnant en importance au niveau national.

Cette recherche vise à comprendre les transformations systémiques des formes d'engagement juvénile dans un contexte marqué par la recrudescence de la violence armée et par les recompositions du crime organisé. Elle s'intéresse plus particulièrement aux effets de ces transformations sur les trajectoires des jeunes et sur les modalités contemporaines de leur implication dans des réseaux criminalisés. Les stratégies de prévention ne peuvent être conçues de manière efficace qu'à partir d'une compréhension approfondie des dynamiques organisationnelles, des mécanismes de recrutement et des logiques d'action qui structurent ces groupes (Linden, 2010). Or, au Canada, les travaux portant sur les dynamiques contemporaines du crime organisé et des « gangs » demeurent relativement peu développés, et les analyses empiriques approfondies sont encore plus rares dans le contexte québécois.

La période retenue pour l'analyse, allant de 2018 à aujourd'hui, correspond à une séquence particulièrement structurante pour l'évolution des dynamiques criminelles impliquant des jeunes, marquée à la fois par des transformations institutionnelles, des bouleversements sociaux majeurs et des recompositions des marchés criminels.

La période étudiée constitue un moment clé. Elle correspond :

- À la mise en œuvre des programmes gouvernementaux en matière de lutte contre la violence armée. Il s'agit surtout de l'Initiative de lutte contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs (ILCVAFG)², permettant soutenir l'Opération Centaure au Québec visant à contrer la violence armée et à développer des mesures de prévention³;

¹ Le terme « gang » est utilisé dans ce rapport à des fins pragmatiques et de lisibilité, notamment parce qu'il est largement mobilisé dans les discours médiatiques, institutionnels et parfois par les acteurs eux-mêmes. Toutefois, son usage ne doit pas être interprété comme une adhésion à une définition stabilisée du concept, celui-ci faisant l'objet de débats importants dans la littérature scientifique et ne faisant pas l'objet d'un consensus clair. Dans une perspective analytique, le rapport privilégie plutôt une approche relationnelle et écosystémique, qui dépasse une conception substantielle et homogénéisante des groupes dits « gangs ».

² Il s'agit d'une initiative horizontale dirigée par Sécurité publique Canada (SP), en partenariat avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC). <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/trnsprnc/brfng-mtrls/prlmntry-bndrs/20200621/043/index-en.aspx?wbdisable=true>

³ Québec a bénéficié des financements suivants : 46,6 M\$ pour 2018-2023 et 84,8 M\$ pour 2023-2028. <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/strategie-lutte-violence-armes-a-feu>

- À la période pandémique, marquée par des bouleversements sociaux majeurs ;
- À la période postpandémique, caractérisée par une recrudescence de violence armée et une possible accélération des dynamiques de fragmentation et de contractualisation.

Dans ce contexte de recomposition des dynamiques criminelles et de transformation des trajectoires juvéniles, la recherche s’articule autour des questions suivantes :

1. Comment les dynamiques criminelles impliquant des jeunes ont-elles évolué depuis 2018 au Canada, et dans quelle mesure des transformations structurelles telles que la pandémie de COVID-19, la restructuration des marchés criminels ou l’intensification des opérations policières, ont-elles contribué à reconfigurer les trajectoires d’engagement juvénile dans les réseaux criminalisés ?
2. Quelles transformations organisationnelles et sociales ces recompositions ont-elles produites au sein des réseaux criminalisés, notamment en ce qui concerne la fluidité des structures, la mobilité des acteurs, la fragmentation des groupes et l’émergence de formes d’implication juvénile plus autonomes, transactionnelles et moins formellement affiliées ?
3. Dans quelle mesure les dispositifs actuels de prévention et d’intervention sont-ils adaptés à ces mutations, et quels décalages peuvent être observés entre les formes contemporaines d’engagement des jeunes dans les réseaux criminalisés et les réponses institutionnelles disponibles, notamment en ce qui concerne les lacunes territoriales de services et l’absence ou l’insuffisance de dispositifs spécifiquement destinés aux jeunes contraints ou instrumentalisés dans des trajectoires criminelles structurées par des adultes ?
4. Comment repenser les cadres d’analyse et d’intervention face à des formes d’engagement juvénile de plus en plus fluides, mobiles et partiellement déterritorialisées au sein des réseaux criminalisés contemporains ?

2. Méthodologie

Le projet repose sur une approche mixte, combinant des méthodes quantitatives, qualitatives et documentaires. Cela permet de croiser les données statistiques avec les expériences, perceptions et analyses des acteurs de terrain, afin de produire une compréhension nuancée des transformations observées.

L’analyse quantitative s’appuie sur les données issues du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC 2.2) du ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) couvrant la période 2018–2024. Ces données permettent de documenter l’évolution des tendances en matière de violence et d’infractions et sont mobilisées en appui des matériaux qualitatifs afin d’enrichir et de nuancer l’interprétation des phénomènes observés.

Le volet qualitatif repose sur 42 entretiens réalisés à ce jour (collecte toujours en cours) auprès de jeunes actuellement ou anciennement impliqués dans des réseaux criminalisés, d’intervenants communautaires, de travailleurs de rue ainsi que de représentants municipaux et policiers. À ces entretiens s’ajoutent une analyse de la presse, permettant de documenter les portraits de groupes, les trajectoires organisationnelles

et les dynamiques de conflits, ainsi qu'une observation semi-participante aux tables de concertation réunissant les acteurs communautaires.

Dans la tradition de la sociologie compréhensive l'approche qualitative est essentielle pour saisir les significations que les acteurs attribuent à leurs pratiques et aux contextes dans lesquels elles s'inscrivent. Les entretiens menés auprès des intervenants communautaires et institutionnels sont mobilisés à la fois pour trianguler les faits, confronter et vérifier certaines informations recueillies, et pour enrichir la lecture contextuelle globale à la lumière des données de presse et des analyses documentaires. Ils permettent également de mieux comprendre la subjectivité des acteurs de terrain, leurs représentations des phénomènes observés, ainsi que les modalités concrètes d'engagement des jeunes dans les réseaux criminalisés.

À ce jour, trois entretiens ont été réalisés auprès de jeunes à risque et/ou ayant connu des trajectoires d'implication dans des réseaux criminalisés. L'analyse de ces premiers récits, ainsi que les relations de confiance progressivement établies avec ces jeunes, permettent déjà d'apporter un éclairage complémentaire aux données recueillies auprès des intervenants et de mieux contextualiser certaines observations issues du terrain. Toutefois, ce nombre demeure encore insuffisant pour saisir pleinement la diversité des expériences et des trajectoires juvéniles.

La poursuite de la recherche accordera donc une place importante à la collecte de données directement auprès des jeunes. Cette démarche représente toutefois un défi méthodologique important. L'accès à ce public implique en effet la construction progressive de relations de confiance, souvent facilitées par la médiation d'acteurs communautaires et par une présence prolongée sur le terrain. Par ailleurs, l'identification des jeunes concernés et leur disposition à partager leurs expériences constituent des enjeux sensibles, dans un contexte où la méfiance envers les institutions et les chercheurs peut être élevée. Ces contraintes nécessitent un travail qui s'inscrit nécessairement dans la durée.

3. Ancrage théorique

3.1 « Gang » : une catégorie analytique et politique controversée

La notion de « gang » occupe une place centrale dans la littérature criminologique et sociologique consacrée à la délinquance juvénile et au crime organisé. Toutefois, elle demeure profondément controversée tant sur le plan conceptuel que méthodologique. Les débats portent à la fois sur la définition du phénomène, sur ses caractéristiques organisationnelles et sur les implications politiques de son usage (Ball & Curry, 1995 ; Decker & Kempf-Leonard, 1991 ; Decker & Pyrooz, 2015 ; Klein, 1995 ; Wortley 2010). Comme le soulignent plusieurs chercheurs, il n'existe pas de consensus scientifique sur ce qui constitue précisément un « gang », ni sur les critères permettant d'identifier ses membres (Esbensen, Winfree, He et Taylor, 2001 ; Hemmati 2006)

Cette absence de consensus a des implications importantes pour la recherche. Selon les définitions retenues, l'ampleur du phénomène peut être fortement sous-estimée ou, au contraire, surestimée. Plus largement, la littérature montre que la notion de « gang » ne constitue pas seulement une catégorie

analytique, mais également une catégorie profondément politique, dont les usages produisent des effets concrets sur les pratiques institutionnelles. En particulier, l'étiquetage d'un individu comme « membre de gang » n'est pas neutre : il tend à orienter les perceptions et les décisions des acteurs du système pénal, mais aussi au niveau sociétal plus largement. À cet égard, certaines recherches indiquent que cette catégorisation peut accroître la probabilité d'une reconnaissance de culpabilité, indépendamment des faits reprochés (Eisen, 2009), ce qui soulève des enjeux importants en matière de biais institutionnels et de justice procédurale.

Au-delà des débats académiques, plusieurs travaux ont montré que la notion de gang joue également un rôle important dans les discours politiques et médiatiques sur la criminalité, lesquels influencent à leur tour de manière significative l'orientation et la mise en œuvre des politiques publiques. Par exemple, Hallsworth et Young (2008) introduisent le concept de « gang talk » pour décrire la tendance à expliquer la violence juvénile à travers la notion de « gang ». Selon ces auteurs, dans le contexte britannique, la médiatisation de certains homicides impliquant des jeunes hommes à la fin des années 2000 a contribué à construire l'image d'une « épidémie de gangs », inspirée en grande partie par les représentations nord-américaines du phénomène. Cette construction discursive a favorisé l'adoption de politiques publiques centrées sur la répression policière et la surveillance accrue des quartiers populaires. Les auteurs soulignent que cette approche tend à simplifier les dynamiques sociales complexes qui sous-tendent les violences urbaines. Des analyses similaires ont été développées dans le contexte canadien. Rollwagen et Béland (2012) montrent par exemple que les discours politiques entourant la « guerre des gangs » à Calgary ont contribué à cadrer le problème en termes de dangerosité individuelle et d'opportunités criminelles, justifiant ainsi l'intensification du contrôle policier.

Ces travaux mettent en évidence la dimension performative du concept de « gang » : en structurant les représentations sociales de la violence, il contribue également à orienter les réponses institutionnelles.

3.2 Deux paradigmes d'analyse des « gangs » : entre sociabilité juvénile et délinquance

Malgré près d'un siècle de recherches, les débats sur la définition des « gangs » demeurent largement ouverts. Plusieurs études ont montré qu'il existe peu de consensus parmi les chercheurs quant aux critères permettant d'identifier un « gang » ou ses membres (Ball & Curry, 1995 ; Esbensen et al., 2001). Cette absence d'accord a donné lieu à deux grandes approches analytiques dans la littérature, qui reflètent des conceptions distinctes du phénomène. Ces deux approches traduisent des tensions théoriques plus larges entre une lecture sociologique, centrée sur les dynamiques sociales et relationnelles, et une lecture criminologique, davantage orientée vers la déviance et les comportements illégaux.

Une première approche définit les « gangs » principalement à partir de leur implication dans des activités criminelles. Dans cette perspective, les « gangs » sont envisagés comme des groupes de jeunes dont l'identité collective est en partie structurée par la participation à des actes délinquants. Cette conception a fortement influencé les définitions contemporaines, notamment celle proposée par le programme Eurogang, qui décrit le « gang » comme un groupe durable de jeunes orienté vers la rue dont l'implication dans des activités illégales fait partie intégrante de son identité (Weerman et al., 2009). Cette définition repose sur plusieurs critères centraux, dont l'existence d'une identité collective, la durabilité du groupe, son ancrage dans l'espace public et l'intégration de comportements illégaux dans sa définition même.

La deuxième approche, issue notamment de la tradition de l'École de Chicago⁴, considère les « gangs » avant tout comme des groupes sociaux dont l'existence ne se réduit pas à la criminalité. Plus largement, cette approche inscrit les « gangs » dans des contextes de désorganisation sociale, de précarité et d'hétérogénéité culturelle, en les concevant comme des formes situées de sociabilité juvénile (Brotherton & Barrios, 2004 ; Fraser 2017 ; Thornberry et al., 2003). C'est cette deuxième approche qui sera mobilisée davantage dans ce rapport.

3.3 Les « gangs » comme réseaux sociaux et champs relationnels : liens avec des organisations de crime organisé, etc.

Les recherches contemporaines en criminologie et en sociologie urbaine indiquent une transformation profonde des formes d'organisation des « gangs », marquée par un passage d'entités relativement structurées vers des configurations plus fluides, relationnelles et situées. Alors que les « gangs » des années 1980 et 1990 étaient souvent décrits comme des organisations hiérarchisées, ancrées dans le contrôle de marchés de drogue localisés et relativement distinctes des structures du crime organisé (Klein & Maxson, 2010), les travaux récents insistent sur leur caractère dynamique, évolutif et fortement dépendant des contextes sociaux dans lesquels ils s'inscrivent. Comme le soulignent Fraser et Hagedorn (2018), la compréhension contemporaine des « gangs » nécessite de dépasser les approches théoriques et méthodologiques traditionnelles pour adopter une perspective plus ancrée dans les contextes locaux et les trajectoires sociales. À partir d'une comparaison ethnographique entre Glasgow et Chicago, les auteurs montrent que les formes, significations et dynamiques des « gangs » varient fortement selon les contextes, rendant difficile l'élaboration de définitions universelles. Ils plaident ainsi pour le développement d'une « imagination sociologique globale », inspirée notamment de Mills et Bourdieu, permettant d'articuler les structures sociales, les parcours individuels et les contextes culturels. Cette approche met en évidence la nécessité de penser les « gangs » comme des phénomènes situés, traversés par des logiques historiques, sociales et politiques spécifiques, tout en reconnaissant les interconnexions globales qui les traversent. Dans le prolongement de ces travaux, Brotherton et Kontos (2022) soulignent l'émergence d'un renouveau des études sur les « gangs » cherchant à dépasser ce qu'ils qualifient de « *dark ages* » d'une criminologie administrative, fortement imbriquée dans les logiques étatiques et pénales. Ce courant critique, développé à l'intersection de la criminologie et d'autres disciplines, propose un contre-discours visant à complexifier l'analyse des « gangs » en les replaçant dans leurs contextes sociaux, politiques et culturels (Brotherton & Gude, 2021 ; Ferrell, J., Hayward, K., & Young, 2015 ; Fraser, 2017).

Dans ce contexte, une partie croissante de la littérature propose de dépasser une conception substantielle du « gang » pour l'appréhender comme un champ relationnel, structuré par des interactions sociales, des affiliations multiples et des dynamiques de réseaux (Atkinson-Sheppard et al. 2025 ; Rodgers, 2024). Les contributions majeures d'Andrew Papachristos (2009, 2014), sociologue formé à l'Université de Chicago,

⁴ Dans cette perspective, les travaux fondateurs de Thrasher (1927) appréhendent le gang comme un groupe « interstitiel », émergeant spontanément dans les marges de l'ordre urbain et se structurant progressivement à travers des dynamiques de conflit. Les gangs y sont caractérisés par des interactions de proximité, une organisation informelle, une mobilité dans l'espace urbain et un ancrage territorial. Le conflit joue un rôle structurant dans la formation de la cohésion interne et de l'identité collective.

ont été déterminantes dans ce tournant analytique. En mobilisant l'analyse des réseaux sociaux appliquée à la violence urbaine, Papachristos démontre que l'exposition à la violence est moins liée à l'appartenance formelle à un « gang » qu'à la position occupée par un individu au sein de réseaux relationnels impliqués dans des cycles de représailles. Cette perspective relationnelle a profondément renouvelé le champ en mettant en évidence que la violence se diffuse à travers des structures sociales interconnectées, plutôt qu'au sein d'organisations isolées. Dans le même sens, les travaux sur les réseaux criminels, notamment ceux de Morselli (Morselli C. 2009 ; Morselli, C., Turcotte, M., & Tenti, V., 2012), montrent que les groupes impliqués dans des activités criminelles fonctionnent fréquemment selon des configurations souples, évolutives et adaptatives, plutôt que selon des hiérarchies organisationnelles rigides. En conséquence, les « gangs » tendent à fonctionner sous forme de réseaux plus horizontaux, moins territorialisés et plus instable (Lopez-Aguado & Walker, 2021 ; Prowse 2013).

Par ailleurs, la notion d'*embeddedness*, développée par Robert Vargas (2014), apporte un éclairage complémentaire en insistant sur l'inscription des « gangs » dans des réseaux sociaux, économiques et politiques plus larges. Les groupes criminels ne sont pas des unités autonomes, mais des acteurs imbriqués dans des relations intergroupes complexes. Cette perspective permet de comprendre pourquoi les interventions ciblées, telles que l'arrestation de leaders, peuvent produire des effets systémiques inattendus, en reconfigurant les équilibres relationnels et en déclenchant de nouveaux cycles de violence.

Ensemble, ces approches contribuent à déplacer l'analyse des « gangs » vers une compréhension plus dynamique et relationnelle des phénomènes criminels, centrée sur les interactions, les positions sociales et les logiques de circulation au sein des réseaux. Ainsi, les « gangs » apparaissent moins comme des organisations stables que comme des configurations relationnelles dynamiques, traversées par des logiques d'interdépendance, de compétition et de circulation symbolique. Cette relecture invite à repenser les cadres théoriques et les politiques publiques de prévention, en déplaçant l'attention des structures formelles vers les réseaux sociaux dans lesquels s'inscrivent les individus, ainsi que vers les processus relationnels qui produisent et reproduisent la violence.

En plus, les réseaux sociaux occupent désormais une place centrale dans ces dynamiques, en constituant à la fois des espaces de socialisation, de mise en visibilité et de régulation des interactions entre pairs. Des pratiques telles que le *cyberbanging*, c'est-à-dire l'extension en ligne des rivalités et des conflits, illustrent cette hybridation entre sphères numériques et territoriales. Les travaux d'Urbanik et Haggerty (2018) mettent en évidence la manière dont les jeunes mobilisent les plateformes numériques pour construire et performer des identités associées aux cultures de rue, notamment à travers la diffusion de signes d'appartenance, de discours de confrontation ou de contenus violents. Ces performances identitaires participent à la fois à la reconnaissance symbolique au sein des réseaux de pairs et à la mise en scène de la réputation, qui devient un capital central dans ces environnements. Par ailleurs, la circulation rapide et élargie de contenus, de vidéos, d'images, de récits, contribue à amplifier les dynamiques de conflit, en favorisant leur diffusion au-delà des espaces locaux et en intensifiant les logiques de visibilité et de surenchère. Dans ce contexte, les réseaux sociaux ne constituent pas seulement un outil de communication, mais un espace structurant des dynamiques criminelles contemporaines. Ils facilitent à la fois le recrutement, la coordination d'activités, la diffusion de normes et la mise en concurrence symbolique entre individus ou groupes. Cette numérisation des interactions contribue ainsi à redéfinir les modalités d'engagement des

jeunes, en rendant les parcours plus fluides, plus rapides et parfois plus difficilement repérables par les institutions.

3.4 Une approche par écosystème : interactions, interdépendances et adaptation

Afin de mieux saisir les transformations contemporaines des dynamiques criminelles, ce rapport mobilise une approche dite « par écosystème ». Cette perspective s'inscrit dans le prolongement des travaux récents en criminologie et en sociologie qui mettent l'accent sur le caractère fluide, relationnel et évolutif des phénomènes criminels. Plutôt que de considérer les groupes comme des entités autonomes et stabilisées, elle propose de les appréhender comme des configurations d'acteurs interdépendants, inscrites dans des environnements sociaux, économiques et numériques en constante transformation.

Dans cette optique, les dynamiques criminelles sont envisagées comme le produit d'interactions entre une pluralité d'acteurs, de jeunes, de pairs, de recruteurs, d'organisations criminelles, de plateformes numériques, d'institutions, évoluant dans un champ de contraintes et d'opportunités. Cette approche permet de dépasser une lecture centrée sur les structures formelles pour s'intéresser aux circulations, aux intermédiaires, aux positions occupées dans les réseaux et aux rapports de pouvoir qui traversent ces configurations. Elle offre ainsi un cadre particulièrement pertinent pour analyser des formes d'engagement caractérisées par leur fluidité, leur fragmentation et leur inscription dans des espaces à la fois locaux et numériques.

Dans ce contexte, l'approche par écosystème proposée dans ce rapport ne s'oppose pas aux travaux québécois existants, mais s'inscrit plutôt dans leur prolongement tout en opérant un déplacement analytique. Là où les recherches québécoises, notamment celles issues des travaux de l'Institut universitaire Jeunes en Difficulté et du Centre international de criminologie comparée, ont permis de raffiner l'identification des « gangs » à travers des modèles multidimensionnels et des critères empiriques robustes (Guay & Fredette, 2010), elles demeurent en grande partie centrées sur l'objet « gang » comme unité d'analyse, même dans ses formes les plus nuancées. L'approche par écosystème propose quant à elle de décentrer le regard en ne prenant plus le groupe comme point d'entrée principal, mais en s'intéressant aux configurations relationnelles dans lesquelles s'inscrivent les trajectoires des jeunes. Elle met ainsi davantage l'accent sur les interactions entre une pluralité d'acteurs, de pairs, de recruteurs, d'organisations criminelles, de plateformes numériques, d'institutions, ainsi que sur les logiques de circulation, d'intermédiation et de pouvoir qui structurent ces environnements. Ce déplacement permet non seulement de mieux saisir la fluidité et la fragmentation contemporaines des engagements criminels, mais aussi de rendre visibles certaines dynamiques moins bien captées par les approches centrées sur les groupes, notamment les formes d'implication ponctuelles, opportunistes ou indirectes. En ce sens, cette approche vient compléter les travaux québécois en offrant un cadre d'analyse plus englobant et mieux adapté aux transformations actuelles des marchés illicites et des modes d'engagement juvénile.

4. Plan du rapport

Le présent rapport est structuré en trois parties principales, articulées de manière progressive afin de passer d'une analyse des configurations du crime organisé à une compréhension fine des trajectoires juvéniles, puis à une réflexion conceptuelle ancrée dans le contexte québécois.

Partie I – Reconfiguration du crime organisé à Montréal : acteurs, structures et dynamiques contemporaines

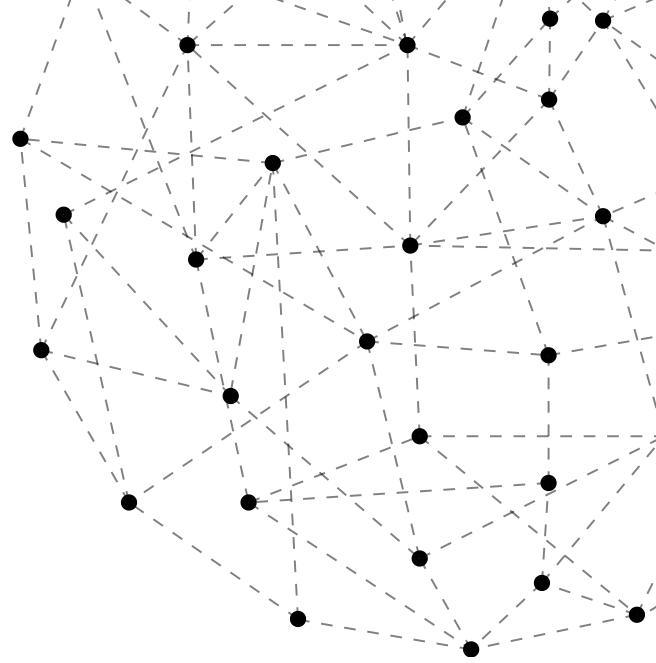
La première partie propose une mise en contexte générale du phénomène en identifiant les principaux acteurs du crime organisé à Montréal et en analysant les transformations récentes de leurs modes d'organisation. Elle met en évidence un ensemble de mutations caractérisées par la fragmentation des structures, la montée de groupes plus flexibles et l'intensification des rivalités. Cette section permet ainsi de situer les dynamiques criminelles dans lesquelles s'inscrivent les trajectoires individuelles analysées par la suite.

Partie II – Trajectoires juvéniles et transformations des modes d'engagement dans les réseaux criminalisés

La deuxième partie déplace l'analyse vers les parcours des jeunes impliqués, ou à risque d'implication, dans les réseaux criminalisés. Elle examine les transformations des profils, notamment en termes d'âge et de genre, ainsi que les évolutions des modes opératoires, incluant le recours aux « contrats » numériques, l'implication dans des activités telles que la fraude et le vol de véhicules, et l'accès accru aux armes à feu. En croisant données quantitatives et matériaux qualitatifs issus des entretiens de terrain, cette partie met en lumière des trajectoires plus fragmentées, plus rapides et plus exposées, inscrites dans un écosystème criminel en recomposition.

Partie III – Repenser les cadres d'analyse à partir du contexte québécois : vers une approche renouvelée des dynamiques juvéniles

La troisième partie propose un retour analytique et conceptuel à partir du contexte québécois. Elle revisite les travaux existants sur les « gangs » en soulignant leurs apports, mais aussi leurs limites face aux transformations contemporaines. En s'appuyant notamment sur l'analyse du parcours de Yacine et sur l'introduction du concept d'exploitation criminelle, cette section met en évidence la nécessité de dépasser les catégories traditionnelles pour mieux saisir les dynamiques actuelles. Elle ouvre ainsi la voie à une réflexion sur les implications théoriques et opérationnelles de ces évolutions, tant pour la recherche que pour les politiques publiques.



PARTIE I.

RECONFIGURATION DU CRIME

ORGANISÉ À MONTRÉAL : ACTEURS,

STRUCTURES ET DYNAMIQUES

CONTEMPORAINES

5. Recomposition des réseaux criminels et transformations des modes d'engagement périphériques : perspectives au Canada

La mise en perspective des rapports du Service canadien de renseignements criminels (SCRC) de 2024 et 2025 révèle une transformation progressive, mais significative du rôle des « gangs » au sein du crime organisé canadien. Alors que le rapport de 2024 mettait déjà en évidence un « paysage changeant », marqué par l'expansion géographique des « gangs », la diversification de leurs activités et l'intensification de leurs collaborations avec d'autres groupes criminels organisés, celui de 2025 confirme et approfondit cette tendance en soulignant leur montée en puissance au sein même des hiérarchies criminelles. Les « gangs » ne sont plus uniquement des acteurs locaux ou périphériques, mais s'inscrivent désormais dans des configurations élargies, où ils participent activement aux dynamiques des marchés illicites et aux chaînes d'approvisionnement transnationales. Cette évolution s'accompagne d'une augmentation des conflits, notamment dans des territoires historiquement contrôlés par d'autres organisations, ainsi que d'une diffusion accrue de la violence, souvent liée à l'usage des armes à feu. Dans cette perspective, la progression de certains « gangs » vers des positions plus centrales dans le crime organisé, telle que soulignée par le SCRC (2025), apparaît comme le prolongement d'un processus déjà observable en 2024, c'est-à-dire celui d'une intégration croissante dans des réseaux criminels interconnectés, marqués par la flexibilité, la coopération et la recomposition constante des alliances.

Dans le prolongement de ces transformations, l'analyse du crime organisé gagne à être recentrée sur les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement qui structurent concrètement les marchés illicites. En effet, le déplacement observé dans les rapports du SCRC entre 2024 et 2025, d'une lecture centrée sur les groupes vers une approche axée sur les flux met en évidence le rôle central des dispositifs logistiques dans l'organisation contemporaine des activités criminelles. Les marchés illicites reposent de plus en plus sur des infrastructures hybrides, combinant routes physiques (frontières, réseaux de transport, points d'entrée) et espaces numériques (plateformes de communication, outils chiffrés, coordination à distance), qui permettent la circulation des marchandises, des capitaux et des informations.

Cette centralité des chaînes d'approvisionnement révèle que le crime organisé fonctionne selon des logiques proches de celles des économies globalisées, en exploitant les mêmes circuits commerciaux, les mêmes opportunités logistiques et les mêmes vulnérabilités systémiques. Les organisations criminelles ne contrôlent pas nécessairement l'ensemble de ces chaînes, mais s'y insèrent de manière stratégique, en mobilisant une pluralité d'acteurs spécialisés dans des tâches spécifiques : importation, transport, stockage, distribution ou encore blanchiment. Cette segmentation des activités contribue à la fois à l'efficacité et à la résilience des réseaux, en permettant une adaptation rapide aux pressions policières et aux fluctuations du marché.

Dans ce contexte de recomposition des chaînes d'approvisionnement et de fragmentation des activités, les formes d'implication des jeunes tendent également à se transformer. La segmentation accrue des tâches et la multiplication des points d'entrée dans les marchés illicites créent des opportunités d'engagement plus accessibles, souvent limitées à des fonctions spécifiques et peu visibles dans l'ensemble de la structure criminelle. Ces configurations favorisent l'intégration d'acteurs occupant des positions périphériques, mobilisés pour des activités ponctuelles telles que le transport, la surveillance, la logistique ou certaines formes de violence ciblée. Dans un environnement marqué par la flexibilité organisationnelle et la

circulation rapide des ressources, ces rôles peuvent être assumés de manière intermittente, sans nécessairement impliquer une appartenance formelle à un groupe.

Cette évolution s'inscrit dans des rapports de pouvoir asymétriques, où certains acteurs disposent d'un contrôle accru sur la possession et la distribution des ressources, la récolte et la diffusion d'informations, ainsi que la création et l'accès aux opportunités, tandis que d'autres occupent des positions plus exposées aux risques, notamment judiciaires et violents. L'organisation en réseaux et la logique de sous-traitance implicite qui caractérisent ces marchés contribuent ainsi à redistribuer les fonctions et les risques au sein de l'écosystème criminel. Dans ce cadre, l'intensification des activités, la diversification des marchés et l'ancrage dans des infrastructures logistiques élargies participent à créer des conditions dans lesquelles l'engagement des jeunes peut être à la fois facilité, normalisé et inscrit dans des trajectoires marquées par une forte instabilité.

6. Restructuration du crime organisé à Montréal (2018-2026) et instrumentalisation de la violence juvénile

Entre 2018 et 2026, le paysage du crime organisé au Québec, et plus particulièrement dans la grande région de Montréal, connaît une transformation mettant en lumière une recomposition marquée par la diversification des structures, l'émergence de groupes plus souples et l'intensification des rivalités entre acteurs.

Cette évolution s'inscrit en rupture avec la configuration relativement stabilisée observée au cours de la décennie précédente. À partir de 2012, le crime organisé montréalais avait en effet connu une phase de régulation informelle reposant sur une alliance stratégique entre « gangs », Hells Angels et mafia italienne, largement structurée autour de figures intermédiaires comme Gregory Woolley. Ce modèle, fondé sur une logique de coopération économique et de partage des marchés criminels, avait permis de contenir la violence en la rendant plus ciblée et instrumentalisée, tout en favorisant une certaine hiérarchisation des rapports de pouvoir. Toutefois, cette « paix relative » reposait sur des équilibres fragiles, dépendants d'acteurs-pivots et de mécanismes informels de coordination. La disparition progressive de ces médiations, combinée à des tensions croissantes autour du contrôle des ressources et des territoires, contribue à la désagrégation de cet ordre et à l'émergence de configurations plus instables.

L'analyse des trajectoires des Hells Angels, de la Blood Family Mafia (BFM), d'Arab Power, des Profit Boyz et d'EGK (Everybody Gets Killed) dans ce rapport permet de dégager deux tendances.

D'une part, une restructuration du crime organisé autour de réseaux plus fragmentés mais interconnectés, où les alliances sont instables et opportunistes.

D'autre part, une instrumentalisation croissante de la jeunesse comme ressource opérationnelle, particulièrement dans les activités violentes, ce qui modifie profondément les logiques de conflit et de contrôle territorial.

Cette section-ci du rapport repose sur une analyse systématique d'articles de presse couvrant la période récente (2018–2026) et s'appuyant sur des sources telles que *La Presse*, *Radio-Canada*, *Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec*, *TVA Nouvelles* et *CBC News*, auxquelles s'ajoutent quelques médias

régionaux. Le corpus a été constitué à partir de recherches par mots-clés ciblant les principaux groupes et acteurs, puis élargi selon une logique itérative de type « boule de neige », permettant d'identifier progressivement des articles connexes et d'enrichir l'analyse.

L'analyse reposait sur une lecture qualitative et transversale des articles, visant à dégager des régularités dans les modes opératoires, les formes de violence, les transformations organisationnelles et les interactions entre groupes. Une attention particulière a été portée aux événements marquants (conflits intergroupes, actes de violence spectaculaire, utilisation d'armes, implication de jeunes), ainsi qu'aux discours rapportés par les autorités policières et judiciaires.

Toutefois, cette approche comporte des limites. Les données médiatiques reflètent des événements visibles et médiatisés, ce qui peut introduire un biais de sélection en faveur des faits les plus spectaculaires ou des opérations policières d'envergure. De plus, elles ne permettent pas toujours d'accéder aux dynamiques internes des réseaux ni de mesurer précisément l'ampleur des phénomènes observés. Dans cette perspective, la démarche adoptée dans cette partie vise avant tout à dégager des tendances, des configurations émergentes et des logiques d'action à partir de faits documentés dans les médias, sans prétendre à une exhaustivité ni à une représentativité statistique.

6.1 Hells Angels : vers la recomposition des organisations criminelles traditionnelles

Entre 2018 et 2026, la trajectoire des Hells Angels au Québec, et plus particulièrement dans la région métropolitaine de Montréal, s'inscrit dans une phase de transformation profonde du crime organisé. Historiquement caractérisé par une structuration hiérarchique relativement stable et par une capacité à réguler les marchés illicites, notamment à travers le contrôle territorial et l'imposition de mécanismes de taxation, le modèle des motards criminalisés apparaît progressivement soumis à des tensions multiples.

Ces évolutions s'expliquent à la fois par des facteurs internes, tels que le vieillissement des membres, les difficultés de renouvellement et les recompositions du leadership, et par des facteurs externes, incluant la fragmentation du paysage criminel, la montée en puissance de groupes plus fluides issus des « gangs », ainsi que la transformation des opportunités économiques liées aux marchés illicites. Dans ce contexte, les Hells Angels ne disparaissent pas, mais voient leur position reconfigurée, passant d'un rôle de régulateur dominant à celui d'un acteur parmi d'autres dans un système de plus en plus concurrentiel.

L'analyse de la période 2018–2026 permet ainsi de saisir un double dynamique : d'une part, la persistance de certaines logiques structurantes du crime organisé, notamment la recherche de contrôle économique et territorial et, d'autre part, leur recomposition à travers de nouvelles formes d'alliances, de délégation de la violence et de contestation de l'autorité. Cette section propose d'examiner ces transformations à partir des principaux événements, acteurs et mécanismes qui ont contribué à redéfinir les équilibres criminels contemporains à Montréal.

6.1.1 Consolidation territoriale et structuration des marchés (2018–2019)

Dès 2018, la réactivation de la section de Sherbrooke (28 mai 2018) et le développement de clubs-écoles en Outaouais (27 août 2018) témoignent d'une volonté d'expansion territoriale⁵. Parallèlement, les saisies massives lors de l'opération contre les Minotaures à Laval et à Montréal (15 octobre 2018) confirment leur implication centrale dans le trafic de stupéfiants à grande échelle (héroïne, méthamphétamine, cocaïne, armes à feu)⁶.

Cette capacité organisationnelle s'accompagne d'une régulation interne violente, illustrée par l'assassinat de Sébastien Beauchamp le 21 décembre 2018, vraisemblablement lié à des soupçons de collaboration avec les forces de l'ordre⁷.

L'année 2019 prolonge cette dynamique avec une expansion vers le Canada atlantique (création des Red Devils à Moncton et à Halifax)⁸ et une multiplication des perquisitions au Québec et au Nouveau-Brunswick, confirmant l'existence de réseaux structurés et interprovinciaux⁹. Dans ce contexte, les Hells Angels apparaissent comme un acteur fortement hiérarchisé, capable de combiner contrôle territorial, gestion des marchés et discipline interne.

6.1.2 Persistance des logiques conflictuelles et recomposition des rapports de pouvoir (2019–2020)

À partir de 2019, de tensions internes réémergent, s'inscrivant dans l'historique de la guerre des motards. L'événement charnière de cette période demeure la mort d'André Sauvageau le 26 mai 2019 à la prison de Rivière-des-Prairies, empoisonné au fentanyl dans une opération liée à des rivalités internes impliquant notamment Gregory Woolley. Cet épisode illustre la persistance de logiques conflictuelles anciennes au sein même de l'organisation, où les clivages issus de la guerre entre les Hells Angels et les Rock Machine continuent de structurer les relations internes, malgré les recompositions apparentes. Ancien membre du camp adverse avant de rejoindre les Hells Angels à la suite de la trêve de 2000, Sauvageau demeurerait une figure ambivalente, dont la trajectoire révélait les limites de l'intégration des anciens ennemis. À ces tensions historiques s'ajoutent des dimensions personnelles et symboliques, notamment liées à l'animosité durable de Maurice « Mom » Boucher à son égard, réactivée par des enjeux relationnels et de loyauté. Dans ce contexte, le rôle attribué à Gregory Woolley, acteur charnière entre « gangs » et organisation motarde, met en lumière la continuité des alliances et des fidélités au-delà des transformations structurelles du crime organisé. L'ensemble de ces éléments souligne que la violence observée ne relève pas uniquement de

⁵ Daniel Renaud, « La section des Hells de Sherbrooke réactivée », *La Presse*, 28 mai 2018 ; Radio-Canada, « Hells Angels en Outaouais : arrivée d'un nouveau club école et de groupes sympathisants », 27 août 2018.

⁶ Radio-Canada, « Frappe contre un club école des Hells Angels : 14 arrestations », 15 novembre 2018.

⁷ Félix Séguin, Antoine Lacroix, Alex Marchand-Lamotte et Éric Thibault, « Purge interne chez les Hells Angels », *TVA Nouvelles*, 21 décembre 2018.

⁸ La Presse canadienne, « Les Hells Angels tentent de se réinstaller dans les provinces de l'Atlantique », *Radio-Canada*, 1er janvier 2019.

⁹ Alain Rochefort, « Perquisitions chez des trafiquants de drogue reliés aux Hells Angels », *Radio-Canada*, 24 janvier 2019.

dynamiques économiques, mais s'inscrit également dans des logiques de vengeance, de réputation et de régulation interne, où les conflits passés demeurent actifs et opérants¹⁰.

Cet épisode met en lumière des fractures persistantes au sein du milieu criminel, révélant une instabilité qui dépasse les seuls affrontements entre groupes pour s'inscrire au cœur même des réseaux. Cette dynamique se manifeste également à travers d'autres épisodes de violence ciblée, notamment l'assassinat de Gaétan Sévigny à Terrebonne en octobre 2019. Abattu en plein jour devant sa résidence peu de temps après sa remise en liberté, Sévigny s'inscrivait dans des réseaux liés aux Hells Angels et aux anciens Rockers, ayant lui-même participé à des activités de trafic de stupéfiants structurées et soumis à des logiques de taxation criminelle. Son meurtre s'apparente ainsi à une opération de régulation interne, où se combinent des logiques de vengeance et de purge : vengeance, dans la mesure où ses affiliations passées et ses tentatives présumées de reprendre le contrôle de territoires ou de créances pouvaient raviver des conflits latents ; purge, en ce qu'il pouvait représenter un facteur de déséquilibre dans un environnement déjà fragilisé par les démantèlements policiers récents. Plus largement, cet homicide s'inscrit dans une série d'épisodes visant des acteurs gravitant autour des anciens clubs affiliés aux Hells Angels, suggérant une volonté de redéfinir les rapports de pouvoir et de discipliner les marges du réseau criminel dans un contexte de recomposition¹¹.

En décembre 2019, plusieurs corps policiers, dont la Police provinciale de l'Ontario et la Sûreté du Québec mènent l'opération d'arrestation de Robert Barletta, dans le cadre du démantèlement d'un important réseau de paris sportifs illégaux lié aux Hells Angels. Cette opération a conduit à l'arrestation de 28 suspects, incluant également Craig McIlquham, Eugenio Reda et la recrue Raffaele Simonelli. L'enquête a révélé un système structuré reposant sur plusieurs plateformes en ligne, actif depuis plus de cinq ans, ayant généré jusqu'à 131 millions de dollars de revenus. Déclenchée dans un contexte d'escalade de violence (tentatives de meurtre, fusillades, extorsion), cette opération met en lumière l'imbrication entre activités économiques illégales et conflits criminels, tout en annonçant des formes d'interventions policières plus coordonnées et interprovinciales¹².

Les perquisitions menées en septembre 2020 contre des membres influents du chapitre des Hells Angels de Québec mettent en évidence une dynamique de reconstitution organisationnelle à la suite des grandes opérations policières des années 2000, notamment SharQc. L'implication de figures déjà connues des autorités, telles que Marc Roberge et Martin Gamache¹³, illustre la persistance d'un noyau stable d'acteurs expérimentés au sein de l'organisation, malgré les interventions judiciaires antérieures. Ces opérations révèlent également le maintien d'activités structurées autour du trafic de stupéfiants, ainsi qu'une capacité logistique et coercitive, comme en témoignent les saisies d'armes, de drogues et de liquidités. Plus largement, elles traduisent une reconfiguration plutôt qu'un affaiblissement durable des Hells Angels, dont les réseaux demeurent ancrés territorialement et capables de se réorganiser dans un environnement marqué par une pression policière continue.

¹⁰ Éric Thibault, Maxime Deland, et Félix Séguin, « Le Hells Angels André Sauvageau, qu'on croyait mort de causes naturelles, aurait été empoisonné au fentanyl », *Le Journal de Montréal*, 27 novembre 2024.

¹¹ Daniel Renaud, « Un proche des Hells Angels assassiné à Terrebonne », *La Presse*, 17 octobre 2019 ; Daniel Renaud, « Un Hells Angels visé par un incendie criminel », *La Presse*, 16 août 2023.

¹² Radio-Canada, « Un présumé réseau de paris sportifs des Hells Angels démantelé », 19 décembre 2019.

¹³ Nicolas Saillant, « Perquisitions contre des Hells », *Le Journal de Québec*, 1er septembre 2020.

Dans l'ensemble, la période qui s'ouvre à partir de 2019 met en évidence une recomposition du milieu des Hells Angels marquée par la réactivation de conflits anciens, désormais réinvestis dans des dynamiques contemporaines. Les épisodes analysés révèlent que la violence ne se limite pas à des affrontements externes, mais constitue un outil central de régulation interne, mobilisé pour sanctionner, discipliner et redéfinir les positions au sein du réseau. Parallèlement, les interventions policières et les activités économiques illicites témoignent d'une organisation capable de se reconfigurer sans pour autant rompre avec ses logiques historiques. Ainsi, loin de traduire un affaiblissement, cette période illustre plutôt une transformation des modalités d'exercice du pouvoir criminel.

6.1.3 Résilience organisationnelle (2021–2022)

Entre 2021 et 2022, les Hells Angels démontrent une capacité à maintenir leurs activités malgré la pression judiciaire. L'arrestation de membres québécois en République dominicaine en mai 2021 met en évidence l'extension internationale de leurs opérations, notamment dans le trafic de stupéfiants et les activités logistiques¹⁴.

Au niveau local, des figures clés continuent d'occuper des positions stratégiques, comme Vincent Boulanger, arrêté en mars 2022 et soupçonné de diriger un « consortium d'individus » actif dans plusieurs régions du Québec. Son profil illustre une continuité marquée des trajectoires criminelles au sein des Hells Angels. Déjà arrêté lors de l'opération SharQc en 2009, puis dans l'opération Kayak en 2013 pour trafic de stupéfiants, il réapparaît au cœur des dynamiques criminelles après avoir purgé une peine d'emprisonnement. En tant que secrétaire du chapitre de Montréal, il occupait une position névralgique lui permettant de coordonner les activités entre différentes cellules et territoires, notamment dans les Laurentides et en Estrie, tout en supervisant un système de taxation lié à l'exploitation des marchés de drogue. L'enquête Percuter, amorcée en 2018, met en évidence l'ampleur de cette organisation, avec plus de 200 000 communications interceptées, une vingtaine de perquisitions et l'arrestation de plusieurs individus à Montréal, Terrebonne, Saint-Jérôme, Sherbrooke et ailleurs, révélant une structure étendue et interrégionale. Parmi les coaccusés figurent notamment Jonathan Gravel, Yann Graveline-L'Écuyer et Mikael Lauzon, certains faisant également face à des accusations de séquestration et de menaces, ce qui souligne le recours à la coercition dans la gestion interne du réseau. Par ailleurs, l'implication de Boulanger dans des espaces semi-publics, comme sa présence remarquée lors d'un gala de boxe en 2019 dans une zone réservée aux Hells Angels, témoigne d'une visibilité assumée et d'une capacité d'influence sociale au-delà des seules activités clandestines. L'ensemble de ces éléments met en lumière une forme de gouvernance criminelle hybride, combinant hiérarchie traditionnelle, coordination en réseau et contrôle territorial, tout en illustrant la résilience des élites criminelles face aux interventions policières répétées¹⁵. Il est à noter que Boulanger a toutefois été remis en liberté en 2024 à la suite de l'abandon des procédures par la poursuite, en raison de problèmes majeurs liés à la crédibilité d'un témoin collaborateur central dans l'enquête. Celui-ci, impliqué dans une faillite non déclarée tout en étant rémunéré par l'État, a fragilisé la preuve au point

¹⁴ Daniel Renaud, « Trois québécois reliés aux Hells Angels arrêtés en République dominicaine », *La Presse*, 11 mai 2021.

¹⁵ Daniel Renaud, « Un influent Hells Angels arrêté », *La Presse*, 15 mars 2022.

de soulever des allégations d'abus de procédure, poussant la Couronne à retirer les accusations avant procès¹⁶.

Parallèlement, les rassemblements massifs observés durant cette période témoignent du maintien d'une forte cohésion organisationnelle et d'une capacité de mobilisation à l'échelle nationale. Qu'il s'agisse du rassemblement de près de 1000 motards à Toronto en juillet 2022, organisé en hommage à un membre historique décédé, ou encore de l'événement tenu en Montérégie en décembre 2022 soulignant le 45^e anniversaire de la présence des Hells Angels au Canada, ces manifestations répondent à des logiques distinctes, mais complémentaires. Le premier s'inscrit dans une dynamique de commémoration et de loyauté, permettant de rendre hommage à une figure importante tout en réaffirmant les liens de solidarité entre membres. Le second relève davantage d'une célébration institutionnelle, visant à marquer la continuité historique et la légitimité de l'organisation dans le temps. Dans les deux cas, ces rassemblements revêtent une importante valeur symbolique et stratégique : ils participent à la réaffirmation de l'identité collective, à la consolidation des hiérarchies internes et à la démonstration publique de la pérennité du groupe, malgré la pression policière. Dans le contexte québécois, où, selon les médias, l'organisation compte plus de 80 membres actifs répartis en plusieurs sections, ces événements permettent également de matérialiser l'unité d'un réseau pourtant fragmenté territorialement. La présence coordonnée de membres issus de différentes provinces, ainsi que de clubs-écoles, souligne l'étendue et la profondeur de la structure organisationnelle¹⁷.

En somme, la période 2021–2022 semble mettre en évidence une organisation capable de s'adapter et de se maintenir malgré une pression judiciaire soutenue. Entre l'internationalisation de certaines activités, la persistance de figures centrales au cœur des réseaux, et la tenue de rassemblements à forte portée symbolique, les Hells Angels démontrent une capacité à conjuguer continuité et adaptation. Ces éléments traduisent moins un affaiblissement qu'une recomposition des modalités d'organisation.

6.1.4 Vers la crise de la gouvernance criminelle : recomposition violente et redéfinition des équilibres criminels à Montréal 2023

L'année 2023 constitue un point de bascule dans les relations entre les Hells Angels et la mafia italienne montréalaise, marquée par une intensification des violences et une reconfiguration des rapports de pouvoir autour des marchés illicites. La tentative d'assassinat de Leonardo Rizzuto en mars 2023, figure centrale du clan et héritier d'un système criminel historiquement structuré autour du contrôle des paris sportifs et du prêt usuraire, s'inscrit dans une lutte pour le maintien de ce monopole. Au cœur de cette dynamique se trouve Francesco Del Balso, ancien acteur clé de la mafia arrêté lors de l'opération Colisée en 2006, qui avait contribué à démanteler une partie du réseau Rizzuto. Avant son incarcération, Del Balso contrôlait le « livre » des paris sportifs, soit un dispositif central générant des millions de dollars, qu'il affirme avoir cédé à des membres du clan, dont Leonardo Rizzuto et ses alliés. À sa sortie de prison, il tente de reprendre ce contrôle, mais se heurte à un refus catégorique, révélant une fracture interne autour de la redistribution des ressources criminelles. Lors de son interception à l'aéroport en mars 2023, Del Balso reconnaît lui-même

¹⁶ Daniel Renaud, « Un Hells Angel et quatre présumés complices libérés », *La Presse*, 4 avril 2024.

¹⁷ Agence QMI, « Un cortège de 1000 Hells Angels débarque à Toronto », *Le Journal de Québec*, 21 juillet 2022 ; Daniel Renaud, « Un rassemblement sous haute surveillance », *La Presse*, 12 décembre 2022.

aux policiers que ce « livre » est au cœur des tensions, évoquant explicitement les figures du clan qui en détiennent désormais le contrôle et laissant transparaître un conflit ouvert pour sa réappropriation. Dans ce contexte, il se rapproche de membres influents des Hells Angels, notamment du groupe de Martin Robert, inscrivant le conflit dans une logique d'alliances hybrides entre réseaux mafieux et motards. Il est soupçonné d'avoir joué un rôle dans l'organisation de l'attentat contre Leonardo Rizzuto, lequel apparaît comme une tentative de renversement des équilibres en place. La riposte, rapide et particulièrement sophistiquée, se matérialise par l'assassinat de Del Balso en juin 2023, exécuté à distance par un tireur embusqué, une méthode rare dans le contexte montréalais, traduisant une montée en professionnalisation et en intensité des violences. Cette séquence met ainsi en lumière un conflit structurant où s'entremêlent rivalités économiques, héritages historiques et recomposition des alliances, illustrant une transformation des formes de confrontation dans le crime organisé vers des modes opératoires plus ciblés, stratégiques et coûteux¹⁸.

La séquence qui suit l'assassinat de Francesco Del Balso a conduit les policiers à formuler une hypothèse particulièrement significative : plutôt qu'un simple épisode de représailles unilatérales, son élimination pourrait avoir constitué une forme de solution de compromis criminel visant à empêcher l'escalade vers une guerre ouverte entre les Hells Angels et la faction sicilienne de la mafia montréalaise. Cette thèse repose sur plusieurs éléments convergents. D'une part, Del Balso apparaît comme un acteur devenu hautement déstabilisateur : ancien lieutenant du clan Rizzuto, il s'était rapproché des Hells Angels tout en étant soupçonné d'avoir commandité l'attentat contre Leonardo Rizzuto, dans un contexte de rivalité pour le contrôle du « book » des paris sportifs illégaux. Il incarnait ainsi une figure de rupture, située à l'intersection de deux univers criminels, capable de faire basculer un conflit économique en affrontement armé durable. D'autre part, selon les informations policières citées dans les médias, il aurait rencontré Martin Robert, le membre le plus influent des Hells Angels au Québec, juste avant d'être abattu à Dorval, ce qui alimente l'idée qu'il aurait pu être attiré dans un guet-apens après avoir cessé d'être un allié utile¹⁹. Dans cette perspective, Del Balso aurait été transformé en coût stratégique acceptable : son maintien en vie risquait de provoquer une succession de représailles entre les deux camps, alors que sa disparition permettait de neutraliser un entrepreneur de violence devenu trop dangereux. La présence remarquée de Martin Robert, de Stéphane Plouffe, de Robert Barletta et d'autres proches des Hells aux funérailles du mafieux prend alors une signification particulière : elle peut être lue non seulement comme un hommage à un ancien partenaire d'affaires, mais aussi comme un geste de gestion post-conflit, destiné à préserver les canaux de communication avec la famille et à éviter que le meurtre ne soit interprété comme une déclaration de guerre directe entre organisations. Le fait qu'aucun Hells Angels n'ait assisté aux funérailles de Vito Rizzuto en 2013 rend d'ailleurs cette présence d'autant plus exceptionnelle et politiquement signifiante. Enfin, la présence signalée de Kevin Rochebrun, identifié comme l'un des suspects de l'attentat contre Leonardo Rizzuto, renforce l'idée que les funérailles constituaient aussi un espace de recomposition et de lecture mutuelle des rapports de force. Analytiquement, la thèse policière suggère donc que l'assassinat de Del Balso ne serait pas seulement la réponse à une vendetta, mais un mécanisme de désescalade violente : en éliminant l'acteur qui avait contribué à faire franchir un seuil critique au conflit, les Hells Angels et le clan Rizzuto auraient pu

¹⁸ Daniel Renaud, « Autopsie de l'attentat contre le fils du parrain », *La Presse*, 18 mai 2024.

¹⁹ Félix Séguin, Maxime Deland et Jean-Louis Fortin, « Abattu par balle, Del Balso aurait été livré en pâture par les Hells Angels », *Journal de Montréal*, 6 juin 2023.

chercher à contenir la confrontation, protéger leurs intérêts économiques et éviter une guerre longue, coûteuse et imprévisible. Autrement dit, la violence n'aurait pas ici pour fonction première d'ouvrir le conflit, mais paradoxalement de le refermer en sacrifiant l'entrepreneur de crise devenu impossible à contrôler²⁰.

L'assassinat de Gregory Woolley en novembre 2023 s'inscrit dans une séquence de recomposition majeure du crime organisé montréalais, amorcée avec les tensions entre le clan Rizzuto et certains segments liés aux Hells Angels plus tôt la même année²¹. Ancien membre fondateur du Syndicate, affilié aux motards, Woolley a progressivement construit une position unique comme acteur pivot entre les « gangs », les Hells Angels et la mafia sicilienne. Proche collaborateur de longue date du clan Rizzuto, il agissait de facto comme un protecteur et facilitateur, contribuant à sécuriser certaines opérations et à maintenir des équilibres entre groupes criminels. Cette position lui conférait une autorité et un respect considérables dans le milieu, faisant de lui l'un des rares individus capables de naviguer entre plusieurs sphères criminelles tout en conservant une légitimité auprès de chacune. Toutefois, cette centralité devient progressivement une vulnérabilité dans un contexte de fragmentation des alliances. Après la tentative de meurtre contre Leonardo Rizzuto et l'élimination de Francesco Del Balso, deux événements liés au contrôle des paris sportifs illégaux, les analystes policiers évoquent un repli stratégique et un réalignement des pôles criminels, marquant l'effritement de l'alliance informelle entre mafia et motards. Dans ce contexte, Woolley apparaît comme une figure héritée d'un ancien modèle d'organisation, une sorte de « courte pointe » reliant plusieurs réseaux, devenue incompatible avec une logique de segmentation accrue des activités criminelles. Son assassinat, précédé de plusieurs tentatives et de menaces explicites, traduit ainsi l'élimination d'un intermédiaire devenu trop exposé et potentiellement incontrôlable.

Plus largement, cette séquence s'inscrit dans ce que certains observateurs qualifient de déclin relatif du clan Rizzuto, ou à tout le moins de transformation de son mode de gouvernance, désormais moins centralisé et plus vulnérable²². La disparition de figures comme Woolley contribue à accentuer ce déséquilibre, ouvrant une phase de recomposition des rapports de force, où plusieurs acteurs cherchent à occuper l'espace laissé vacant. Dans ce contexte, les Hells Angels, historiquement réticents à être directement ciblés, semblent eux-mêmes soumis à une pression accrue, notamment par l'utilisation d'acteurs issus des « gangs » pour mener certaines actions violentes, une évolution notable dans les modes opératoires.

L'assassinat de Michel « Doune » Guérin en novembre 2023 s'inscrit dans une dynamique plus large de contestation de l'ordre criminel traditionnel dominé par les Hells Angels, particulièrement dans la région de Québec²³. Ancien acteur important du trafic et de l'importation de cocaïne, Guérin agissait comme un intermédiaire local lié aux motards, notamment dans la collecte des redevances imposées aux trafiquants indépendants²⁴. Historiquement, les Hells Angels exerçaient un contrôle strict sur les marchés de stupéfiants, imposant une taxe d'environ 10 % sur les ventes, garantissant ainsi leur domination territoriale. Or, les informations issues de la presse suggèrent qu'un nombre croissant de groupes, en particulier certains

²⁰ Félix Séguin, Éric Thibault et Maxime Deland, « Le chef des Hells aux funérailles du mafieux Francesco Del Balso », *Journal de Montréal*, 15 juin 2023.

²¹ Radio-Canada, « Gregory Woolley, membre influent du crime organisé, a été assassiné », 17 novembre 2023.

²² Cogeco Média, « La mort de Gregory Woolley sonne la chute des Rizzuto », *Le Québec maintenant* [émission radio], animée par Patrick Lagacé, 98.5 FM, 1er décembre 2023.

²³ TVA Nouvelles, « Meurtre de Michel "Doune" Guérin : les funérailles ont lieu ce soir », 18 janvier 2024.

²⁴ Martin Busuttill, « Meurtre de Michel "Doune" Guérin : "s'ils répliquent, il va y avoir une guerre" », *Dupont le matin* [émission radio], animée par Jérôme Landry, Cogeco Média (98.5 FM), 28 novembre 2023.

segments des « gangs », refusent désormais de se soumettre à cette logique de taxation, marquant une forme de révolte contre l'autorité des motards²⁵. Dans ce contexte, Guérin, dont le rôle consistait précisément à maintenir ce système de collecte et de régulation, devient une cible privilégiée. Son assassinat peut ainsi être interprété comme un acte stratégique visant à affaiblir la capacité des Hells Angels à imposer leur contrôle économique, mais aussi comme un signal envoyé à l'ensemble des acteurs du marché quant à l'érosion de leur pouvoir coercitif. Selon les médias, cet assassinat a été effectué par le commando envoyé par la Blood Family Mafia²⁶.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte plus large de transformation des rapports de force : contrairement aux organisations mafieuses, historiquement enclines à négocier pour éviter des conflits ouverts, certains groupes issus des « gangs » adoptent des modes d'action plus imprévisibles et violents, moins soumis à des logiques de régulation informelle. Par ailleurs, des facteurs structurels contribuent à fragiliser les Hells Angels, notamment le vieillissement de leurs membres, des difficultés de recrutement dans un environnement de plus en plus diversifié, ainsi que la perte progressive de leur monopole sur certains marchés criminels. La disparition récente de figures intermédiaires comme Gregory Woolley, qui assurait un lien entre « gangs » et motards, accentue cette fragmentation et réduit les mécanismes de médiation entre groupes. Dans ce contexte, l'assassinat de Guérin s'inscrit dans une poussée plus large contre les Hells Angels, où la contestation de la taxe de 10 % devient le symbole d'un refus plus général de leur autorité.

L'année 2023 révèle une transformation profonde du système criminel montréalais, marquée par l'affaiblissement relatif du modèle mafieux traditionnel incarné par le clan Rizzuto et par la remise en cause croissante de l'hégémonie des Hells Angels. Les tensions autour du contrôle des ressources, notamment les paris sportifs et la taxation des marchés de stupéfiants, apparaissent comme des moteurs centraux de la conflictualité, tout en révélant une fragmentation accrue des alliances. Dans ce contexte, l'émergence d'alliances hybrides entre acteurs mafieux, motards et « gangs » traduit une reconfiguration opportuniste des rapports de force.

Parallèlement, l'élimination de figures intermédiaires telles que Francesco Del Balso et Gregory Woolley, historiquement capables d'assurer des fonctions de médiation et de coordination entre réseaux, signale la disparition progressive des mécanismes informels de régulation. Leur neutralisation participe à la fois d'une logique de gestion stratégique du conflit et d'une recomposition des équilibres, en supprimant des acteurs devenus trop instables ou incontrôlables. Enfin, la contestation explicite du modèle économique des Hells Angels, en particulier le refus de la taxe imposée aux trafiquants, témoigne d'une érosion de leur capacité coercitive et d'un déplacement vers un système plus éclaté, où l'autorité est moins centralisée et davantage disputée.

²⁵ Martin Busuttil, « Meurtre de Michel "Doune" Guérin : "s'ils répliquent, il va y avoir une guerre" », *Dupont le matin* [émission radio], animée par Jérôme Landry, Cogeco Média (98.5 FM), 28 novembre 2023.

²⁶ Félix Séguin et Kathryne Lamontagne, « Les Hells Angels visés par le gang de "Pic" Turmel pendant leur rassemblement annuel », *QUB*, 7 mai 2024.

Dans son ensemble, cette dynamique traduit le passage d'un ordre criminel relativement structuré à un environnement plus fluide, concurrentiel et potentiellement plus instable, où la violence devient un outil central de régulation en l'absence d'autorités reconnues et stabilisées.

6.1.5 Pression policière (2024–2026)

La période récente 2024–2026 est marquée par une intensification des interventions policières.

Les nombreuses perquisitions menées en Montérégie, en Outaouais et dans la région de Québec témoignent d'une pression constante sur les structures liées aux Hells Angels²⁷. Entre 2018 et 2026, les données issues de la presse montrent une intensification progressive des arrestations liées aux Hells Angels, avec un tournant particulièrement marqué à partir de 2025, où celles-ci se multiplient et prennent une ampleur plus systémique. Il s'agit des arrestations lors d'un déploiement à Trois-Rivières le 10 janvier 2025, puis opérations successives visant des réseaux entiers les 17 juin (six individus), 19 septembre (quatre individus), 19 novembre (trois membres) et 16 décembre 2025 (dix arrestations en Montérégie). Cette dynamique se poursuit en 2026 avec des interventions d'envergure, notamment le 21 janvier (12 personnes arrêtées), le 28 janvier avec l'arrestation de Pierre Ayotte, et le 5 février 2026 avec une opération interprovinciale visant un réseau affilié, impliquant entre autres Michael Polansky et Paul Tremblay²⁸. L'ensemble de ces données suggère un passage d'arrestations ciblées à des opérations plus larges et coordonnées.

6.2 Les Hells Angels face à la fragmentation du crime organisé : déclin relatif et adaptation stratégique

L'examen de la période 2018–2026 met en évidence une mutation significative du rôle et du positionnement des Hells Angels dans l'écosystème criminel montréalais. Si l'organisation conserve des capacités d'influence et d'intervention, notamment à travers ses réseaux et son capital historique, elle ne semble plus

²⁷ Daniel Renaud, « La police entre en force dans un local des Hells Angels », *La Presse*, 30 mai 2024; Erika Bisaillon, « Perquisition de stupéfiants visant des Hells Angels en Montérégie », *Radio-Canada*, 30 mai 2024; Radio-Canada, « Quatre perquisitions pour démanteler un réseau relié aux Hells Angels », 15 novembre 2024; Francis Beaudry, « Les Hells Angels de Trois-Rivières perdent leur repère à Hérouville », *Radio-Canada*, 16 avril 2025; Félix Morissette-Beaulieu, « Près de 1 M\$ saisis lors de perquisitions liées aux Hells Angels de Québec », *Radio-Canada*, 28 août 2025; Justin Dupuis, « Opération contre un Hells Angels du Nouveau-Brunswick : qui est Emery "Pit" Martin? », *Radio-Canada*, 29 novembre 2025; Daniel Renaud, « Le Hells Angel Salvatore Cazzetta dans la ligne de mire des policiers », *La Presse*, 11 février 2026.

²⁸ Jonathan Roberge et Raphaël Brouillette, « Frappe policière chez les Hells Angels de Trois Rivières », *Radio-Canada*, 10 janvier 2025; Jérémy Bernier, « Violences armées : les Hells Angels visés par une frappe à Québec », *Le Journal de Québec*, 17 juin 2025; Jérémy Bernier, « Trafic de stupéfiants lié aux Hells Angels : quatre suspects arrêtés dans la région de Québec », *Le Journal de Québec*, 19 septembre 2025; Éric Beaupré, « Trafic de stupéfiants : trois membres liés aux Hells Angels arrêtés en Mauricie et au Centre du Québec », *Vingt55*, 19 novembre 2025; Doualeh Ibrahim, « Réseau de trafic de stupéfiants : 10 arrestations en lien avec les Hells Angels », *Le Journal de Montréal*, 16 décembre 2025; Félix Morissette Beaulieu, « Groupes criminels : 12 arrestations dans plusieurs régions du Québec », *Radio-Canada*, 21 janvier 2026; Francis Beaudry, « Un Hells Angels de la section de Trois Rivières arrêté », *Radio-Canada*, 28 janvier 2026; Éric Thibault et Félix Séguin, « Vaste opération policière contre un réseau de trafiquants liés aux Hells Angels », *Le Journal de Montréal*, 5 février 2026; Daniel Renaud, « La SQ frappe un réseau relié aux Hells Angels », *La Presse*, 4 février 2026.

en mesure d'imposer un contrôle hégémonique comparable à celui observé dans les décennies précédentes.

Plusieurs dynamiques convergentes expliquent cette évolution. D'une part, la fragmentation des alliances et la recomposition des relations avec la mafia montréalaise, notamment le clan Rizzuto traduisent la fin d'un équilibre relativement stabilisé entre grandes organisations criminelles. D'autre part, la montée en autonomie de certains groupes issus des « gangs », combinée au refus croissant de se soumettre aux mécanismes de taxation imposés par les motards, témoigne d'une érosion de leur capacité coercitive.

Dans ce contexte, les Hells Angels apparaissent de plus en plus engagés dans des stratégies d'adaptation, reposant notamment sur l'externalisation de certaines activités violentes, le recours à des intermédiaires et la participation à des alliances ponctuelles et opportunistes. Toutefois, l'élimination de figures charnières, capables d'assurer des fonctions de médiation entre les différentes sphères criminelles ainsi que la multiplication d'événements violents ciblés suggèrent un affaiblissement des mécanismes informels de régulation qui structuraient historiquement le milieu.

En définitive, la période étudiée ne correspond pas à un effondrement des Hells Angels, mais plutôt à leur inscription dans un ordre criminel en transition, caractérisé par une pluralisation des centres de pouvoir, une intensification des logiques concurrentielles et une transformation des formes de violence. Cette recomposition ouvre une phase d'incertitude, où les équilibres restent instables et susceptibles d'évoluer en fonction des reconfigurations des alliances, des opportunités économiques et des dynamiques générationnelles au sein du crime organisé.

6.3 La BFM : un modèle hybride et offensif

Il est difficile d'établir avec précision la date de formation du Blood Family Mafia (BFM), mais son émergence devient perceptible dans l'espace médiatique à partir de 2021, où il est mentionné pour la première fois aux côtés d'autres groupes tels que les Profit Kollektaz, Zone 43, les 47²⁹.

La Blood Family Mafia (BFM) se caractérise par une émergence rapide structurée autour de la figure centrale de Dave Turmel, dit « Pic ». Le groupe se distingue par une organisation souple, une forte mobilité régionale et une capacité d'expansion soutenue, appuyées par un recours fréquent à des formes de violence coercitive. Sa montée en puissance s'inscrit principalement dans une dynamique de contestation directe de l'acteur dominant du crime organisé, les Hells Angels, notamment en remettant en cause leur contrôle sur les marchés illicites.

²⁹ Mayssa Ferah, Caroline Touzin, et Louis-Samuel Perron. « Gangs de rue : Le nouveau Far West », *La Presse*, 4 septembre 2021.

6.3.1 Montée en puissance et structuration (2023)

L'année 2023 marque l'affirmation de la BFM comme acteur structurant du paysage criminel québécois. Le réseau apparaît alors déjà organisé autour de plusieurs pôles régionaux, notamment Lévis, Québec, Saguenay et la Côte-Nord, avec des relais humains qui dépassent le noyau immédiat de Dave Turmel³⁰.



Illustration : Mizery « Grenade », 2 novembre 2019 (capture d'écran tirée de YouTube, consultée le 26 mars 2026).

Le 1er mars 2023, l'arrestation à Lévis de Brian Boutin-Craig, proche de Dave Turmel, pour trafic de drogue, montre que le groupe dispose déjà d'hommes de confiance engagés dans les marchés de stupéfiants³¹.

Le 23 mars 2023, le début de la cavale d'All Boivin signale qu'un second pôle de pouvoir est en train de se structurer autour de Boivin, qui deviendra l'un des principaux relais régionaux de la BFM³².

Plusieurs événements récents illustrent concrètement les dynamiques d'action du Blood Family Mafia sur le terrain. En novembre 2023, une invasion de domicile à Trois-Rivières est orchestrée par un groupe d'individus associés à la BFM, ayant planifié l'attaque à l'avance et s'étant déplacés depuis la région de Québec pour cibler une victime précise. Armés d'une arme à feu et de bâtons de baseball, les assaillants ont violemment agressé l'occupant, lui infligeant notamment une fracture au bras. Quelques jours auparavant, le 3 novembre 2023, un autre événement s'inscrit dans la même séquence : une fusillade sur

³⁰ Pierre-Paul Biron, « Un proche du "Pic" règle ses dossiers », *Le Journal de Québec*, 12 mars 2025 ; Patrick Bergeron, « Blood Family Mafia : un Louperivois emprisonné pour trafic d'armes », *Radio-Canada*, 2 décembre 2025 ; Félix Séguin et Kathryne Lamontagne, « Les Hells Angels visés par le gang de "Pic" Turmel pendant leur rassemblement annuel », *QUB*, 7 mai 2024.

³¹ Pierre-Paul Biron, « Un proche du "Pic" règle ses dossiers », *Le Journal de Québec*, 12 mars 2025.

³² Radio-Canada, « Un avis de recherche émis pour retrouver All Boivin », 28 février 2023.

l'autoroute 40, où des individus affiliés au groupe ont pris en filature une cible avant d'ouvrir le feu en plein jour, blessant un passager³³. Ces deux épisodes, pour lesquels Karl Horkheimer Pierre a été condamné en 2025, s'inscrivent explicitement dans la guerre des redevances opposant la BFM aux motards, les assaillants ayant pour objectif de « passer un message » dans un contexte de rivalité pour le contrôle du marché des stupéfiants.

Leur analyse met en évidence des modes opératoires caractéristiques du Blood Family Mafia, marqués par une violence à la fois planifiée, mobile et instrumentale. Les faits révèlent une organisation capable de coordonner des actions interrégionales, mobilisant plusieurs individus dans des opérations visant explicitement à « passer un message » dans le cadre de la guerre des redevances opposant le groupe aux Hells Angels. L'utilisation combinée d'armes à feu et d'armes improvisées, ainsi que le recours à des stratégies telles que la filature ou l'invasion de domicile, témoignent d'une violence structurée, mais encore relativement brute. Cette dynamique s'inscrit dans une logique plus large de contestation du contrôle exercé par les motards sur les marchés de stupéfiants, où la coercition devient un levier central pour redéfinir les rapports de pouvoir. Par ailleurs, la multiplicité des acteurs impliqués et l'importance des communications numériques soulignent le caractère flexible et en réseau de cette organisation, tout en révélant certaines vulnérabilités face à l'action policière.

Quelques semaines plus tard, le 27 novembre 2023, l'assassinat à Charlesbourg de Michel Guérin, alias « Doune », un Hells Angels, attribué à un commando venu à Québec sur ordre de la BFM, constitue un moment charnière : la BFM se projette alors comme adversaire crédible des motards, y compris sur leur terrain³⁴.

6.3.2 Escalade de la guerre contre les Hells Angels et extension de la violence (début 2024)

Le début de l'année 2024 correspond à une phase d'escalade. Le 1er janvier 2024, des pourparlers ont lieu entre la BFM et les Hells Angels pour éviter une guerre ouverte, signe que la menace posée par le groupe de Turmel est déjà perçue comme sérieuse³⁵. Cependant, ces tentatives d'apaisement échouent rapidement. En février 2024, plusieurs événements montrent que la BFM adopte une stratégie offensive : tentative d'enlèvement de Mario « Banane » Auger dans la région de Québec le 1er février³⁶ ; cas de séquestration impliquant Kevin Gingras-Gaudet, James Célestin « Frékent » et David Marceau-Maillefert le 4 février³⁷ ; puis surtout, le 9 février 2024, la séquestration et la torture à Saint-Malachie de Dave Turgeon et Stéphane Boutin, affiliés aux Hells Angels, dans un guet-apens organisé par des membres de la BFM, dont Rémi

³³ Pierre-Paul Biron, « Un autre individu lié au BFM condamné à une peine de pénitencier pour deux événements violents », *Le Journal de Québec*, 28 mars 2025.

³⁴ Félix Séguin et Kathryne Lamontagne, « Les Hells Angels visés par le gang de "Pic" Turmel pendant leur rassemblement annuel », *QUB*, 7 mai 2024.

³⁵ Éric Thibault, Kathryne Lamontagne et Félix Séguin, « Guerre des trafiquants à Québec : les Hells Angels veulent éviter le pire », *QUB*, 17 février 2024.

³⁶ Éric Thibault, Félix Séguin, Kathryne Lamontagne, Jean-Louis Fortin et Elisa Cloutier, « Guerre des stupéfiants : les Hells Angels en ont assez », *Journal de Montréal*, 24 février 2024.

³⁷ Elisa Cloutier et Pierre-Paul Biron, « Doigt et orteil coupés après un kidnapping : un jeune de 19 ans accusé de voies de fait graves, d'enlèvement et de séquestration », *Le Journal de Québec*, 29 février 2024.

Fournier, Dave Galienne-Picard, Evan Lavoie et Patrick Martin³⁸. Cet épisode est central puisqu'il révèle un mode opératoire fondé sur l'enlèvement, l'humiliation et la torture, typique d'une violence de domination territoriale.

Le même schéma apparaît au Saguenay, où All Boivin est soupçonné, le 22 février 2024, d'avoir commandité l'enlèvement et la mutilation de Michael Chouinard, retrouvé à Montréal avec des doigts sectionnés, exécution confiée à Julien Leguédard, 19 ans³⁹. Ici, deux tendances se dégagent : d'une part, l'usage de très jeunes exécutants ; d'autre part, la diffusion régionale d'un répertoire violent fondé sur la séquestration et la mutilation.

Le 29 février 2024, l'opération Scandaleux de la Sûreté du Québec marque un premier coup policier majeur. Trente-deux personnes liées à la BFM sont arrêtées, une quarantaine de perquisitions sont réalisées, et des armes à feu, des chargeurs haute capacité et des stupéfiants sont saisis à Montréal, à Longueuil, au Saguenay et à Sept-Îles. Le même jour, plusieurs proches de Dave Turmel comparaissent à Québec, ceux-ci étant Audrey Lessard, Dereck Morin Martel, Christopher Fafard, Sébastien Rodrigue, Vince Bergeron et Kevin Bédard-Morin⁴⁰. Ces arrestations confirment l'existence d'une structure déjà multi-site, dotée de cellules régionales et capable de combiner trafic, séquestration, extorsion et violence armée.

6.3.3 Territorialisation régionale et professionnalisation sous pression policière (printemps-été 2024)

Au printemps et à l'été 2024, la BFM apparaît comme un réseau fortement territorialisé, avec trois espaces majeurs : Québec/Lévis, Saguenay-Lac-Saint-Jean, et la Côte-Nord.

Le 1er mars 2024, quatre trafiquants travaillant pour All Boivin sont arrêtés au Saguenay-Lac-Saint-Jean, avec saisies de méthamphétamine, cocaïne et psilocybine⁴¹. Les 1er, 9 et 15 avril 2024, plusieurs événements armés au Saguenay impliquent ou visent des proches de Boivin : David Trottier-Boucher et Guillaume Piché sont liés à une fusillade à l'intersection de la rue Bégin et du boulevard de l'Université, à des tentatives d'enlèvement et à une tentative de meurtre sur une mauvaise cible à La Baie ; Zachary Gagnon est impliqué dans des coups de feu à Chicoutimi⁴². Cela montre que la BFM cherche à imposer ou défendre ses positions locales par l'intimidation armée, parfois au prix d'erreurs de ciblage.

³⁸ Martin Lavoie, « Torture à Saint-Malachie : 30 mois de prison pour avoir attiré la victime, un proche des Hells Angels, dans un guet-apens organisé par le Blood Family Mafia », *Le Journal de Québec*, 23 décembre 2025.

³⁹ Pascal Robidas et Catherine Paradis, « Un des criminels les plus recherchés au Québec soupçonné de l'enlèvement d'un Saguenéen », *Radio-Canada*, 26 février 2024 ; Pierre-Paul Biron, « Un jeune arrêté dans une sordide histoire de séquestration où la victime a eu un doigt et un orteil coupés reconnaît sa participation à l'infraction », *Le Journal de Québec*, 29 mars 2025 ; Elisa Cloutier et Pierre-Paul Biron, « Doigt et orteil coupés après un kidnapping : un jeune de 19 ans accusé de voies de fait graves, d'enlèvement et de séquestration », *Le Journal de Québec*, 29 février 2024.

⁴⁰ Félix Morissette-Beaulieu, « Opération Scandaleux : "On a donné un bon coup, mais ce n'est pas terminé" », *Radio-Canada*, 29 février 2024.

⁴¹ Jérémy Bernier, « Perquisition au Saguenay-Lac-Saint-Jean : des trafiquants d'All Boivin épinglés », *Le Journal de Québec*, 1^{er} mars 2024.

⁴² Nicolas St-Pierre et Dominique Lelièvre, « Lutte aux violences armées : deux hommes liés à All Boivin arrêtés », *Le Journal de Québec*, 5 février 2026 ; Pascal Girard, « Zachary Gagnon accusé pour des tentatives de meurtre à La Baie et à Chicoutimi en avril », *Radio-Canada*, 19 décembre 2024 ; Jérémy Bernier, « Tentative de meurtre à La Baie : un signal d'alarme pour les autorités », *Le Journal de Québec*, 4 octobre 2024.

Dans la région de Québec, le 25 avril 2024, l'arrestation de Maxime Vaillancourt à Val-Bélair lors d'une importante saisie d'armes à feu, suivie d'autres arrestations, indique que le groupe investit aussi dans les capacités armées⁴³. La même période révèle une articulation étroite entre rue et carcéral : le 14 mai 2024, la perquisition dans la cellule de Guillaume Piché met au jour un téléphone cellulaire lui permettant de diriger son groupe depuis la prison⁴⁴. La continuité du contrôle depuis l'intérieur des institutions correctionnelles renforce l'image d'une organisation souple et réticulaire.

Le conflit avec les Hells Angels s'intensifie ensuite dans des zones périphériques. Le 4 mai 2024, lors de la « First Run » des Hells à Saint-Denis-de-Brompton, des membres de la BFM intimident les motards, incendient le repaire des Red Devils à Frampton et se présentent armés devant une résidence⁴⁵. Le 5 mai 2024, à Frampton, Édouard de Beaumont « Loko » et Philippe-Antoine Blais sont liés à une agression armée contre un repaire des Red Devils, au cours de laquelle Samuel Chabot-Lussier, un Hells, est blessé par balle⁴⁶. Ces attaques traduisent la volonté de la BFM de déstabiliser les infrastructures périphériques des Hells et de les défier symboliquement lors de moments rituels importants.

6.3.4 Guerre ouverte, logique de représailles et diffusion interrégionale (automne 2024)

À partir de septembre 2024, la confrontation avec les Hells Angels prend la forme d'une guerre ouverte, avec une multiplication d'attaques croisées et d'actes d'intimidation. Le 1er septembre 2024, deux tentatives de meurtre sont attribuées à la BFM : Patrick Laurendeau est visé par des tirs dans sa voiture avec son épouse, tandis que des coups de feu sont tirés contre la résidence de Jean-Noël « Sarto » Lacroix à Québec⁴⁷. Le 7 septembre 2024, André Bourgoïn est assassiné à Mont-Joli, dans ce qui est présenté comme une purge des Hells après son rapprochement avec la BFM⁴⁸. Le 19 septembre 2024, la tête de Dave Turmel est mise à prix à 500 000 dollars par les Hells Angels, ce qui constitue un indicateur clair d'escalade⁴⁹. Le même jour, des coups de feu sont tirés contre le repaire des Hells Angels à Hérouxville, acte probablement commandité par la BFM⁵⁰.

L'automne 2024 voit aussi la multiplication d'enlèvements et d'actes coercitifs. Le 1er octobre 2024, cinq proches des Hells auraient été enlevés et séquestrés à Lévis en deux semaines⁵¹. Le 15 décembre 2024,

⁴³ Vincent Desbiens, « Importante saisie d'armes à Val Bélair : un proche du Blood Family Mafia arrêté », *Le Journal de Québec*, 25 avril 2024.

⁴⁴ Nicolas St-Pierre et Dominique Lelièvre, « Lutte aux violences armées : deux hommes liés à All Boivin arrêtés », *Le Journal du Québec*, 5 février 2026.

⁴⁵ Félix Séguin et Kathyne Lamontagne, « Les Hells Angels visés par le gang de "Pic" Turmel pendant leur rassemblement annuel », *QUB*, 7 mai 2024.

⁴⁶ Eric Gourde, « Arrestation de deux proches de Dave Turmel », *Beauce Média*, 16 avril 2025.

⁴⁷ Kathyne Lamontagne, Félix Séguin et Jean-Louis Fortin, « La guerre des stupéfiants reprend de plus belle à Québec », *Le Journal de Québec*, 10 septembre 2024.

⁴⁸ Félix Séguin, Kathyne Lamontagne, « Guerre des stupéfiants : les Hells Angels ripostent », *TVA Nouvelles*, 16 septembre 2024.

⁴⁹ Félix Séguin, « Guerre des stupéfiants : 500 000\$ sur la tête du caïd Dave "Pic" Turmel », *Le Journal de Montréal*, 19 septembre 2024.

⁵⁰ Vincent Larouche, et Daniel Renaud, « Coups de feu vers un repère des Hells Angels à Hérouville », *La Presse*, 19 septembre 2024.

⁵¹ Kathyne Lamontagne, Elisa Cloutier et Félix Séguin, « Guerre des stupéfiants : cinq enlèvements en deux semaines à Lévis », *Le Journal de Québec*, 10 octobre 2024.

l'assassinat de Jennifer Morin, mère de Jeffrey Morin, membre de la BFM, à la suite d'une erreur sur la personne commise par des exécutants du groupe UPT160 de Côte-des-Neiges, montre que le conflit déborde désormais largement les frontières régionales et implique des sous-traitants montréalais⁵². Le recours à des exécutants externes révèle une complexification du conflit et une intégration plus large dans l'écosystème criminel québécois.

6.3.5 Structuration logistique, transnationalisation et succession (2025)

L'année 2025 constitue un moment de bascule. D'un côté, la BFM continue de déployer une forte capacité opérationnelle ; de l'autre, les arrestations et les perquisitions mettent au jour une structuration logistique plus sophistiquée. Le 16 janvier 2025, deux événements illustrent la poursuite de la guerre contre les Hells : l'assassinat à Joliette d'Antoine de Margerie Blais, sympathisant des Hells et importateur de cocaïne pour leur compte, et une attaque à l'arme à feu contre Alexandre Maltais, Hells Angels de Québec, à Sainte-Marie en Beauce⁵³. Le 17 janvier 2025, Dave Mathieu, membre de la BFM, reconnaît sa culpabilité dans la torture de Dave Turgeon, proche des Hells, qu'il a brûlé après l'avoir aspergé d'essence⁵⁴. Ces événements confirment que la guerre se joue autant sur le contrôle des marchés que sur la capacité à humilier et neutraliser les acteurs adverses.

La répression policière révèle alors une organisation plus professionnalisée. Le 29 janvier 2025, une opération simultanée à Québec et à Rivière-du-Loup mène à l'arrestation de six hommes, dont Maxime Lagacé et Jeffrey Morin, avec saisie de dizaines d'armes à feu⁵⁵. Le 1er mars 2025, l'arrestation à Portneuf de Philippe Rochette, identifié comme coordinateur logistique, ouvre une enquête sur Bryan Lavoie « Fantom », présenté comme l'armurier du groupe⁵⁶. Le 27 mars 2025, une perquisition chez ce dernier révèle un véritable arsenal : fusil à pompe, AR-15, AK semi-automatique, chargeurs haute capacité, munitions, drone et matériel utilisé pour des séquestrations⁵⁷. Ces éléments suggèrent un degré élevé de spécialisation interne : la BFM n'est plus seulement un regroupement violent « de rue », mais un réseau doté de fonctions logistiques, territoriales et armurières distinctes.

Le même 27 mars 2025, l'arrestation de Dave Turmel en Italie constitue un événement majeur⁵⁸. Recherché pour trafic, complot et agression armée, il y aurait négocié d'importantes cargaisons de drogue avec des

⁵² Pascal Robidas, « Ce qu'on sait sur l'erreur sur la personne qui a mené au meurtre de Jennifer Morin », *Radio-Canada*, 30 septembre 2025.

⁵³ Pierre-Paul Biron, « Coups de feu à Sainte-Marie : rare attaque directe sur un membre en règle », *Le Journal de Québec*, 16 janvier 2025.

⁵⁴ Yannick Bergeron, « Guerre des stupéfiants : coupable d'avoir torturé un proche des Hells », *Radio-Canada*, 17 janvier 2025.

⁵⁵ Patrick Bergeron, « Blood Family Mafia : un Luperivois emprisonné pour trafic d'armes », *Radio-Canada*, 2 décembre 2025 ; CIMT-CHAU, « Perquisition à Rivière-du-Loup : opération policière lié au trafic de stupéfiants sur la rue Témiscouata », *TVA Nouvelles*, 13 mai 2025 ; Félix Morissette-Beaulieu, « Six personnes arrêtées pour trafic d'armes et de drogues à Québec et Rivière-du-Loup », *Radio-Canada*, 29 janvier 2025.

⁵⁶ Yannick Bergeron, « Un "armurier" du BFM prenait ses ordres directement de Dave "Pic" Turmel », *Radio-Canada*, 10 juillet 2025.

⁵⁷ Pierre-Paul Biron, « Blood Family Mafia ; le gang de "Pic" Turmel tenté par les bombes ? », *Le Journal de Québec*, 12 juillet 2025.

⁵⁸ Stéphanie Marin, « Deux opérations policières en deux jours contre la Blood Family Mafia », *Le Devoir*, 16 mai 2025 ; Olivier Faucher, « Dave "Pic" Turmel aurait traité "d'importantes cargaisons de drogue" avec la mafia à Rome », *TVA Nouvelles*, 30 mars

trafiquants romains liés à la 'Ndrangheta et à la Camorra. Ce fait est capital, car il situe la BFM dans une dynamique de transnationalisation : le groupe n'est plus seulement régional, il tente d'accéder à des filières internationales d'approvisionnement. Quelques jours plus tard, le 1er avril 2025, Turmel nomme Tommy « Montmagny » Bernier-Thibault comme successeur, signe que la question de la succession est anticipée et que l'organisation cherche à se maintenir malgré la perte de son chef⁵⁹.

6.3.6 Recomposition, éclatement régional et fragmentation (de mi-2025 à 2026)

À partir de la mi-2025, la BFM entre dans une phase de fragilisation relative. Les opérations policières se multiplient : le 19 mars 2025 contre le réseau d'All Boivin au Saguenay et sur la Côte-Nord⁶⁰ ; le 20 mars 2025 à Lévis⁶¹ ; le 21 mars 2025 à Pakua Shipi, où une femme de 40 ans est arrêtée dans une cellule liée à la BFM impliquant aussi des mineurs⁶² ; le 23 mai 2025 au Saguenay, y compris à la résidence de la mère d'All Boivin, où sont saisis 4 kg de cocaïne, 300 000 dollars et une quinzaine d'armes⁶³ ; le 4 juin 2025, lors d'une opération à Montréal, Laval, Terrebonne, Sainte-Agathe-des-Monts et Ottawa visant un groupe contrôlé par Boivin⁶⁴.

Cette extension géographique confirme à la fois la diffusion du groupe et sa vulnérabilité. Dans le même temps, la violence ne faiblit pas : le 11 juin 2025, un homme de 22 ans est tabassé à Lévis pour une dette de drogue⁶⁵ ; le 27 juin 2025, un garage lié à Philippe Rochette est incendié à Lévis⁶⁶ ; le 21 juillet 2025, David Bouchard-Michel « Misery » séquestre et agresse à l'arme blanche un homme à Mani-Utenam⁶⁷ ; le 23 juillet 2025, trois hommes armés sont arrêtés à Lévis alors qu'ils allaient s'en prendre à un membre de la BFM⁶⁸. Le groupe semble alors à la fois attaqué de l'extérieur et fragilisé de l'intérieur.

L'été 2025 révèle aussi une montée en puissance de l'arsenal disponible. Le 14 août 2025, une cache d'explosifs est découverte à Saint-Léonard-de-Portneuf, liée à la BFM⁶⁹. Ce fait suggère une évolution possible du répertoire d'action vers des formes plus destructrices, dépassant la simple circulation d'armes

2025; Éric Thibault, Kathyne Lamontagne, Félix Séguin et Maxime Deland, « Le rapatriement du caïd Dave "Pic" Turmel au Québec après ses 610 jours en cavale fait saliver ses nombreux ennemis », *Le Journal de Montréal*, 29 mars 2025.

⁵⁹ Félix Séguin, « Dave "Pic" Turmel a nommé Tommy « Montmagny » Bernier-Thibault comme successeur », *FM.93*, 4 avril 2025.

⁶⁰ Jérémy Bernier, « Trafic de stupéfiants : All Boivin perd encore des plumes », *Le Journal de Québec*, 19 mars 2025.

⁶¹ Jérémy Bernier, « Trafic de stupéfiants : frappe contre le BFM à Lévis », *Le Journal de Québec*, 20 mars 2025.

⁶² Bénédicte Filippi, « Une présumée trafiquante de drogue liée à la Blood Family Mafia arrêtée à Pakua Shipi », *Radio-Canada*, 21 mars 2025.

⁶³ Nicolas St-Pierre, « Vague de perquisitions à Saguenay : la résidence de la mère d'All Boivin visée par les policiers », *Le Journal de Montréal*, 23 mai 2025.

⁶⁴ Jérémy Bernier, Jean-François Racine, « Crime organisé : bilan d'une autre opération majeure visant All Boivin », *Le Journal de Québec*, 4 juin 2025.

⁶⁵ Jérémy Bernier, « Un homme tabassé pour une dette à Lévis : des membres du BFM s'en sont pris à lui », *Le Journal de Québec*, 11 juin 2025.

⁶⁶ Jérémy Bernier, « Incendie criminel majeur à Lévis : le bâtiment est lié au BFM », *Le Journal de Québec*, 27 juin 2025.

⁶⁷ Renaud Chicoine-McKenzie, « Un acteur important de la BFM sur la Côte-Nord, le rappeur Mizery, a été arrêté », *Radio-Canada*, 14 août 2025.

⁶⁸ Vincent Desbiens, « Ils visaient un membre du Blood Family mafia : trois hommes armés en pleine rue arrêtés à Lévis », *Le Journal de Québec*, 23 juillet 2025.

⁶⁹ Mariane Bergeron-Courteau et Louis Gagné, « De la dynamite saisie dans une cache de la BFM dans Portneuf », *Radio-Canada*, 14 août 2025.

de poing. Dans le même temps, les Hells Angels répliquent par des démonstrations de force sur la Côte-Nord, le 25 août 2025, et par des agressions directes contre des membres ou proches de la BFM, comme à Sept-Îles le 2 septembre 2025⁷⁰.

Le 1er janvier 2026, un élément décisif apparaît : la BFM perd du terrain et un nouveau groupe issu de la scission d'All Boivin commence à émerger sur la Côte-Nord, le North Savage Gang⁷¹. Cette scission signale que la structure initialement centrée sur Dave Turmel se fragmente désormais sous l'effet cumulé de la répression, des rivalités internes et de la territorialisation régionale des cellules.

6.4 Ascension rapide et fragilité structurelle : la Blood Family Mafia comme acteur émergent du crime organisé

La première tendance est la rapidité de l'ascension. En l'espace de deux ans, la BFM passe d'un regroupement structuré autour de quelques figures de Québec et du Saguenay à un acteur capable de défier frontalement les Hells Angels, de déployer des cellules régionales et de s'insérer dans des circuits internationaux.

La deuxième tendance est la forte territorialisation multi-régionale. La BFM ne repose pas sur un seul quartier ou une seule ville, mais sur un archipel de pôles : Québec/Lévis, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Beauce, Rivière-du-Loup, avec des extensions vers Montréal, Laval, Ottawa et même l'Italie. Cette configuration est beaucoup plus réticulaire que celle des « gangs » classiques.

La troisième tendance est le recours massif à la coercition comme mode de gouvernement criminel. Enlèvements, séquestrations, tortures, extorsion, coups de feu sur résidences, incendies criminels et agressions ciblées reviennent constamment. La violence ne sert pas seulement à éliminer des rivaux ; elle sert à produire de la peur, à discipliner les débiteurs, à tester les frontières territoriales et à se faire reconnaître comme acteur dominant.

La quatrième tendance est la fragmentation fonctionnelle de l'organisation. Au fil des enquêtes, apparaissent des rôles spécialisés : Dave Turmel comme chef, All Boivin comme patron régional, Philippe Rochette comme coordonnateur logistique, Bryan Lavoie « Fantom » comme armurier, Édouard de Beaumont « Loko » comme gestionnaire de territoire et comptable. Cette division du travail rapproche la BFM d'une organisation criminelle plus mature que d'un simple « gang ».

La cinquième tendance est l'intégration de jeunes et d'acteurs périphériques. Plusieurs exécutants sont jeunes, certains très jeunes, comme Julien Leguéard, 19 ans, ou des jeunes impliqués à Pakua Shipi. On observe aussi l'implication de femmes, de proches familiaux, de rappers ou de sympathisants régionaux. Cela confirme que la BFM fonctionne comme un réseau à points d'entrée multiples, fondé sur la sous-traitance, les affinités locales et la disponibilité d'acteurs remplaçables.

⁷⁰ Radio-Canada, « Des Hells Angels en démonstration de force sur la Côte-Nord », 25 août 2025 ; Vincent Desbiens, « "Fuck BFM!" : des sympathisants des Hells Angels s'attaquent à un homme à la sortie d'un bar de Sept-Îles », *Le Journal de Québec*, 2 septembre 2025.

⁷¹ Renaud Chicoine-McKenzie, « Après la BFM, le North Savage Gang prend de l'ampleur », *Radio-Canada*, 14 janvier 2026.

Enfin, la dernière tendance est la fragilité structurelle croissante. L'arrestation de Turmel, les coups policiers répétés, les agressions en prison contre James Célestin, Guillaume St-Louis Bernier ou Maxime Maheux, ainsi que la scission autour d'All Boivin, montrent qu'à mesure qu'elle s'étend, la BFM devient plus vulnérable à la fragmentation.

6.5 Arab Power (2021–2026) : montée, structuration carcérale et confrontation avec les pôles traditionnels

Le groupe Arab Power apparaît comme un acteur émergent du crime organisé montréalais, cherchant à s'imposer face aux structures établies, notamment les Hells Angels et certains réseaux mafieux. Ses activités incluent le recours à l'extorsion, à l'intimidation, aux incendies criminels ainsi qu'à des attaques ciblées contre des figures influentes du milieu, dont des proches de Jean-Philippe Célestin et de Gregory Woolley. Le fonctionnement du groupe se caractérise par une logique quasi militarisée, évoquant des « missions » ou une « guerre », et par une capacité à maintenir des opérations même depuis l'intérieur des établissements carcéraux, notamment par l'utilisation de téléphones clandestins et de drones pour acheminer du matériel illicite.

6.5.1 Émergence d'acteurs violents et ancrage dans des conflits ciblés (2021–2022)

L'émergence d'Arab Power comme acteur structuré du crime organisé montréalais s'inscrit d'abord à travers des trajectoires individuelles marquées par une violence extrême et démonstrative.

Le 17 août 2021, à Laval, l'assassinat de Nitchell Lapaix constitue un événement charnière dans la montée d'Arab Power et, plus largement, dans la reconfiguration du milieu criminel montréalais. Abattu à la sortie du bar de danseuses Crazy Moon⁷², Lapaix n'est pas une figure marginale : il est identifié comme bras droit de Jean-Philippe Célestin, jouant un rôle clé dans la gestion de la prostitution sur la Rive-Sud ainsi que dans certaines activités liées au trafic de stupéfiants⁷³. Récemment libéré de prison, il évoluait dans un contexte de tensions déjà vives, dont l'origine remonterait à un conflit né en détention autour du contrôle de marchés de drogue. Son assassinat apparaît ainsi comme une attaque ciblée contre l'entourage rapproché de Célestin, visant à fragiliser un réseau criminel déjà structuré⁷⁴.

Les auteurs présumés, Sylvain Kabbouchi et Tareck Youssef Baydoun, incarnent une nouvelle génération d'acteurs violents en émergence. Kabbouchi, issu du gang BLOCC Mafia à Laval, est décrit par les autorités comme une « véritable tête d'affiche de la violence », impliqué dans un large éventail d'activités allant du trafic de stupéfiants aux enlèvements, en passant par les décharges d'armes à feu et les invasions de domicile⁷⁵. Déjà cible de tentatives de meurtre, il s'impose rapidement comme un acteur central capable de structurer et de diriger des actions violentes, jusqu'à devenir l'un des leaders d'Arab Power. Le fait que le meurtre de Lapaix ait été ensuite célébré sur les réseaux sociaux illustre une transformation des logiques

⁷² Mayssa Ferah, « Deux suspects arrêtés dans l'enquête du meurtre de Nitchell Lapaix », *La Presse*, 20 décembre 2022.

⁷³ Daniel Renaud, « Le chef de gang Jean-Philippe Célestin acquitté », *La Presse*, 9 janvier 2024.

⁷⁴ Mayssa Ferah, « Deux suspects arrêtés dans l'enquête du meurtre de Nitchell Lapaix », *La Presse*, 20 décembre 2022.

⁷⁵ Jean-Louis Fortin, Félix Séguin, Éric Thibault et Nicolas Brasseur, « Qui sont les jeunes gangs violents et instables qui terrorisent Montréal ? », *Le Journal de Montréal*, 10 octobre 2024.

criminelles⁷⁶ : la violence ne sert plus uniquement à éliminer un adversaire, mais devient également un outil de mise en scène, de reconnaissance et de construction réputationnelle dans un environnement marqué par la compétition symbolique. L'assassinat de Lapaix en août 2021 apparaît ainsi comme un moment fondateur, marquant à la fois l'entrée en scène d'Arab Power comme acteur structurant et le début d'une phase de conflictualité accrue entre réseaux émergents et organisations plus établies. Cet événement s'inscrit dans un contexte plus large d'instabilité et de recomposition du crime organisé à Montréal, caractérisé par la montée de groupes jeunes, mobiles et violents. Arab Power, en pleine expansion, cherche à s'imposer sur les marchés de stupéfiants en rivalité directe avec le réseau de Célestin, lui-même progressivement intégré à l'orbite des Hells Angels via les Maraudeurs⁷⁷.

La dynamique de violence se poursuit le 18 janvier 2022, toujours à Laval, lorsque Sylvain Kabbouchi commet une invasion de domicile suivie d'un enlèvement d'une femme enceinte, dans un contexte de conflit lié à une transaction de 300 000 \$ en cryptomonnaies⁷⁸. Kabbouchi est d'abord arrêté en janvier 2022 dans le cadre de cette affaire, avant d'être de nouveau appréhendé en décembre 2022, cette fois en lien avec le meurtre de Nitchell Lapaix⁷⁹.

Bien que ces arrestations marquent une contrainte formelle, elles n'entravent pas sa capacité d'action : Kabbouchi continue de diriger et d'influencer les activités du groupe depuis l'univers carcéral, une caractéristique qui deviendra rapidement distinctive d'Arab Power et de son mode d'organisation. C'est ainsi que le 9 janvier 2023, l'implication de Kabbouchi dans une agression à la prison de Rivière-des-Prairies, où un délateur aurait été mutilé (langue lacérée), marque une projection du pouvoir du groupe dans l'univers carcéral⁸⁰.

L'autre figure centrale d'Arab Power est Youness Aithaqi, surnommé « Frérot », dont la trajectoire illustre une forme de leadership criminel structuré et durable. Reconnu coupable du meurtre au premier degré de Joseph Sarikakis en 2016, commis en plein jour dans un quartier résidentiel de Montréal, il purge une peine de prison à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans. Cet homicide, exécuté avec sang-froid et suivi d'une fuite organisée, témoigne déjà d'un profil d'acteur capable de planifier et d'assumer des actes de violence létale dans des contextes à haut risque⁸¹. Malgré son incarcération, Aithaqi conserve un rôle actif au sein d'Arab Power, participant à la structuration et à l'orientation des activités du groupe, notamment dans des secteurs comme l'extorsion et l'intimidation de commerçants, qui constituent aujourd'hui un levier central de financement et de contrôle territorial⁸².

Cette capacité d'action s'inscrit dans une configuration particulière du milieu carcéral, où plusieurs figures majeures du groupe, dont Aithaqi, Sylvain Kabbouchi et leur proche collaborateur Tareck Youssef Baydoun,

⁷⁶ Mayssa Ferah, « Deux suspects arrêtés dans l'enquête du meurtre de Nitchell Lapaix », *La Presse*, 20 décembre 2022.

⁷⁷ Fortin, J.-L., Séguin, F., Thibault, E., & Brasseur, N. (2024, 10 octobre). *Qui sont les jeunes gangs violents et instables qui terrorisent Montréal ?* Journal de Montréal.

⁷⁸ Frédérique Guigère, « Une femme enceinte enlevée par quatre clowns à Laval », *TVA Nouvelles*, 18 janvier 2022.

⁷⁹ Mayssa Ferah, « Deux suspects arrêtés dans l'enquête du meurtre de Nitchell Lapaix », *La Presse*, 20 décembre 2022.

⁸⁰ Mayssa Ferah, « Un délateur se fait lacérer la langue », *La Presse*, 6 mars 2023.

⁸¹ Laurent Lavoie, « C'est vraiment pas bon. Vraiment pas » : Ils s'alarment que des leaders de gangs violents soient incarcérés ensemble à Donnacona », *Journal de Montréal*, 5 juillet 2025.

⁸² Daniel Renaud et Mayssa Ferah, « Une nouvelle vague d'extorsion à Montréal ? », *La Presse*, 9 mai 2025.

ont été incarcérées dans un même établissement, notamment à Donnacona⁸³. Cette co-présence favorise une coordination continue des activités criminelles depuis la prison, rendue possible par la proximité physique, l'accès à des téléphones cellulaires et l'existence de réseaux externes d'exécutants. Dans ce contexte, la prison ne constitue pas une rupture, mais plutôt un espace de consolidation organisationnelle, permettant le partage de ressources, la redistribution de « soldats » et la planification d'actes violents, notamment dans le cadre des campagnes d'extorsion.

Aithaqi apparaît ainsi comme un chef à distance, dont l'autorité repose à la fois sur son capital de violence, son statut carcéral, renforçant sa réputation, et sa capacité à s'inscrire dans des réseaux relationnels étendus. Cette configuration illustre plus largement une transformation du crime organisé, où les centres de décision ne sont plus exclusivement territoriaux, mais peuvent être délocalisés et maintenus au sein même des institutions pénitentiaires, contribuant à la résilience et à l'expansion de groupes comme Arab Power.

Ainsi, Arab Power émerge à travers des acteurs violents, fortement individualisés, avec une violence expressive servant à asseoir une réputation dans le milieu criminel.

6.5.2 Reconnaissance criminelle et rôle de Arab Power dans la rupture avec les équilibres établis (2023)

L'année 2023 marque un tournant où Arab Power devient un acteur reconnu dans les équilibres du crime organisé montréalais.

Le 1er juillet 2023 marque un moment révélateur des transformations du crime organisé montréalais. À cette date, Gregory Woolley, figure centrale historiquement associée aux Hells Angels et reconnu comme un médiateur influent entre « gangs », mafia et motards, participe à une série de rencontres avec des représentants d'Arab Power dans un commerce de la couronne nord de Montréal⁸⁴. Ces échanges ne relèvent pas d'un simple contact ponctuel, mais s'inscrivent dans une tentative de régulation stratégique des conflits émergents, notamment en lien avec des campagnes d'extorsion et des actes de violence visant des intérêts économiques établis, dont ceux de l'entrepreneur Tony Accurso⁸⁵. Le fait même que Woolley intervienne directement auprès d'Arab Power indique que le groupe est déjà perçu comme un acteur crédible et perturbateur, capable de menacer des équilibres criminels historiquement stabilisés, notamment ceux liés au contrôle des marchés de l'extorsion, un domaine traditionnellement associé à la mafia italienne, et, plus largement, à la régulation des revenus issus du crime organisé.

Dans ce contexte, Woolley tente d'imposer une forme de limitation des cibles et de contrôle de l'escalade, en demandant explicitement au groupe de ne pas s'attaquer à certains acteurs clés. Cette démarche s'inscrit dans une logique classique du crime organisé montréalais, où la violence est encadrée afin d'éviter des conflits ouverts susceptibles de perturber les flux économiques. Toutefois, cette tentative échoue. Plusieurs

⁸³ Laurent Lavoie, « “C'est vraiment pas bon. Vraiment pas” : Ils s'alarment que des leaders de gangs violents soient incarcérés ensemble à Donnacona », *Journal de Montréal*, 5 juillet 2025.

⁸⁴ Jean-Louis Fortin, Marc Sandreschi, Félix Séguin et Éric Thibault, « Gregory Woolley, médiateur infructueux entre le gang Arab Power et Tony Accurso », *Le Journal de Montréal*, 26 octobre 2024.

⁸⁵ Ibid.

éléments indiquent que les dirigeants d'Arab Power, notamment Youness Aithaqi, sont perçus comme difficilement contrôlables, Woolley allant jusqu'à évoquer la possibilité d'un « carnage » face à l'incapacité de contenir leurs actions⁸⁶. Ce constat est central : il traduit le passage d'un modèle de gouvernance criminelle relativement régulé à une configuration plus instable, où de nouveaux acteurs refusent les règles implicites du jeu.

L'enjeu principal de ces tensions réside dans le contrôle des marchés criminels, en particulier ceux liés à l'extorsion et au trafic de stupéfiants. Arab Power ne se contente pas d'intégrer ces marchés : le groupe cherche à redéfinir les règles de leur exploitation, en s'attaquant directement à des cibles associées à des réseaux établis et en imposant ses propres logiques de taxation et d'intimidation. Cette stratégie remet en cause non seulement les intérêts économiques de la mafia et de ses alliés, mais aussi les mécanismes de régulation qui permettaient jusqu'alors de limiter la violence. En ce sens, Arab Power incarne une forme de désintermédiation criminelle, où les nouveaux acteurs contournent les figures d'autorité traditionnelles pour imposer un rapport de force direct.

L'assassinat de Gregory Woolley, le 17 novembre 2023, constitue l'aboutissement de cette rupture. Abattu en plein jour, cet homicide marque symboliquement la fin d'une capacité de médiation historique au sein du crime organisé montréalais. Les soupçons pesant sur Arab Power renforcent l'idée que le groupe est désormais en mesure de défier indirectement les Hells Angels et la mafia, non pas nécessairement en les affrontant frontalement, mais en s'attaquant aux mécanismes mêmes qui structuraient leur pouvoir⁸⁷. À partir de ce moment, Arab Power cesse d'être un simple groupe émergent pour devenir un acteur conflictuel majeur, contribuant à un réalignement plus large du crime organisé, caractérisé par la fragmentation des alliances, l'intensification des violences et l'érosion des formes traditionnelles de gouvernance criminelle.

6.5.3 Violence stratégique et recomposition des rapports de force : la séquence conflictuelle (2024)

Dès janvier 2024, Arab Power lance une guerre d'extorsion contre des commerçants de Montréal, indiquant une volonté de contrôler des territoires économiques et de générer des revenus autonomes.

Le 1er février 2024, l'assassinat de Brandon Jean Célestin, frère de Jean-Philippe Célestin, confirme une intensification des attaques ciblées visant des figures stratégiques ou des relais opérationnels au sein des réseaux criminels. Abattu à Montréal à la sortie d'une salle de réception après un événement familial, il est atteint par une vingtaine de projectiles tirés depuis un véhicule, ce qui témoigne d'une mise en scène de violence hautement létale et planifiée. Si la victime elle-même occupait un rôle actif, étant considérée par la police comme un gestionnaire du trafic de stupéfiants au centre-ville pour le compte de son frère, plusieurs éléments suggèrent que l'attaque pourrait également avoir visé indirectement Jean-Philippe Célestin lui-même, présent lors de l'événement⁸⁸. Cet homicide s'inscrit dans une séquence plus large de

⁸⁶ Éric Thibault, Marc Sandrechi, Félix Séguin et Jean-Louis Fortin, « Crime organisé : le caïd Gregory Woolley a prédit "un carnage" après avoir échoué à raisonner l'un des gangs qui inquiètent la police », *Journal de Montréal*, 26 octobre 2024.

⁸⁷ Éric Thibault, Marc Sandrechi, Félix Séguin et Jean-Louis Fortin, « Crime organisé : le caïd Gregory Woolley a prédit "un carnage" après avoir échoué à raisonner l'un des gangs qui inquiètent la police », *QUB*, 26 octobre 2024.

⁸⁸ Daniel Renaud, « Le frère de Jean-Philippe Célestin assassiné après des fiançailles », *La Presse*, 17 février 2024.

violences touchant l'entourage de Célestin, déjà fragilisé par l'assassinat de son lieutenant Nitchell Lapaix en 2021, et confirme une stratégie consistant à désarticuler les réseaux adverses en ciblant leurs structures intermédiaires. En frappant des figures proches mais opérationnellement centrales, les groupes rivaux cherchent à affaiblir la capacité de contrôle territorial et logistique du réseau, notamment dans des zones stratégiques comme le centre-ville de Montréal. Cette logique s'inscrit également dans la recomposition postérieure à l'assassinat de Gregory Woolley, dont Célestin était un allié, et dans un contexte où les équilibres entre « gangs », mafia italienne et réseaux affiliés aux Hells Angels sont profondément remis en question.

Les arrestations effectuées en décembre 2024, en lien avec les meurtres de Noël Garcia-Frias (juin 2023), Justice Owusu Tajudeen (août 2023) et Christopher Shawn Jean Vilsaint (mai 2024), permettent de reconstituer une dynamique où la violence est planifiée, coordonnée et intégrée à des logiques de représailles et de contrats ciblés, opposant plusieurs groupes du grand Montréal et de Laval autour du contrôle des marchés criminels, notamment le trafic de stupéfiants et les réseaux d'influence⁸⁹. Le cas de Garcia-Frias, vraisemblablement victime d'une erreur sur la personne, illustre les dérives et les effets collatéraux de ces conflits, tandis que les assassinats de Tajudeen et de Vilsaint témoignent d'une volonté d'éliminer des acteurs identifiés comme stratégiques dans leurs réseaux respectifs⁹⁰.

Un élément central de cette dynamique réside dans le rôle de M'hammed Berberi, dont la trajectoire illustre les recompositions contemporaines du crime organisé. Initialement associé à la coalition de gangs d'allégeance bleue connue sous le nom de « 26 », aux côtés de figures comme Christopher Shawn Jean Vilsaint et Justice Tajudeen, Berberi est décrit comme un transfuge, ayant changé d'allégeance au profit d'Arab Power lors de son incarcération⁹¹. Ce repositionnement, survenu en milieu carcéral, a contribué à exacerber les tensions, en transformant un acteur auparavant intégré à un réseau en opérateur actif contre ses anciens alliés. Depuis la prison, il orchestre, avec d'autres complices comme Andreï Donet, une véritable campagne d'élimination ciblée, reposant sur une planification méthodique : utilisation de balises GPS, surveillance des proches, mobilisation d'équipes sur le terrain, financement des opérations et mise à prix des cibles. Cette capacité à diriger des opérations complexes depuis l'incarcération s'inscrit directement dans les modes d'action d'Arab Power, dont plusieurs leaders coordonnent leurs activités à distance.

Selon les médias, Christopher Shawn Jean Vilsaint évoque, peu avant sa mort, la mise à prix de sa tête, mentionnant explicitement un « conflit avec les Arabes ». Si le dossier judiciaire ne permet pas d'établir clairement si M'hammed Berberi était informé de ce contrat, il ressort néanmoins qu'il déploie des efforts soutenus pour localiser précisément la cible, allant jusqu'à offrir 100 000 dollars non pas pour l'exécuter, mais pour obtenir sa localisation⁹².

⁸⁹ Laurent Lavoie, « Cinq suspects arrêtés : trois meurtres dans le grand Montréal pourraient être résolus », *Le Journal de Montréal*, 11 décembre 2024.

⁹⁰ Ibid.

⁹¹ Mayssa Ferah, « Deux conflits, trois gangs, quatre arrestations », *La Presse*, 17 juillet 2024.

⁹² Mayssa Ferah, « Un complot orchestré en prison de A à Z », *La Presse*, 24 octobre 2025.

L'assassinat de Christopher Shawn Jean Vilsaint s'inscrit dans une configuration conflictuelle multidimensionnelle, où se superposent logiques de représailles, rivalités territoriales et luttes d'influence entre groupes criminels. Selon les éléments disponibles, l'hypothèse principale avancée par les enquêteurs citées par les médias est celle d'une réplique directe au meurtre de Frédéric Michel, alias « Boolin », membre du groupe lavallois des 24, tué en avril 2024⁹³. Les individus arrêtés pour l'homicide de Vilsaint, William Beauvais-Bazile et Romuald Surin, étaient d'ailleurs des proches de Michel, ce qui renforce l'idée d'une vengeance structurée, typique des dynamiques de violence entre groupes rivaux, où chaque homicide appelle une contre-réaction afin de préserver la réputation et l'équilibre des forces. Toutefois, cette explication ne suffit pas à elle seule. Vilsaint semble avoir occupé une position centrale au sein d'une coalition d'allégeance bleue, notamment le 26, et était impliqué dans des conflits prolongés avec plusieurs acteurs, dont les groupes lavallois 24 et Flame Head Boys et, plus largement, avec Arab Power, en pleine ascension⁹⁴. Ces tensions croisées traduisent une situation où Vilsaint devient une cible stratégique, à la fois pour des raisons de vengeance immédiate et pour des enjeux plus larges de contrôle des réseaux criminels. Ainsi, son assassinat apparaît moins comme un acte isolé que comme le produit d'une convergence de conflits, dans un contexte de fragmentation et de recomposition du crime organisé, où l'élimination d'acteurs influents sert simultanément des logiques de représailles, de repositionnement et de domination. Comme le montre la séquence analysée, les homicides ne relèvent pas uniquement de conflits ponctuels, mais s'inscrivent dans des logiques imbriquées de représailles, de contrôle des marchés et de repositionnement dans un environnement criminel en recomposition.

Cette dynamique s'étend également à l'espace carcéral, qui apparaît de plus en plus comme un lieu central de gouvernance criminelle. Ainsi, le passage à tabac d'un détenu à la prison de Québec le 2 août 2024⁹⁵, suivi le 1er novembre 2024 par un épisode de torture impliquant une simulation de noyade (filmé et diffusé) contre un individu refusant de payer une taxe, illustrent la capacité d'Arab Power à imposer un contrôle coercitif même en détention⁹⁶.

6.5.4 Apogée conflictuelle interne, tensions avec la mafia (2025-2026)

L'année 2025 est marquée par un double dynamique : puissance persistante et fragmentation interne.

Le 17 janvier 2025, Sylvain Kabbouchi est placé dans un secteur ultra sécurisé à la prison de Bordeaux, après avoir continué à diriger des activités criminelles via cellulaires, commanditer des attaques, organiser des

⁹³ Mayssa Ferah, « Deux présumés meurtriers arrêtés », *La Presse*, 18 juin 2024.

⁹⁴ Ibid.

⁹⁵ Jérémy Bernier, « Autre altercation dans une prison : un détenu grièvement blessé à Québec », *Le Journal de Québec*, 2 août 2024.

⁹⁶ François Pouliot, « Une personne incarcérée "torturée" et filmée au Centre de détention de Québec », *Radio-Canada*, 7 décembre 2024; Laurent Lavoie, « Séance de torture filmée au Centre de détention de Québec : il voulait éviter de payer une "taxe" à un gang montréalais », *Le Journal de Montréal*, 6 décembre 2024.

violences en détention⁹⁷. Le 11 avril 2025, Kabbouchi et Baydoun sont condamnés pour le meurtre de Nitchell Lapaix en 2021⁹⁸. Cette condamnation formalise leur rôle dans l'écosystème criminel.

Cependant, le 20 juillet 2025 Sylvain Kabbouchi est assassiné à la prison de Donnacona par un autre membre d'Arab Power⁹⁹. Son assassinat à l'établissement à sécurité maximale, constitue un événement hautement révélateur des transformations internes du crime organisé montréalais. Âgé de 26 ans et considéré comme l'un des fondateurs et principaux dirigeants du groupe émergent Arab Power, Kabbouchi a été tué dans un contexte de forte conflictualité intra-organisationnelle. Selon les informations disponibles, il aurait été attaqué de manière ciblée, frappé à la gorge à l'aide d'un objet pointu, dans une agression particulièrement violente, vraisemblablement commise par un membre de son propre groupe¹⁰⁰. Cette modalité opératoire, à la fois rapprochée et hautement symbolique, renvoie aux logiques classiques de purge interne, où la violence vise non seulement à éliminer un individu, mais aussi à réaffirmer un ordre hiérarchique contesté.

L'hypothèse d'une exécution interne est renforcée par les tensions documentées entre Kabbouchi et d'autres figures influentes d'Arab Power. Selon les médias, il y avait des désaccords stratégiques au sein du groupe, notamment dans un contexte de montée en puissance rapide caractérisée par des activités d'extorsion, de violence armée et de confrontation directe avec des organisations criminelles établies comme les Hells Angels et certains réseaux mafieux¹⁰¹. Depuis environ trois à quatre ans, Arab Power s'est imposé comme un acteur disruptif, cherchant à s'appropriier des segments du marché criminel, en particulier les stupéfiants et l'extorsion, traditionnellement contrôlés par des structures plus anciennes. Dans cette logique, Kabbouchi incarnait une figure centrale de cette stratégie offensive, mobilisant un discours de « guerre », de « missions » et de « soldats » pour structurer l'action du groupe¹⁰².

Cependant, rappelons que cette expansion rapide s'est accompagnée de fragilités internes. L'arrestation de Kabbouchi en décembre 2022 pour le meurtre de Nitchell Lapaix, le bras droit de Jean-Philippe Célestin, marque un tournant. Incarcéré, il continue néanmoins d'exercer une influence importante depuis la prison. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'élément déterminant lié à l'enquête Mécano¹⁰³. Kabbouchi avait été de nouveau arrêté à l'intérieur du pénitencier dans le cadre de cette vaste opération visant plusieurs meurtres commis en 2023. Il devait comparaître prochainement dans un procès d'envergure, qualifié de « méga procès », impliquant quatorze accusés liés à différents groupes (Arab Power, 24 gang, Flamed Head Boys), accusés de meurtres prémédités et de complots visant notamment des membres du Downtown Project. Ce

⁹⁷ Mayssa Ferah, « Un leader du gang Arab Power sous haute surveillance », *La Presse*, 17 janvier 2025.

⁹⁸ Mayssa Ferah, « L'un des leaders du gang Arab Power coupable du meurtre de Nitchell Lapaix », *La Presse*, 11 avril 2025.

⁹⁹ Mayssa Ferah et Daniel Renaud, « Le fondateur du groupe criminel Arab Power assassiné », *La Presse*, 20 juillet 2025; Michael Nguyen et Laurent Lavoie, « Tête d'affiche de la violence à Laval : un des chefs d'Arab Power tué au pénitencier », *Le Journal de Québec*, 20 juillet 2025; Laurent Lavoie, « Tué dans une rafale de tirs à Laval : les accusés reconnus coupables sur toute la ligne », *Le Journal de Montréal*, 11 avril 2025.

¹⁰⁰ Ibid.

¹⁰¹ Daniel Renaud, « "Kabbouchi aurait été victime d'une purge interne" » [entrevue], dans *Le midi*, animée par Denis Lévesque, 98,5 FM, 21 juillet 2025.

¹⁰² Ibid.

¹⁰³ Ibid.

procès, prévu pour le printemps suivant, reposait en grande partie sur des preuves issues de communications et révélait une structuration en réseau des alliances criminelles¹⁰⁴.

Dans cette perspective, l'assassinat de Kabbouchi peut être interprété comme directement lié aux enjeux judiciaires imminents. Selon les médias, sa mort pourrait viser à prévenir des risques associés au procès : crainte de divulgation d'informations, gestion des responsabilités internes, ou encore règlement de comptes concernant des erreurs stratégiques (notamment des conflits mal gérés ou des cibles ayant changé d'allégeance)¹⁰⁵. Le fait qu'il soit impliqué dans plusieurs dossiers majeurs, incluant des accusations de complot pour meurtre, renforçait sa position à la fois centrale et vulnérable au sein du groupe.

La disparition de Kabbouchi ne marque toutefois pas un affaiblissement d'Arab Power, mais plutôt une reconfiguration interne accompagnée d'une intensification des dynamiques conflictuelles externes. En effet, après son assassinat, le leadership du groupe semble se recentrer autour de Youness Aithaqi, dit « Frérot », qui, malgré son incarcération à perpétuité, continue d'exercer une influence structurante sur les opérations du réseau¹⁰⁶. Dans ce contexte, les tensions avec la mafia montréalaise atteignent un niveau inédit.

Un nouveau cycle de violence commence avec l'assassinat de Charalambos Theologou, alias « Bobby the Greek », survenu en plein jour dans un café de Laval en octobre 2025, qui s'inscrit dans une séquence de violence révélatrice des recompositions du crime organisé montréalais¹⁰⁷. Figure bien connue du milieu, Theologou agissait comme un courtier criminel de haut niveau, facilitant des contrats liés à l'extorsion, aux incendies criminels et aux homicides pour différents groupes¹⁰⁸. Son exécution, menée par deux tireurs dans un lieu public et suivie de l'incendie du véhicule utilisé, porte les marqueurs d'un contrat professionnel visant à envoyer un message clair à ses alliés et partenaires¹⁰⁹.

Ce meurtre prend une dimension particulière lorsqu'on le replace dans les dynamiques relationnelles du moment. Theologou était en effet décrit comme un allié d'Arab Power, mais il occupait également une position d'exécutant de haut rang au sein des Hells Angels. Selon les sources policières, citées dans les médias « Il ne s'associait pas exclusivement à un groupe particulier. Il collaborait avec tous les milieux criminels : « gangs », motards, arabes»¹¹⁰.

La violence ne s'arrête pas à cet assassinat. Moins de trois jours plus tard, Marckens Vilme, proche de Theologou et lui-même acteur influent du milieu criminel, est sauvagement agressé en détention, poignardé à de multiples reprises. Cette attaque, survenant dans un pénitencier ontarien, prolonge la séquence en illustrant une logique de représailles en chaîne, caractéristique des conflits contemporains. Le fait que Vilme

¹⁰⁴ Mayssa Ferah, « Un possible "méga procès" pour trois meurtres liés aux gangs », *La Presse*, 24 février 2025.

¹⁰⁵ Daniel Renaud, « Kabbouchi aurait été victime d'une purge interne » [entrevue], dans *Le midi*, animée par Denis Lévesque, 98,5 FM, 21 juillet 2025.

¹⁰⁶ Laurent Lavoie, « Attaques répétées contre la mafia montréalaise : un contrat de 800 000 \$ sur la tête d'un chef de gang », *Le Journal de Montréal*, 30 janvier 2026.

¹⁰⁷ Laurent Lavoie, « Bobby the Greek : un contrat de meurtre qui pourrait déclencher une escalade de violence », *Le Journal de Montréal*, 3 octobre 2025.

¹⁰⁸ Dave J. Rowe et Stéphane Giroux, « Brazen daytime murder of "Bobby the Greek" not unusual: Montreal organized crime expert », *CTV News*, 2 octobre 2025.

¹⁰⁹ Ibid.

¹¹⁰ Maxime Deland, « Qui est "Bobby The Greek" de son vrai nom Charalambos Theologou ? » [vidéo], *Le Journal de Montréal*, 1^{er} octobre 2025.

soit lui aussi associé à Arab Power renforce l'hypothèse d'un ciblage des réseaux périphériques du groupe, visant à affaiblir ses alliances et sa capacité d'action¹¹¹.

L'assassinat de Theologou ne renvoie pas à une simple logique de conflit bilatéral, mais à une dynamique plus complexe de recomposition du crime organisé. En tant que courtier criminel lié à plusieurs réseaux incluant des acteurs associés à la mafia italienne, aux Hells et au Arab Power, il occupait une position stratégique mais instable. Son élimination peut ainsi être interprétée comme le produit de tensions croisées, où la volonté de certains groupes de reprendre le contrôle des circuits d'intermédiation ou de s'en affranchir converge vers la neutralisation de figures hybrides devenues trop centrales.

Dans le même temps, Arab Power continue à s'imposer dans le monde du crime organisé, sous l'impulsion de Youness Aithaqi depuis la prison, intensifiant ses activités d'extorsion, y compris à l'encontre de commerces historiquement associés à la mafia italienne. Les informations disponibles indiquent qu'Arab Power aurait exigé une somme pouvant atteindre 2 millions de dollars pour mettre fin à une série d'attaques, incluant des coups de feu et des incendies criminels visant des établissements liés à des intérêts italiens à Montréal et à Laval¹¹². Cette logique s'inscrit dans une forme de taxation coercitive inversée, où un groupe émergent tente d'imposer sa propre souveraineté criminelle à des organisations historiquement dominantes. La réaction de la mafia italienne s'inscrit dans une logique de réaffirmation de pouvoir. Un contrat de 800 000 dollars aurait été placé sur la tête de Youness Aithaqi, une somme largement supérieure aux standards habituels du milieu criminel, ce qui témoigne à la fois de la gravité de la menace perçue et de la volonté d'envoyer un signal dissuasif fort.¹¹³

6.6 Violence, prison et expansion : recomposition du pouvoir avec Arab Power

La trajectoire d'Arab Power entre 2021 et 2026 témoigne de l'émergence rapide d'un acteur criminel capable de perturber en profondeur les équilibres traditionnels du crime organisé montréalais. Initialement perçu comme un groupe marginal, Arab Power parvient en quelques années à s'imposer comme une force offensive crédible, capable de défier simultanément des organisations historiquement dominantes telles que les Hells Angels et le clan Rizzuto. Cette montée en puissance repose sur une combinaison singulière de violence stratégique, de capacité d'adaptation et d'exploitation de nouveaux espaces de pouvoir, notamment le milieu carcéral.

Contrairement aux structures plus institutionnalisées, Arab Power se distingue par une utilisation centrale de la prison comme véritable prolongement de son organisation. En organisant des livraisons par drones, de cellulaires et d'armes, l'incarcération de figures clés, loin d'affaiblir le groupe, semble au contraire renforcer certaines dynamiques, en transformant les établissements de détention en lieux de coordination, de régulation et de projection de la violence.

¹¹¹ Maxime Deland, « Un proche de "Bobby The Greek" poignardé en prison », *Journal de Montréal*, 3 octobre 2025.

¹¹² Laurent Lavoie, « Attaques répétées contre la mafia montréalaise : un contrat de 800 000 \$ sur la tête d'un chef de gang », *TVA Nouvelles*, 30 janvier 2026.

¹¹³ Ibid.

Par ailleurs, la violence déployée par Arab Power dépasse une simple logique instrumentale : elle est également expressive, mise en scène et intégrée à une stratégie de réputation. Les actes de torture, les enlèvements, les assassinats ciblés, ainsi que leur diffusion ou leur valorisation symbolique, participent à l'instauration d'un climat de peur et à l'affirmation d'une domination territoriale et sociale. Cette dimension performative de la violence distingue Arab Power d'acteurs plus traditionnels, dont les modes opératoires tendent à être plus discrets.

Cependant, cette montée en puissance rapide s'accompagne de fragilités structurelles importantes. La forte personnalisation du leadership, notamment autour de figures comme Sylvain Kabbouchi, expose l'organisation à des recompositions internes brutales. Les conflits internes, parfois violents, révèlent une structure encore peu stabilisée, loin du degré d'institutionnalisation observé chez les Hells Angels. Cette instabilité constitue à la fois une limite à son expansion et un facteur potentiel de recomposition future.

Enfin, Arab Power s'inscrit clairement dans une logique d'expansion économique, cherchant à imposer des mécanismes d'extorsion, de taxation et de contrôle territorial. Cette ambition traduit une volonté de passer d'un rôle perturbateur à celui d'acteur structurant du marché criminel. Néanmoins, cette transition reste incomplète et contestée, notamment en raison de la résistance des organisations établies et des tensions internes au groupe.

En somme, Arab Power incarne une nouvelle forme de criminalité organisée à Montréal : plus flexible, plus violente, et plus opportuniste, mais aussi plus instable. Son évolution rapide entre 2021 et 2026 en fait un acteur central des recompositions en cours, tout en laissant entrevoir les limites d'un modèle encore en phase de consolidation.

6.7 Hells Angels, mafia, BFM et Arab Power : recomposition du système criminel sous pression policière, concurrence accrue et instabilité structurelle

L'analyse des trajectoires des Hells Angels, du Blood Family Mafia (BFM) et d'Arab Power entre 2018 et 2026 met en évidence une transformation profonde du crime organisé montréalais, marquée par le passage d'un modèle relativement centralisé et régulé à un système fragmenté, concurrentiel et instable.

Cette mutation ne résulte pas uniquement de dynamiques internes aux groupes criminels, mais s'inscrit également dans les effets structurants d'une pression policière accrue. Les opérations majeures ont ciblé des figures centrales du crime organisé, incluant des membres influents de la mafia montréalaise ainsi que des acteurs liés aux Hells Angels. En frappant simultanément plusieurs pôles traditionnels de pouvoir, ces opérations ont **contribué à désorganiser les chaînes de commandement et à créer un climat d'incertitude généralisée dans le milieu criminel.** Cette incertitude constitue un élément clé : elle ne produit pas un affaiblissement linéaire du crime organisé, mais plutôt une reconfiguration opportuniste, où des groupes émergents, comme la BFM et Arab Power cherchent à exploiter les failles laissées par l'affaiblissement temporaire des structures traditionnelles.

La BFM et Arab Power s'inscrivent précisément dans cet espace de recomposition. La première, par sa structuration hybride et sa stratégie offensive contre les Hells Angels, contribue à l'érosion du modèle de

taxation traditionnel. La seconde pousse cette logique plus loin encore, en opérant une véritable désintermédiation criminelle, cherchant à contrôler directement les marchés (extorsion, stupéfiants) tout en s'appuyant sur une gouvernance carcérale innovante.

Un autre élément central de cette nouvelle configuration réside dans la transformation des modalités de la violence. L'implication croissante de jeunes, parfois très jeunes, dans des actes armés, souvent recrutés via des réseaux sociaux, **traduit une déprofessionnalisation partielle de la violence, désormais plus accessible, mais aussi plus imprévisible.** Cette évolution accentue l'instabilité du système, en multipliant les acteurs capables de recourir à la force sans nécessairement être intégrés dans des structures hiérarchiques solides.

Enfin, l'arrestation de **figures intermédiaires comme Atna Onha « Tupac », l'assassinat d'autres comme Gregory Woolley et Theologou** qui jouaient un rôle de stabilisation relative entre différents groupes, risque d'accentuer cette imprévisibilité. **Leur disparition ouvre la voie à une compétition accrue pour leur remplacement, renforçant les logiques de fragmentation et de rivalité.**

Ainsi, la période étudiée révèle une transformation systémique du crime organisé montréalais, caractérisée par :

- une désorganisation partielle des structures traditionnelles sous l'effet de la pression policière ;
- une montée en puissance d'acteurs émergents exploitant ces zones d'incertitude ;
- une hybridation des alliances entre organisations classiques et « gangs » intermédiaires ;
- une diffusion plus large et plus imprévisible de la violence.

En définitive, loin de rétablir un ordre stabilisé, **les interventions policières** ont contribué paradoxalement à accélérer la recomposition du système. **Cette déstabilisation ne résulte toutefois pas uniquement de la pression institutionnelle, mais également des règlements de comptes entre groupes,** qui ont conduit à l'élimination de figures de médiation jouant un rôle clé dans la régulation des conflits. **L'ensemble de ces dynamiques a favorisé l'émergence de nouveaux équilibres encore instables, où la concurrence, l'opportunisme et la violence redéfinissent en permanence les rapports de pouvoir.**

6.8 Profit Boyz et EGK : illustrations des dynamiques intermédiaires dans un système criminel fragmenté

Cette sous-section propose d'examiner, à titre illustratif, les groupes Profit Boyz et EGK (Everybody Gets Killed), qui se retrouvent au cœur des dynamiques récentes de recomposition du crime organisé dans la région montréalaise. Loin de constituer des cas isolés ou représentatifs de l'ensemble du phénomène, ces deux groupes doivent plutôt être compris comme des exemples empiriques permettant de saisir les transformations en cours.

Leur trajectoire met en lumière une évolution plus large caractérisée par la fragmentation des structures criminelles, la multiplication des alliances opportunistes et l'émergence d'acteurs intermédiaires évoluant à

l'interface entre réseaux établis et milieux plus informels. Dans ce contexte instable, les groupes comme Profit Boyz et EGK occupent une position stratégique, mais aussi précaire, les rendant particulièrement dépendants de ressources externes et de logiques de sous-traitance criminelle.

C'est précisément dans ce cadre que s'observe une instrumentalisation croissante des jeunes, et en particulier des plus jeunes, comme ressources opérationnelles. Leur mobilisation répond à des logiques d'efficacité, de discrétion et de substituabilité, mais participe également à transformer en profondeur les modalités d'engagement dans le crime¹¹⁴. Ainsi, l'analyse de Profit Boyz et d'EGK permet moins de décrire deux entités spécifiques que de mettre en évidence un mode de fonctionnement plus diffus, où la jeunesse devient un levier central dans les recompositions du crime organisé.

6.8.1 Profit Boyz

L'émergence des Profit Boyz s'inscrit dans les dynamiques locales des groupes montréalais des années 2010, particulièrement dans le secteur de Rivière-des-Prairies. À cette époque, le groupe, également connu sous le nom de Profit Kollektaz, se structure autour de jeunes issus du quartier, initialement organisés en cliques informelles occupant des espaces publics comme les parcs. Parmi ces sous-groupes, on retrouve notamment les « 40 Thieves », affiliés à Andrew Luberrisse, alias « Ali Baba », qui deviendra progressivement une figure centrale¹¹⁵.

Très tôt, Profit Boyz est impliqué dans un conflit durable avec des acteurs de Montréal-Nord, en particulier le groupe Zone 43 situé à l'ouest du boulevard Pie-IX. Ce conflit trouve son origine autour de 2011, à la suite d'une altercation entre individus qui dégénère en homicide. À partir de ce moment, la rivalité s'installe dans la durée et se structure autour de logiques de représailles, générant une succession d'événements violents, dont plusieurs tentatives de meurtre¹¹⁶. Ce type de conflit interquartiers illustre une dynamique classique, mais persistante, où les frontières territoriales deviennent des marqueurs identitaires et des lignes de fracture violente. Les deux groupes ont pris de l'importance depuis la fin des années 2010 notamment dans le trafic de stupéfiants¹¹⁷.

Au fil des années, cette rivalité évolue en intégrant de nouvelles dimensions, notamment la médiatisation des conflits via les réseaux sociaux. Andrew Luberrisse incarne particulièrement cette transformation¹¹⁸. Très actif sur Instagram et Snapchat, il participe activement à une escalade symbolique du conflit. Quelques jours avant d'être ciblé dans une tentative de meurtre, il publie une vidéo provocatrice tournée au cœur du territoire adverse, à une intersection considérée comme emblématique pour Zone 43. En insultant

¹¹⁴ Frédérique Giguère, « Vague d'extorsion : une nouvelle escouade permet l'arrestation de 20 jeunes » [vidéo], *Journal de Montréal*, 19 mars 2026.

¹¹⁵ Mayssa Ferah, « Un membre d'un gang de rue rattrapé par son appel au 911 », *La Presse*, 8 décembre 2022.

¹¹⁶ Daniel Renaud, « Gangs de rue : un vieux conflit aggravé par les réseaux sociaux », *La Presse*, 7 juin 2021.

¹¹⁷ Ibid.

¹¹⁸ Mayssa Ferah, « Un membre d'un gang de rue rattrapé par son appel au 911 », *La Presse*, (2022, 8 décembre).

directement ce secteur tout en arborant les couleurs de son propre groupe, il commet un acte perçu comme une transgression territoriale majeure, susceptible de déclencher une riposte.



Illustration : Ryder, « Change My Ways », 10 juillet 2020 (capture d'écran tirée de YouTube, consultée le 26 mars 2026).

Cette escalade trouve une matérialisation brutale le 29 mai 2021, lors d'une tentative d'assassinat particulièrement violente. Alors qu'il se trouve dans son véhicule, Andrew Luberisse est pris pour cible par une rafale de tirs : plus d'une dizaine de projectiles sont dirigés vers lui, fracassant notamment la vitre côté conducteur. L'intensité de l'attaque témoigne d'un niveau élevé de violence et d'une volonté claire d'élimination, caractéristique des conflits où la logique de dissuasion passe par la surenchère¹¹⁹.

L'événement révèle toutefois une autre transformation importante : la mise en scène immédiate de la violence. Luberisse se filme sur les lieux, diffuse les images sur les réseaux sociaux et adopte un discours de représailles explicite (« *si vous tirez, on tire en retour* »). Cette séquence illustre une hybridation entre violence réelle et performance numérique, où l'exposition publique devient un outil de réputation et de positionnement dans le conflit.

Paradoxalement, cet épisode mène également à sa chute judiciaire. En appelant lui-même le 911 pour signaler l'attaque, sans se présenter ensuite aux autorités, il attire l'attention policière. L'enquête subséquente, appuyée par des analyses balistiques, révèle que certains tirs proviennent de son propre

¹¹⁹ Mayssa Ferah, « Un membre d'un gang de rue rattrapé par son appel au 911 », *La Presse*, 8 décembre 2022.

véhicule, suggérant sa participation active à l'échange de coups de feu. Il est finalement arrêté en août 2021 en possession d'une arme à feu, puis condamné à une peine d'emprisonnement¹²⁰.

Ainsi, la trajectoire d'Andrew Luberisse permet de comprendre pourquoi il constituait une cible privilégiée. D'une part, son implication directe dans un conflit ancien et structurant avec Zone 43 le plaçait au cœur des logiques de représailles. D'autre part, son hypervisibilité sur les réseaux sociaux, combinée à des provocations explicites, contribuait à intensifier les tensions et à légitimer des actions violentes contre lui. Enfin, son statut de figure influente au sein des Profit Boyz renforçait sa valeur symbolique comme cible.

Dans une perspective plus large, cet épisode illustre la transformation des violences liées aux groupes intermédiaires : une violence à la fois extrêmement intense, médiatisée, territorialisée et personnalisée, où les conflits se nourrissent autant d'interactions numériques que d'enjeux criminels concrets.

À partir de 2022-2024, les dynamiques évoluent et se complexifient avec l'intensification des recompositions du crime organisé à l'échelle provinciale. Les Profit Boyz se retrouvent progressivement pris dans le conflit opposant les Hells Angels à la Blood Family Mafia, notamment autour de la question du contrôle du marché des stupéfiants et de la « taxe » imposée aux vendeurs¹²¹. Ce positionnement n'est toutefois pas homogène : il agit au contraire de facteur de fragmentation interne. Certains membres rejettent l'autorité des motards et cherchent à s'en affranchir, d'autres maintiennent des liens avec ces structures pour des raisons stratégiques, tandis qu'une partie tente de fonctionner de manière plus autonome, en développant ses propres réseaux d'approvisionnement. Cette division s'inscrit dans une transformation plus profonde des économies criminelles discutée dans la sous-section précédente. Alors qu'auparavant les groupes de rue dépendaient largement des organisations établies pour l'accès aux stupéfiants, plusieurs acteurs développent désormais des circuits indépendants, contournant les intermédiaires traditionnels. Ce phénomène réduit l'emprise des grandes organisations, mais accentue en parallèle les tensions, notamment lorsque ces dernières tentent de maintenir leur contrôle par la violence ou l'imposition de redevances¹²².

Dans ce contexte, les Profit Boyz cessent progressivement d'agir comme un bloc unifié et deviennent un espace fragmenté de loyautés concurrentes. Leur éclatement reflète une logique plus large : l'absence de coordination entre groupes de rue, combinée à des alliances instables et opportunistes, empêche toute structuration durable face aux organisations dominantes.

Cette fragmentation affecte directement les figures de leadership. L'arrestation en août 2024 de plusieurs membres influents, dont Kensey Apollon (Ryder), illustre cette dynamique : loin d'agir de manière autonome, une partie du groupe sous son leadership était lié à All Boivin¹²³, lui-même associé à des réseaux de trafic de cocaïne en conflit avec les Hells Angels, alors que Andrew Luberisse restait fidèle aux Hells. C'est

¹²⁰ Ibid ; Jason Grant, « *What's driving the recent spike in gun violence around Montreal? Experts weigh in on how Quebec should tackle gun trafficking, violent crime and gang culture* », CBC News, 7 août 2021.

¹²¹ Ibid.

¹²² Maysa Ferah, « Ils se sont assis sur la structure », *La Presse*, 10 octobre 2024.

¹²³ Maysa Ferah, « Une tête pensante d'un gang de rue montréalais parmi les accusés », *La Presse*, 28 août 2024.

dans ce contexte de désorganisation et de conflits internes qu'intervient un événement charnière : le 1er décembre 2024, Andrew Luberisse est retrouvé mort peu après son incarcération à l'établissement de détention de Rivière-des-Prairies¹²⁴.

En 2025, les répercussions de cette fragmentation se poursuivent. Le 2 février 2025, Jean-David Isme, tué par balle à Montréal, est identifié comme un proche du groupe et oncle d'Andrew Luberisse¹²⁵. Bien qu'il ne soit pas un membre central, son assassinat s'inscrit dans la continuité des violences entourant le réseau et ses ramifications familiales et sociales.

Enfin, en 2026, le groupe semble toujours actif, mais profondément recomposé. Le 1er janvier 2026, Wissem Rehayemest recherché en Ontario pour le meurtre de Dylan Adams (18 ans)¹²⁶. Cet événement illustre à la fois la persistance de la violence et la mobilité interprovinciale des acteurs liés aux Profit Boyz, mais aussi une possible dérive vers des logiques plus opportunistes et moins structurées.

Dans l'ensemble, les Profit Boyz apparaissent comme un groupe en transition, pris entre plusieurs influences. Contrairement aux Hells Angels, ils ne disposent pas d'une structure stable et hiérarchisée, et contrairement à la BFM, ils ne parviennent pas à imposer un contrôle territorial cohérent. Leur principale faiblesse réside dans leur fragmentation interne, exacerbée par les luttes d'allégeance entre grandes organisations criminelles.

Ainsi, entre 2020 et 2026, les Profit Boyz passent d'un groupe relativement structuré autour de figures comme Andrew Luberisse à une entité fragmentée, traversée par des tensions internes et insérée dans des conflits plus larges impliquant la BFM et les Hells Angels.

6.8.2 EGK

Ancré principalement dans le secteur de Saint-Léonard, EGK émerge progressivement à la fin des années 2010, notamment à travers des réseaux sociaux et des productions musicales qui participent à la construction d'une identité collective visible et violente.

Dès 2020, les liens entre EGK, la scène musicale et d'autres groupes criminels apparaissent clairement. Le fait que des armes à feu exhibées dans un clip du rappeur VT aient été retrouvées chez Dave Dorestant, figure associée aux Profit Boyz, illustre l'existence de réseaux de sociabilité transversaux, où musique, criminalité et identité de « gang » s'entrecroisent.

¹²⁴ Laurent Lavoie, « Homicide à Montréal: tué deux mois après le meurtre en détention de son neveu, un membre de gang de rue », *Le Journal de Montréal*, 3 février 2025.

¹²⁵ Ibid.

¹²⁶ Mayssa Ferah, « Deux Montréalais recherchés en lien avec un meurtre à Toronto », *La Presse*, 8 janvier 2026.

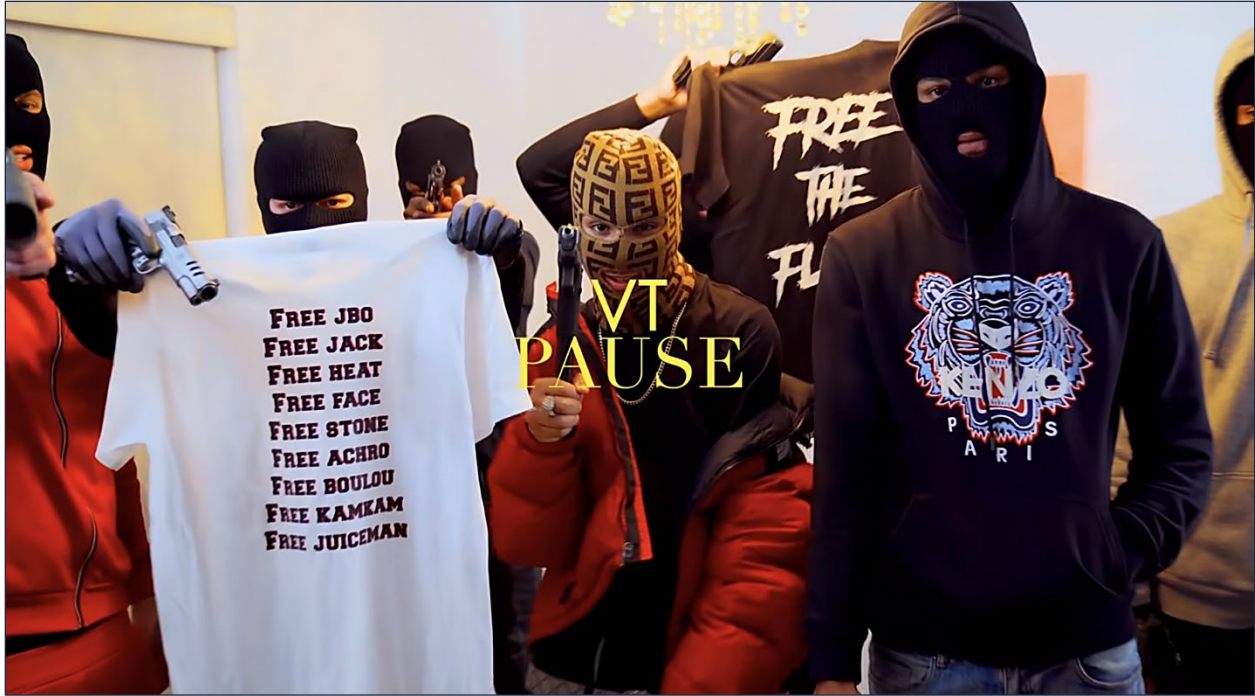


Illustration : VT, «Pause», 9 janvier 2020 (capture d'écran tirée de YouTube, consultée le 26 mars 2026).

L'année 2021 marque une première phase de consolidation violente. Le 22 mai 2021, une fusillade à Saint-Léonard implique des membres d'EGK¹²⁷. Les armes utilisées sont ensuite réemployées à Saint-Michel quelques jours plus tard, le 29 mai 2021 pour cibler des individus ayant reçu des menaces de mort de Hamza Adnane, figure liée au groupe¹²⁸. Cette circulation rapide des armes et la répétition des actes de violence traduisent une logique de réaction immédiate et de démonstration de force, typique des « gangs » cherchant à asseoir leur crédibilité.

Toutefois, c'est en 2023 que les dynamiques d'EGK basculent vers une violence plus structurée et symboliquement chargée. Le 19 mars 2023, Khaled Mouloudj « Kash » est assassiné à Anjou, dans le cadre d'un conflit avec un autre groupe¹²⁹. Cet événement est particulièrement révélateur du rôle central de la musique et des réseaux sociaux : un clip de rap aurait attisé les tensions, allant jusqu'à des appels explicites au meurtre dans les commentaires. La violence devient ici un prolongement direct des interactions numériques, renforçant son caractère performatif et public.

Les conséquences sont immédiates. Le 30 mars 2023, des élèves d'une école secondaire d'Anjou sont ciblés par arme à feu, illustrant une extension inquiétante de la violence vers des espaces civils et une banalisation du recours aux armes¹³⁰. Le 6 avril 2023, trois membres d'EGK, Adam Mrabti Fassi, dit « Kaybi », Ilyas El Alaoui Benchad, dit « Bobby », et Soulyman El Alaoui Benchad, dit « Freeze », sont arrêtés alors qu'ils

¹²⁷ Radio-Canada, « Coups de feu à Saint Léonard : l'un des deux suspects arrêté à Sudbury », 22 janvier 2022.

¹²⁸ Antoine Lacroix, « Un jeune homme lié aux gangs de rue veut être libéré », *Le Journal de Montréal*, 26 janvier 2022.

¹²⁹ Mayssa Ferah, « Trois membres de gang de Saint-Léonard arrêtés », *La Presse*, 6 avril 2023.

¹³⁰ Sliman Naciri, « Anjou : des élèves visés par une arme à feu », *Journal Metro*, 30 mars 2023.

préparaient la vengeance du meurtre de Kash, confirmant l'existence d'une logique de vendetta structurante¹³¹.

Parallèlement, certains acteurs du groupe évoluent dans une hybridité entre criminalité et culture. Le 9 juin 2023, le rappeur VT est condamné pour des faits violents à Mirabel, illustrant encore une fois la porosité entre production artistique et activités criminelles¹³². Cette hybridité renforce la dimension symbolique de la violence, qui devient un vecteur de visibilité autant qu'un outil de domination.

En décembre 2023, un épisode de séquestration particulièrement violent, impliquant Abdellah Affane retrouvé ligoté dans le tunnel Ville-Marie, témoigne d'une montée en intensité des pratiques coercitives¹³³. EGK adopte ici des modes opératoires plus proches de ceux de groupes criminels structurés, suggérant une influence externe ou une adaptation aux standards du crime organisé.

À partir de 2024, le groupe s'inscrit plus clairement dans des dynamiques de sous-traitance criminelle. L'arrestation de Hamza Adnane le 3 juillet 2024 confirme son rôle actif, mais c'est surtout l'événement du 19 septembre 2024 qui marque un tournant : la mort de Mohammed Yannis Seghouani, 14 ans, près d'un repère des Hells Angels à Frampton, alors qu'il participait à une attaque armée possiblement commanditée par Arab Power¹³⁴. Cet événement illustre de manière particulièrement frappante l'instrumentalisation de jeunes membres d'EGK dans des conflits qui les dépassent, impliquant des organisations criminelles majeures.

Cette dynamique s'inscrit dans un contexte où EGK n'est pas un acteur autonome dominant, mais un groupe pris dans des logiques d'influence et d'alignement. Ses membres peuvent être mobilisés dans des conflits opposant des structures plus puissantes, notamment les Hells Angels, la BFM ou Arab Power. De même, les liens indirects avec des figures associées aux Profit Boyz, comme Dave Dorestant, suggèrent des connexions ponctuelles plutôt qu'une rivalité frontale structurée, les interactions passant davantage par des réseaux partagés que par des confrontations directes.

Enfin, l'arrestation de plusieurs mineurs affiliés à des groupes de Saint-Léonard, le 1er octobre 2024, et les accusations visant Soulyman El Alaoui Benchad « Freeze », en 2025, confirment la persistance de cette dynamique¹³⁵. EGK apparaît ainsi comme un groupe où la jeunesse n'est pas seulement une caractéristique démographique, mais une ressource opérationnelle, facilitant la reproduction rapide des cycles de violence.

En somme, EGK incarne une forme de « gang » contemporain, où la violence joue un rôle central de légitimation, alimentée par la culture numérique et musicale, et inscrite dans des logiques de conflits locaux (notamment avec le groupe d'Anjou) tout en étant progressivement intégrée à des dynamiques criminelles

¹³¹ Mayssa Ferah, « Trois membres de gang de Saint-Léonard arrêtés », *La Presse*, 6 avril 2023.

¹³² Louis-Samuel Perron, « Sorti de prison, le rappeur VT de nouveau condamné », *La Presse*, 9 juin 2023.

¹³³ Vincent Larin, « Un homme ligoté retrouvé dans le tunnel Ville-Marie », *La Presse*, 12 décembre 2023.

¹³⁴ Felix Séguin et Kathryne Lamontagne, « Corps retrouvé à Frampton : mort à 14 ans à cause de la guerre des stupéfiants », *Le Journal de Montréal*, 19 septembre 2024.

¹³⁵ Renaud, Daniel, "Sept mineurs arrêtés d'un coup", *La Presse*, 9 octobre 2024 ; Ferah, Mayssa, "Un membre de gang de Saint-Léonard accusé de tentative de meurtre", *La Presse*, 19 septembre 2025

plus larges. Sa relative absence de structuration hiérarchique et son ancrage juvénile en font un acteur à la fois volatil et exploitable, révélateur des transformations actuelles du crime organisé à Montréal.

Conclusion – Partie I. L’instrumentalisation des trajectoires juvéniles comme modalité centrale des recompositions du crime organisé

L’analyse de la période récente met en évidence **une transformation structurelle du crime organisé québécois, marquée par le passage d’un modèle relativement hiérarchisé et régulé à un système fragmenté, concurrentiel et instable**. Historiquement dominé par des pôles structurants, en particulier les Hells Angels et la mafia italienne, cet ordre criminel reposait sur des mécanismes de régulation informelle, une certaine division des marchés et l’existence d’acteurs intermédiaires capables de limiter l’escalade des conflits. Or, entre 2023 et 2026, ces équilibres se désagrègent progressivement.

D’une part, **les Hells Angels voient leur position reconfigurée**. Sans disparaître, ils perdent leur capacité à imposer un contrôle hégémonique, notamment en raison du refus croissant de leurs mécanismes de taxation, de la pression policière accrue et de la disparition de figures intermédiaires comme Gregory Woolley. Parallèlement, la mafia montréalaise, bien que toujours structurée, apparaît fragilisée et de plus en plus exposée à des attaques directes contre ses intérêts économiques et ses relais opérationnels.

D’autre part, **l’émergence d’acteurs comme la Blood Family Mafia (BFM) et Arab Power traduit une mutation profonde des formes d’organisation criminelle**. La BFM incarne un modèle hybride, à la fois structuré et réticulaire, capable de défier frontalement les Hells Angels par une violence offensive, territorialisée et démonstrative. Arab Power, quant à lui, se distingue par une organisation fortement ancrée dans le milieu carcéral, une capacité à coordonner des opérations à distance et une stratégie de confrontation directe avec les pôles traditionnels, notamment à travers l’extorsion et les assassinats ciblés. Ces groupes ne cherchent pas seulement à s’insérer dans l’ordre existant : ils contribuent à le redéfinir.

Dans **cet environnement recomposé, les groupes intermédiaires, tels que les Profit Boyz, EGK, FHB ou encore certaines factions locales, occupent une position charnière, mais instable**. Dépendants des grandes organisations pour l’accès aux ressources (armes, drogues, contrats), ils fonctionnent comme des relais opérationnels, souvent mobilisés pour exécuter la violence. Leur fragmentation interne, leurs changements d’allégeance et leur exposition accrue aux représailles illustrent leur rôle de « zones tampon » dans les conflits entre acteurs dominants.

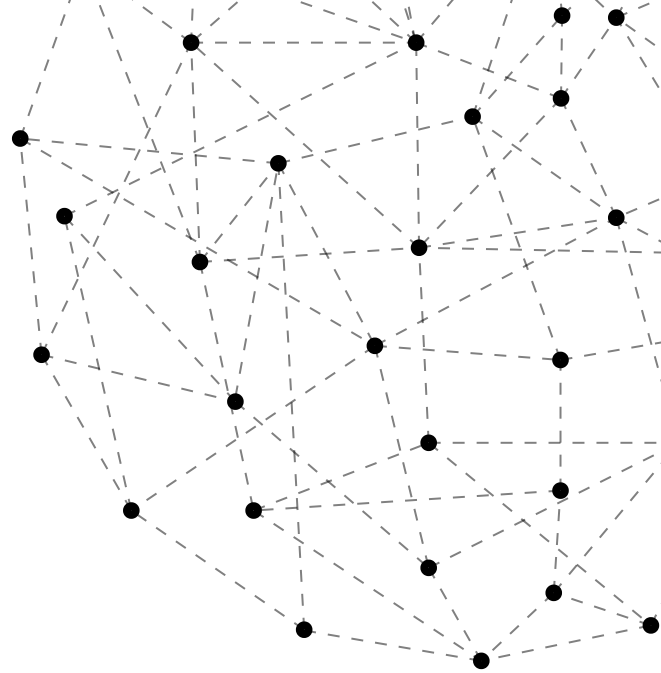
Enfin, un élément central de cette recomposition réside dans **l’instrumentalisation croissante des jeunes. Tant au sein de la BFM que d’Arab Power ou des groupes intermédiaires, le recours à des exécutants très jeunes, parfois mineurs, devient une constante**. Cette dynamique répond à plusieurs logiques : disponibilité, remplaçabilité, moindre visibilité policière et adaptation aux modes de recrutement contemporains (notamment via les réseaux sociaux). Elle contribue toutefois à accentuer l’imprévisibilité de la violence, en affaiblissant les mécanismes traditionnels de contrôle et de socialisation criminelle.

En définitive, la période étudiée révèle une transition vers un écosystème criminel multipolaire, caractérisé par :

- une pluralité d'acteurs en compétition,**
- une fragmentation des alliances,**
- une délégation accrue de la violence,**
- une érosion des mécanismes de régulation historiques.**

Ce nouvel équilibre, encore instable, ouvre la voie à des cycles de violence plus diffus et plus difficiles à contenir, ou la frontière entre structures organisées et réseaux opportunistes tend à s'estomper.

Dans ce contexte, la reconfiguration du crime organisé apparaît non seulement comme un phénomène descriptif, mais comme une condition structurelle de renforcement de mécanismes d'exploitation criminelle, en redéfinissant les modalités d'engagement, de contrôle et d'emprise au sein de l'écosystème criminel.



PARTIE II.

**TRAJECTOIRES JUVÉNILES ET
TRANSFORMATIONS DES MODES
D'ENGAGEMENT DANS LES RÉSEAUX
CRIMINALISÉS**

La première partie de ce rapport a permis de situer les principaux acteurs du crime organisé montréalais et de mettre en évidence l'émergence de nouvelles configurations, marquées notamment par la montée de groupes plus flexibles, la fragmentation des structures et l'intensification des rivalités. Dans le prolongement de ces constats, cette seconde partie propose de déplacer l'analyse vers les transformations des trajectoires individuelles, en particulier celles des jeunes, afin de mieux comprendre comment ces mutations structurelles se traduisent concrètement dans les parcours d'engagement criminel.

Plus spécifiquement, il s'agit ici d'examiner comment les évolutions récentes, qu'il s'agisse de l'accessibilité accrue aux armes à feu, de l'usage intensif des réseaux sociaux, de l'émergence de modes de recrutement par « contrats » ou encore de la recomposition des rapports de pouvoir entre générations, contribuent à redéfinir les modalités d'entrée, de participation et de progression au sein des réseaux criminalisés. Cette partie met ainsi en lumière un double mouvement : d'une part, un rajeunissement relatif et une diversification des profils impliqués, incluant une présence accrue des jeunes filles ; d'autre part, une transformation qualitative des formes d'engagement, désormais plus fragmentées, opportunistes et souvent moins encadrées par des structures hiérarchiques stabilisées.

Au-delà de ces transformations visibles, un élément structurel central traverse l'ensemble des dynamiques observées : la mise en place de mécanismes par lesquels des acteurs plus établis s'appuient de plus en plus sur des jeunes pour exécuter certaines tâches, souvent les plus exposées et les plus risquées. Les évolutions décrites dans cette partie, recours aux « contrats », délégation d'actes violents, mobilisation dans les vols de véhicules ou implication dans des conflits intergroupes, témoignent d'un déplacement des responsabilités vers des profils plus jeunes, plus remplaçables et moins visibles pour les structures dirigeantes. Cette logique s'inscrit dans une reconfiguration plus large des organisations criminelles, où la dissociation entre conception, coordination et exécution tend à s'accroître, contribuant à protéger les niveaux supérieurs tout en intensifiant l'exposition des exécutants.

En croisant les données quantitatives et qualitatives issues des entretiens de terrain, cette section vise ainsi à montrer que ces trajectoires ne peuvent plus être appréhendées à travers les seuls modèles traditionnels d'appartenance aux « gangs ».

Cette partie du rapport propose une analyse approfondie des données statistiques issues du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC 2.2) du ministère de la Sécurité publique du Québec. Elle brosse un portrait chiffré de la criminalité dans l'agglomération de Montréal entre 2018 et 2024. Une attention particulière est portée au profil des auteurs présumés de crimes contre la propriété et de crimes contre la personne.

Elles s'inscrivent plutôt dans un écosystème en recomposition, caractérisé par des circulations rapides entre différents espaces (numériques, territoriaux, relationnels), une porosité accrue entre culture et criminalité, comme l'illustre notamment le cas de la scène de Saint-Léonard, et une exposition croissante à des formes de violence plus diffuses et imprévisibles.

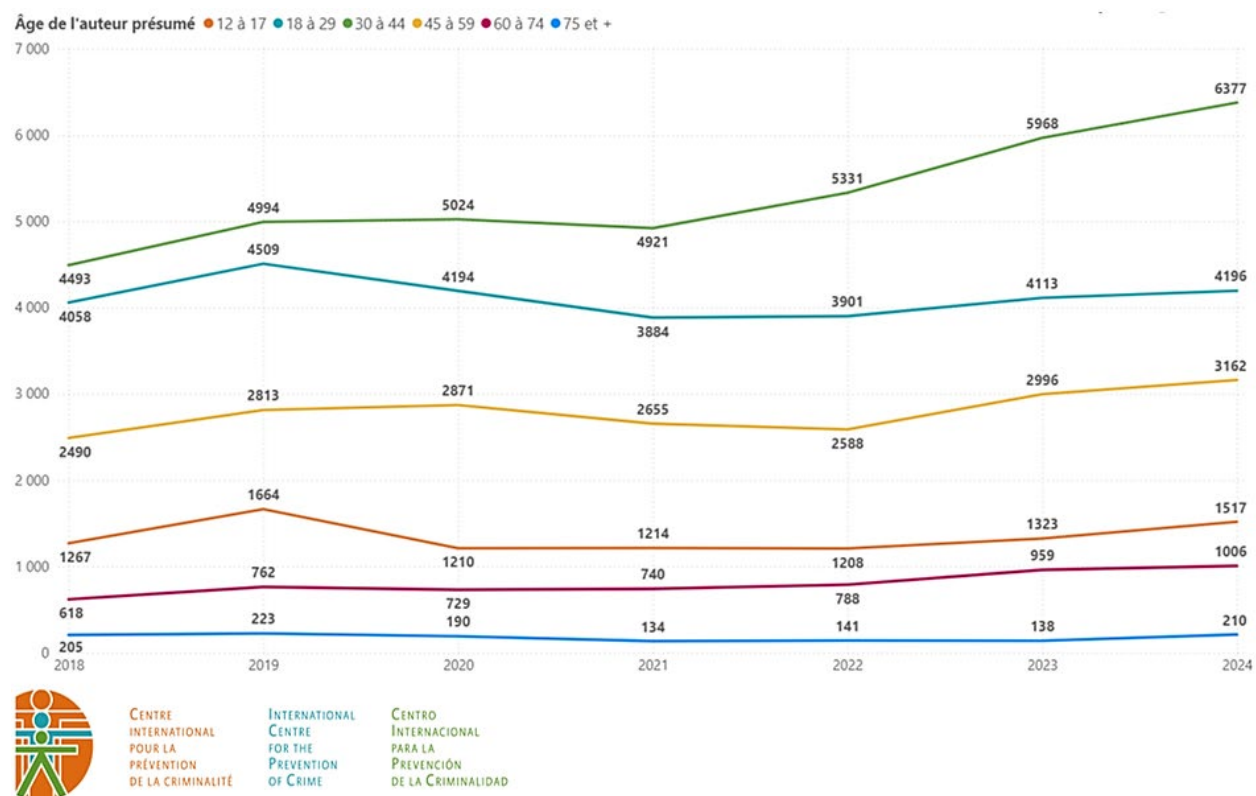
Ainsi, cette partie entend analyser les nouvelles logiques qui structurent les parcours juvéniles contemporains, en mettant l'accent sur les mécanismes d'entrée dans la criminalité, les transformations des profils (âge, sexe), ainsi que les mutations des pratiques et des modes opératoires, afin de mieux saisir les enjeux actuels en matière de prévention et d'intervention.

7. Mutation des profils

7.1 Tendance au léger rejaunissement des auteurs de crime contre la personne

L'analyse croisée des données des graphiques 1 et 2 révèle un rajeunissement des auteurs présumés de crimes contre la personne, dont l'âge a été identifié, à Montréal entre 2018 et 2024. Si la part des mineurs (12–17 ans)¹³⁶ demeure globalement contenue, elle connaît une augmentation progressive depuis 2020, passant de 8,5 % à 9,2 % en 2024, après une baisse observée durant la période pandémique. Parallèlement, la proportion des jeunes de 18–29 ans diminue de manière plus marquée, passant de 30,9 % à 25,5 % sur la même période. Ce double mouvement suggère un rééquilibrage des profils des auteurs présumés, dans lequel les plus jeunes occupent une place relative croissante. Cette tendance est cohérente avec l'observation qualitative d'une mobilisation accrue de jeunes, notamment des mineurs, dans certaines formes de violence, souvent en périphérie ou en soutien d'acteurs criminels plus structurés.

Graphique 1 : Évolution des auteurs présumés de crime contre la personne dont l'âge a été identifié, par catégorie d'âge, Agglomération de Montréal, entre 2018 et 2024

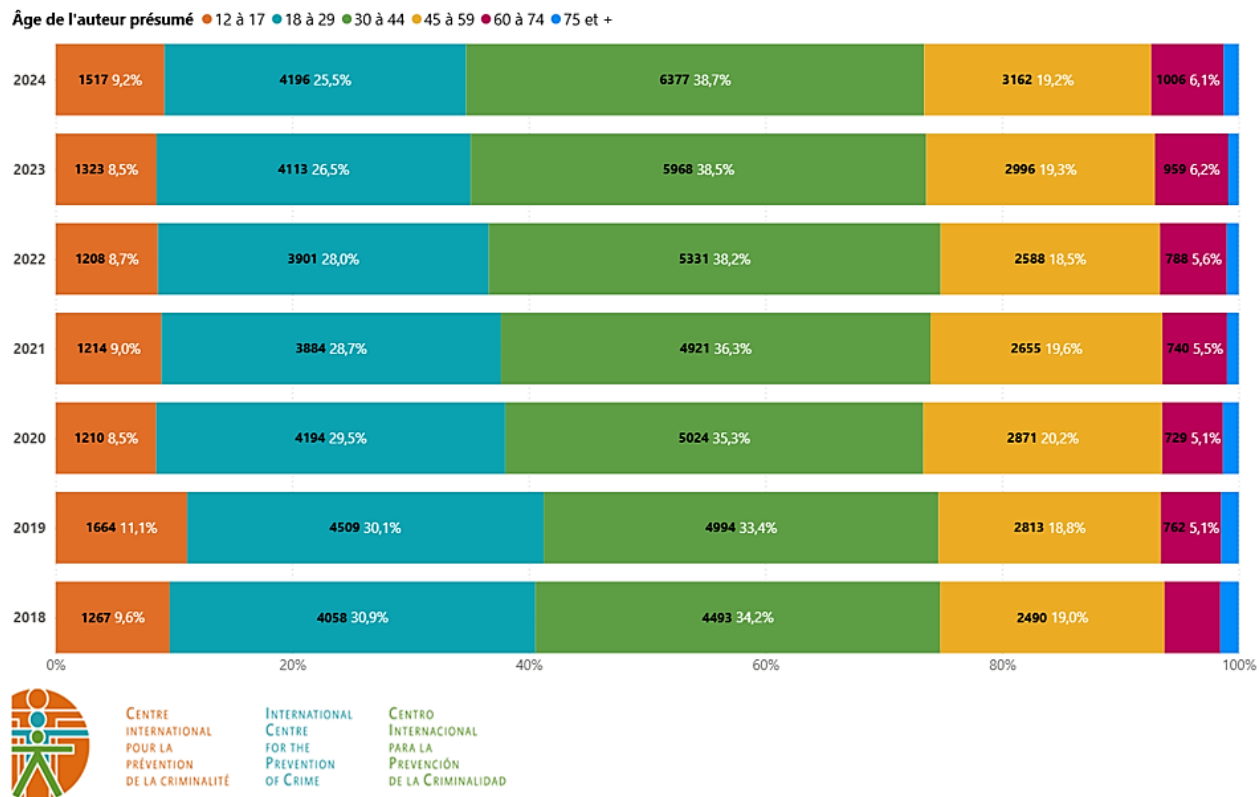


Source : Données DUC 2.2, ministère de la Sécurité publique du Québec.

Traitement des données : Centre international pour la prévention de la criminalité.

¹³⁶ Lorsqu'il est ici question de « mineurs », cela renvoie exclusivement aux individus âgés de 12 à 17 ans. En effet, les enfants de 0 à 11 ans ne peuvent être identifiés dans la base de données DUC 2.2 comme auteurs présumés, dans la mesure où ils ne sont pas judiciables.

Graphique 2 : Répartition des auteurs présumés de crime contre la personne dont l'âge a été identifié, par catégorie d'âge, Agglomération de Montréal, entre 2018 et 2024



Source : Données DUC 2.2, ministère de la Sécurité publique du Québec.

Traitement des données : Centre international pour la prévention de la criminalité.

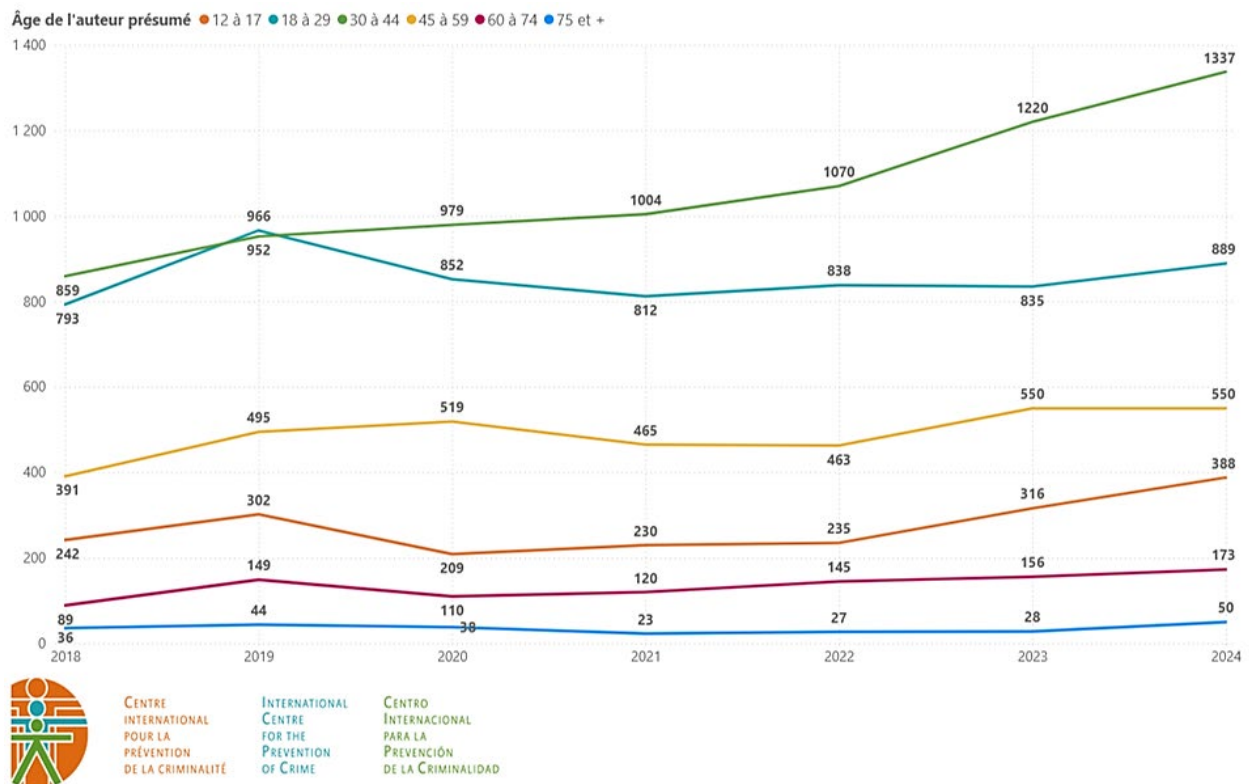
Les entretiens réalisés auprès des travailleurs de rue viennent renforcer et nuancer cette tendance quantitative en mettant en lumière des transformations concrètes des trajectoires juvéniles. Ces intervenants observent une présence accrue de jeunes, parfois très jeunes, dans des environnements auparavant davantage occupés par des acteurs adultes, notamment autour des réseaux de distribution de stupéfiants, des activités de surveillance ou encore des dynamiques de confrontation entre groupes. Selon eux, cette implication ne relève pas uniquement d'une augmentation du nombre de jeunes impliqués, mais d'un changement qualitatif dans leur rôle, ces derniers étant plus rapidement exposés à des formes de violence directe. Plusieurs travailleurs soulignent également que les jeunes sont souvent instrumentalisés par des acteurs criminels plus structurés, qui exploitent leur vulnérabilité, leur quête de reconnaissance ou leur proximité avec certaines scènes culturelles, notamment musicales et numériques. Enfin, ils insistent sur le fait que cette dynamique s'inscrit dans un contexte de banalisation de la violence et de diffusion de modèles criminels via les réseaux sociaux, ce qui contribue à abaisser les seuils d'entrée dans ces parcours.

Ainsi, les données statistiques trouvent un écho clair dans les observations de terrain, qui confirment un rajeunissement relatif et surtout une transformation des modalités d'engagement des jeunes dans la criminalité.

7.2 Tendence à la féminisation des parcours criminels

L'évolution récente des auteurs présumés de crimes contre la personne dans l'agglomération de Montréal, dont l'âge et le sexe ont été identifiés, met en lumière des transformations importantes, notamment en ce qui concerne la place des femmes et, plus particulièrement, des jeunes filles. Longtemps perçue comme marginale, l'implication féminine dans les dynamiques de violence apparaît aujourd'hui en mutation, tant en termes de volume que de structure d'âge. Afin de mieux saisir ces recompositions, il est nécessaire de croiser plusieurs indicateurs, comme l'évolution du nombre d'auteurs présumés, leur répartition par sexe chez les mineurs (12-17 ans) par tranche d'âge, permettant d'identifier non seulement une féminisation des parcours criminels, mais aussi un rajeunissement spécifique de l'engagement des filles dans ces trajectoires. Les graphiques suivants visent ainsi à objectiver ces tendances et à en dégager les principales dynamiques.

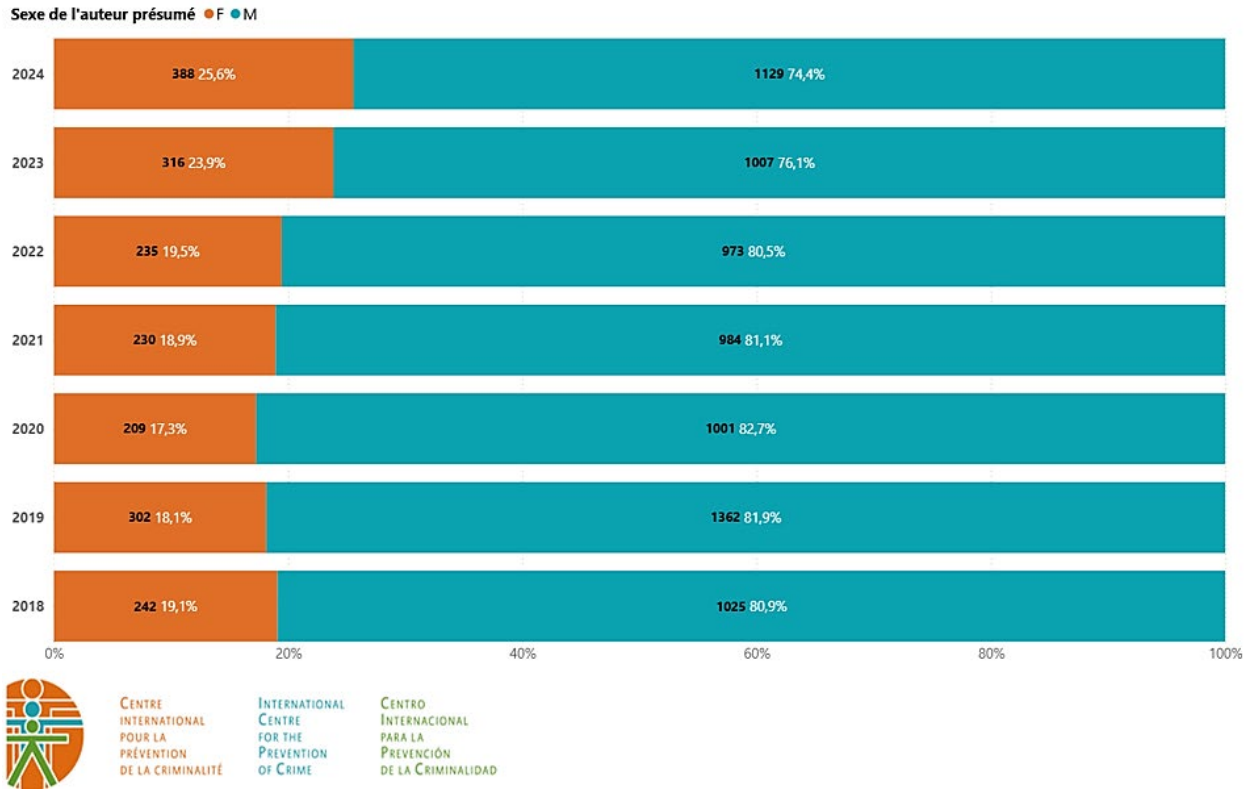
Graphique 3. Évolution des auteurs présumés de crime contre la personne de sexe féminin, dont l'âge et le sexe ont été identifiés, par catégorie d'âge, Agglomération de Montréal, entre 2018 et 2024



Source : Données DUC 2.2, ministère de la Sécurité publique du Québec.

Traitement des données : Centre international pour la prévention de la criminalité.

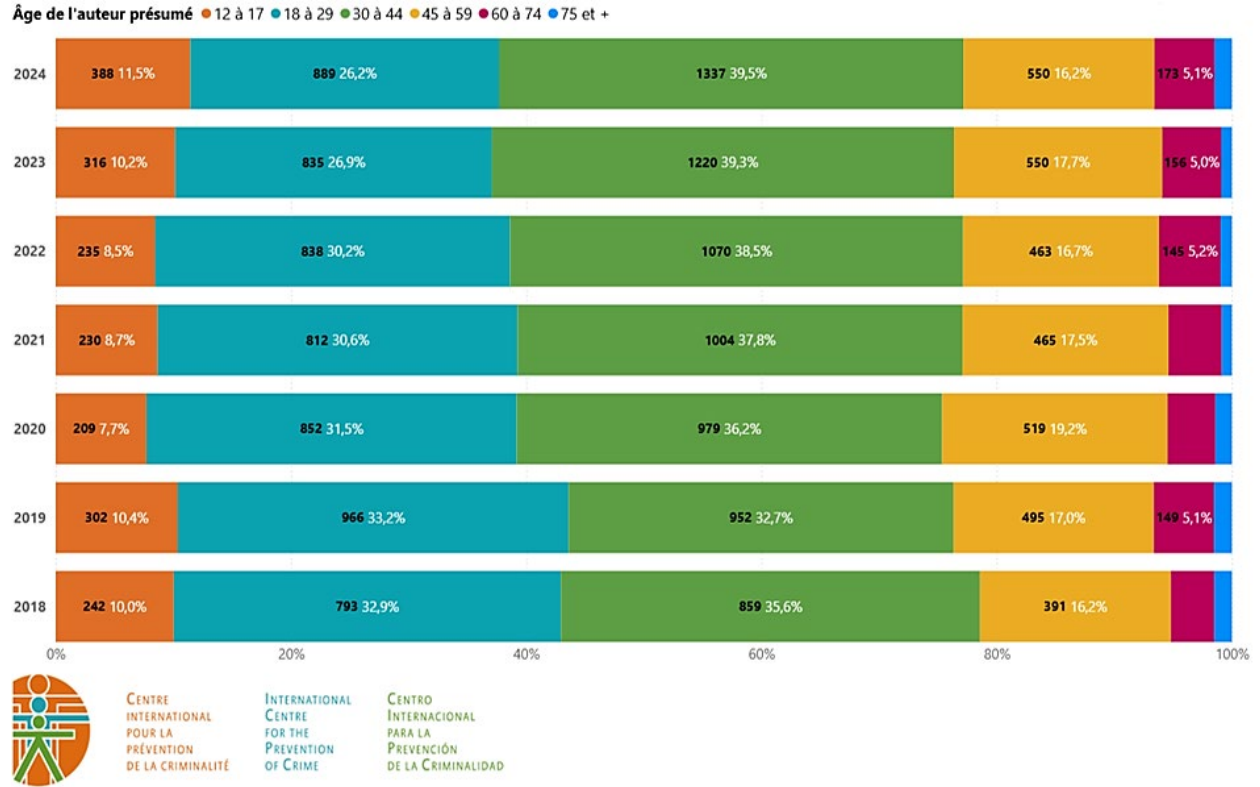
Graphique 4. Répartition des auteurs présumés de crime contre la personne de sexe féminin dont l'âge a été identifié, par catégorie d'âge (12-17 ans), Agglomération de Montréal, entre 2018 et 2024



Source : Données DUC 2.2, ministère de la Sécurité publique du Québec.

Traitement des données : Centre international pour la prévention de la criminalité.

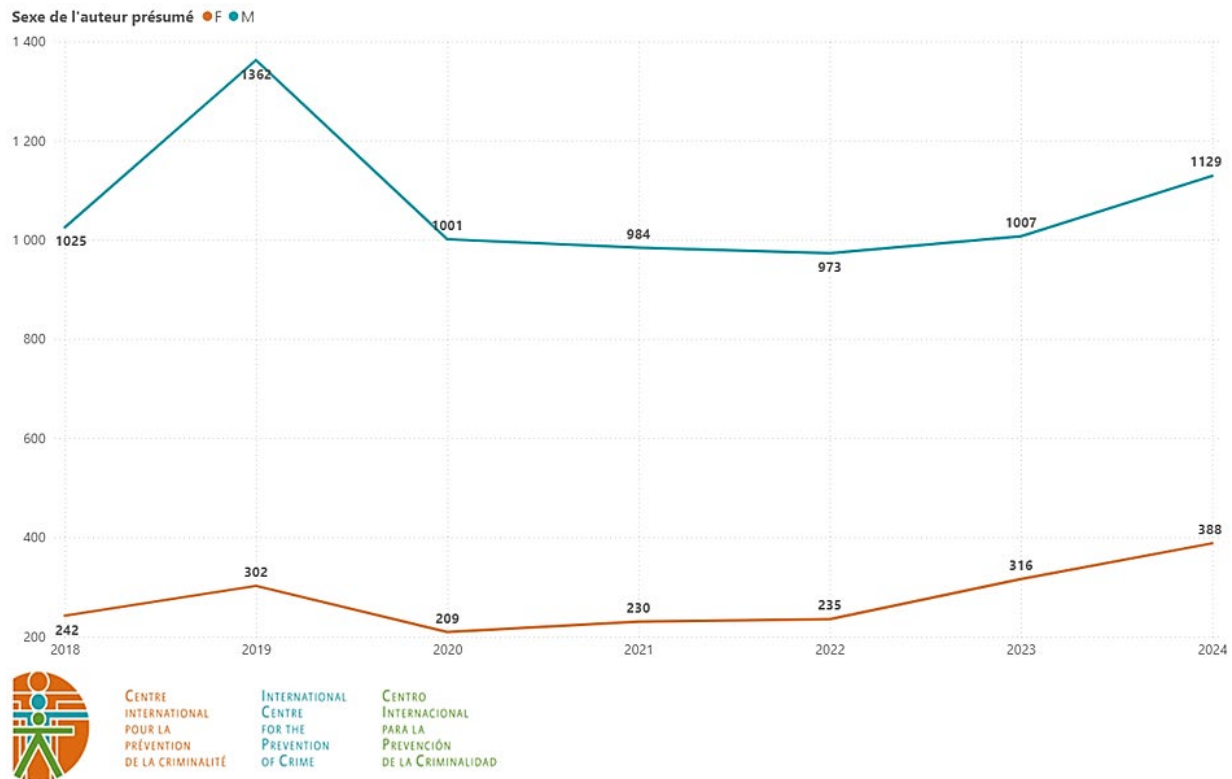
Graphique 5. Répartition des auteurs présumés de crime contre la personne de sexe féminin dont l'âge a été identifié, par catégorie d'âge, Agglomération de Montréal, entre 2018 et 2024



Source : Données DUC 2.2, ministère de la Sécurité publique du Québec.

Traitement des données : Centre international pour la prévention de la criminalité.

Graphique 6. Évolution des auteurs présumés de crime contre la personne âgés de 12 à 17 ans dont l'âge et le sexe ont été identifiés, par sexe, Agglomération de Montréal, entre 2018 et 2024



Source : Données DUC 2.2, ministère de la Sécurité publique du Québec.

Traitement des données : Centre international pour la prévention de la criminalité.

Les données des graphiques 1 et 4 montrent une augmentation nette du nombre d'auteurs présumés de sexe féminin âgés de 12 à 17 ans, dont l'âge et le sexe ont été identifiés, impliqués dans des crimes contre la personne. Chez les 12–17 ans, le nombre d'auteurs présumés de sexe féminin passe de 242 en 2018 à 388 en 2024, soit une hausse de plus de 60 %. Cette progression est d'autant plus significative qu'elle intervient après une baisse en 2020, indiquant non pas une fluctuation ponctuelle, mais une tendance structurelle à la hausse. En parallèle, le nombre de garçons augmente de 1 025 auteurs présumés à 1 129, mais de manière plus modérée. Cela signifie que la croissance globale de la délinquance juvénile s'accompagne d'une contribution proportionnellement plus forte des filles.

Cette évolution est confirmée par les données du graphique 2. La part des filles parmi les auteurs présumés de 12 à 17 ans, dont l'âge et le sexe ont été identifiés, passe de 19,1 % en 2018 à 25,6 % en 2024, soit une augmentation de plus de six points. Cette progression continue sur l'ensemble de la période exclut l'hypothèse d'un phénomène conjoncturel. Elle traduit une réduction relative de l'écart entre les sexes, même si les garçons restent majoritaires (74,4 % en 2024). Autrement dit, les filles occupent une place de plus en plus importante dans les dynamiques de violence juvénile.

Le graphique 3 permet de comprendre que cette féminisation s'inscrit dans une transformation interne des profils féminins. La part des auteures présumées mineures parmi l'ensemble des femmes impliquées augmente (de 10,0 % à 11,5 %), tandis que celle des 18–29 ans diminue sensiblement. Cela indique un rajeunissement des trajectoires féminines, avec une entrée plus précoce dans les parcours criminels.

Ainsi, la féminisation observée ne se limite pas à une simple augmentation du nombre de femmes. Elle correspond à une double transformation : d'une part, une progression globale de la présence féminine dans la criminalité violente ; d'autre part, une reconfiguration générationnelle marquée par une implication croissante des jeunes filles. Cette dynamique traduit une évolution des modes de socialisation à la violence, où les normes de genre semblent moins restrictives, et où les jeunes filles accèdent plus directement à des formes d'engagement autrefois dominées par les garçons.

Les entretiens menés auprès des intervenants permettent de contextualiser et d'approfondir les tendances statistiques observées, en mettant en lumière les transformations qualitatives des trajectoires féminines dans les réseaux de délinquance. Si la présence des filles dans ces milieux n'est pas nouvelle, elle est documentée depuis plusieurs années, les discours recueillis convergent vers l'idée d'une implication aujourd'hui plus active, visible et diversifiée. Les intervenants soulignent notamment que les filles ne sont plus uniquement associées à des rôles périphériques ou relationnels, mais qu'elles participent davantage à des activités opérationnelles, parfois au même titre que leurs homologues masculins. Cette évolution s'inscrit dans un contexte plus large de fragmentation des groupes juvéniles, où les structures sont moins hiérarchisées, plus instables et plus fluides, ce qui ouvre des espaces d'intégration à des profils auparavant marginalisés.

Dans ce cadre, les réseaux sociaux jouent un rôle structurant majeur. Ils facilitent des formes de recrutement et de coordination plus souples, décentralisées et horizontales, réduisant l'importance des filtres traditionnels d'entrée dans les groupes criminels. Plusieurs intervenants insistent sur le fait que, dans ces configurations, les critères d'intégration reposent de moins en moins sur le genre, et davantage sur des logiques de performance : capacité à générer des revenus, à exécuter des tâches (livraison, transport, surveillance) ou à démontrer sa loyauté. Cette transformation contribue à une reconfiguration des rapports de genre, dans laquelle les filles peuvent accéder plus facilement à des sphères d'activité autrefois dominées par les garçons, ce qui fait écho à l'augmentation observée de leur implication dans les données quantitatives.

Parallèlement, les entretiens mettent en évidence une normalisation de la violence chez les adolescentes, particulièrement perceptible dans les milieux scolaires. Les intervenants décrivent des contextes où la capacité à « tenir sa place », à répondre à la provocation ou à faire preuve d'agressivité devient un mode d'affirmation et de reconnaissance. Dans ces environnements marqués par la compétition, l'intimidation et la menace, la violence tend à être intégrée comme une ressource relationnelle légitime, y compris chez les filles. Cette évolution contribue à expliquer leur présence accrue dans des événements impliquant des crimes contre la personne, en cohérence avec les tendances statistiques observées. De plus, les filles sont souvent perçues comme moins visibles pour les forces de l'ordre et font l'objet de moins d'arrestations que les hommes, ce qui peut faciliter leur implication et leur mobilité dans certaines activités criminelles.

Enfin, une tendance émergente particulièrement préoccupante concerne la participation de jeunes filles à des activités criminelles organisées en ligne, notamment le vol de véhicules sous forme de « contrats ».

Selon plusieurs intervenants, certaines adolescentes s'engagent dans ces activités dans une logique de reconnaissance sociale ou d'accès rapide à des ressources financières. Toutefois, ces pratiques s'inscrivent dans des rapports de pouvoir asymétriques : en cas d'échec à remplir un contrat, les jeunes peuvent se retrouver endettées auprès d'acteurs criminels, ce qui ouvre la voie à des formes de recrutement coercitif, notamment vers l'exploitation sexuelle. Ces mécanismes, observés de manière récurrente dans la dernière année, illustrent la manière dont l'élargissement des opportunités d'entrée dans la criminalité s'accompagne aussi d'une augmentation des vulnérabilités spécifiques des jeunes filles, particulièrement dans des contextes de précarité et de faible encadrement.

Ainsi, les données empiriques issues du terrain viennent confirmer et enrichir les analyses quantitatives : la féminisation des parcours criminels ne se limite pas à une augmentation numérique, mais renvoie à une transformation profonde des rôles, des modalités d'engagement et des rapports de genre au sein des réseaux de délinquance juvénile.

8. Fraude, vol des voitures et circulation d'armes

8.1 Fraude par des mineurs de 12 à 17 ans

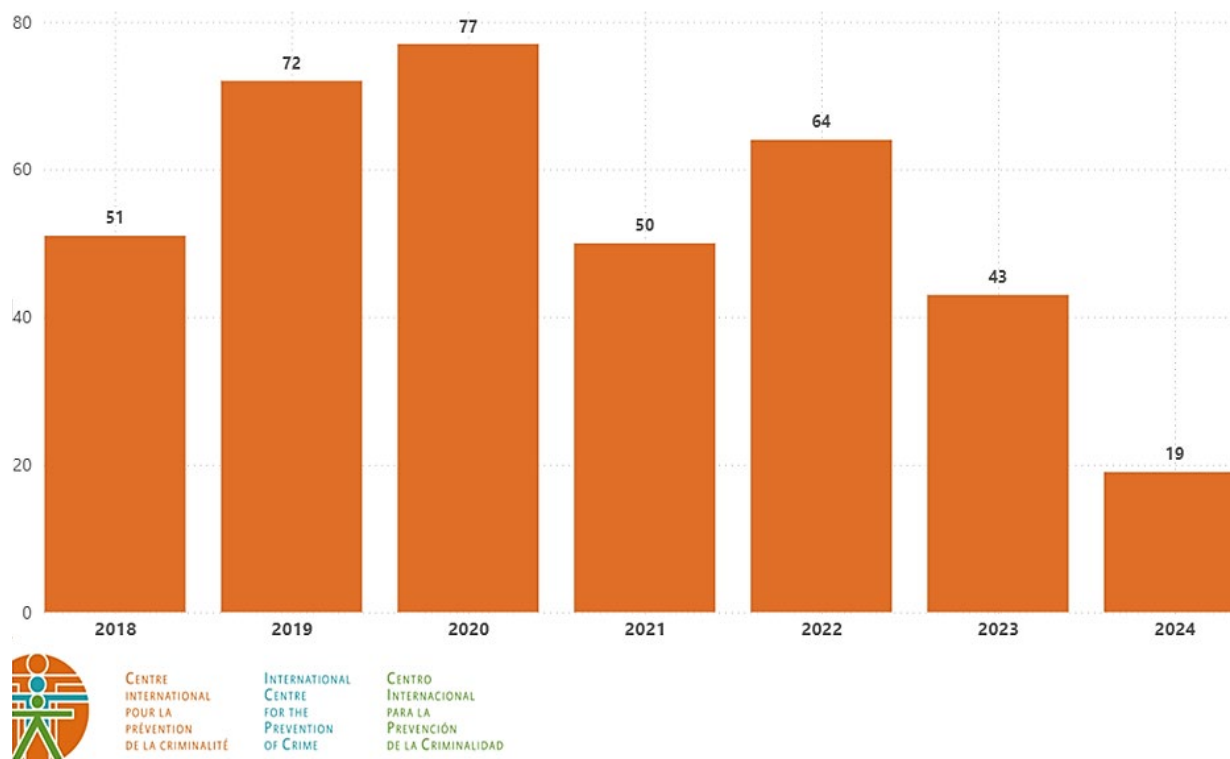
Depuis 2020, la fraude au Canada a suivi une trajectoire évolutive marquée par une montée en complexité, en ampleur et en pertes financières, amplifiée notamment par la crise sanitaire mondiale. Le Centre antifraude du Canada (CAFC) a rapidement constaté une recrudescence de stratagèmes exploitant la pandémie de COVID-19. Dès le 1er mai 2020, un reportage de la CBC révélait que les Canadiens avaient perdu plus de 1,2 million de dollars dans des arnaques liées à la pandémie¹³⁷. Ces fraudes, allant de l'hameçonnage aux fausses campagnes de charité, ont mis en lumière la capacité d'adaptation des criminels à exploiter la peur et l'incertitude sociale. Cette période a marqué un tournant : les criminels ont délaissé les méthodes traditionnelles pour se tourner massivement vers la fraude en ligne, souvent transnationale, ciblant aussi bien les individus que les institutions. De 2020 à 2024, bien que le nombre de signalements ait légèrement diminué, en partie à cause d'une surcharge du CAFC, les pertes financières ont explosé, atteignant plus de 643 millions \$ en 2024, dont 75 % liées à des fraudes cybernétiques¹³⁸.

L'analyse des données relatives aux auteurs présumés de fraude, dont l'âge a été identifié, met en évidence un effet de contexte très marqué lié à la période pandémique, durant laquelle l'implication des jeunes connaît une augmentation notable avant de se reconfigurer par la suite.

¹³⁷ Gendarmerie royale du Canada, « Fraude liée à la COVID-19 » [rapport gouvernemental], *Sécurité publique Canada*, 4 mai 2020.

¹³⁸ Centre antifraude du Canada, *2024 Annual Statistical Report*, Gouvernement du Canada, 2024.

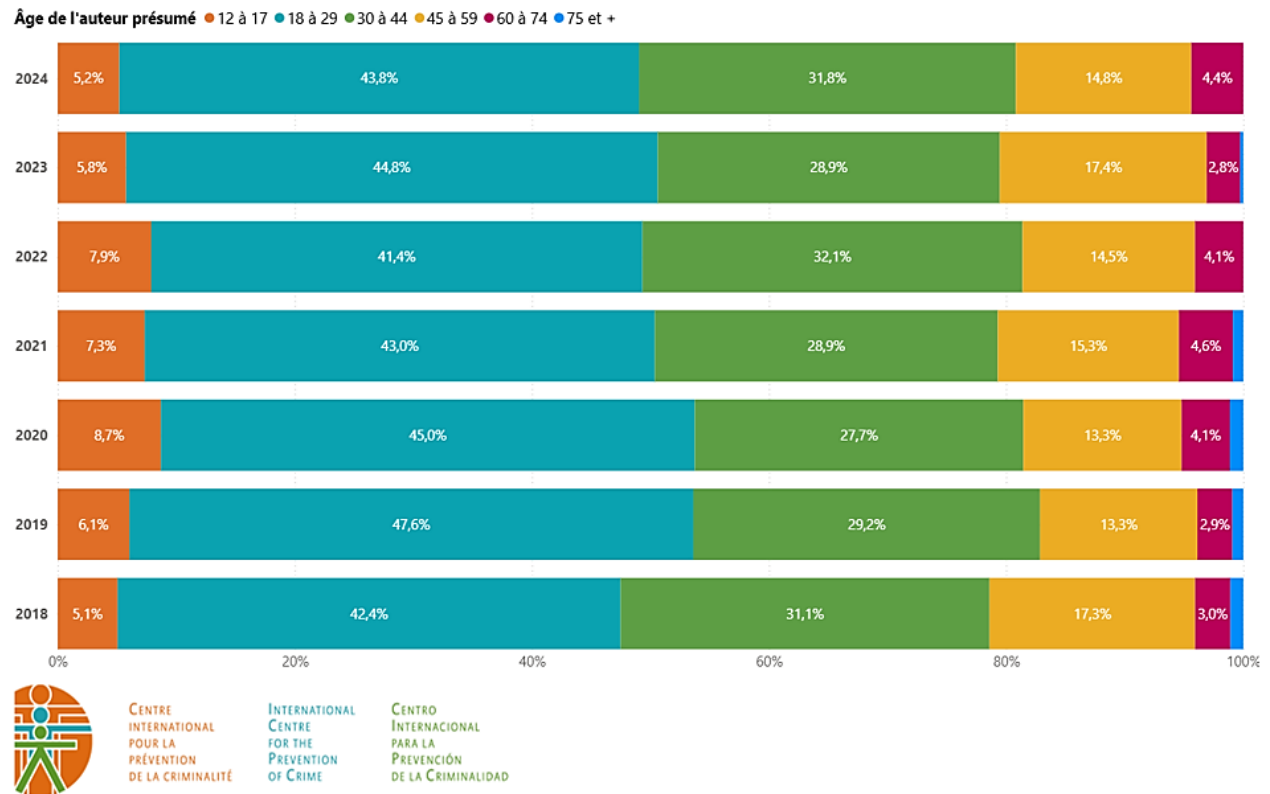
Graphique 7 : Évolution des auteurs présumés âgés de 12 à 17 ans de fraude, dont l'âge a été identifié, entre 2018 et 2024



Source : Données DUC 2.2, ministère de la Sécurité publique du Québec.

Traitement des données : Centre international pour la prévention de la criminalité.

Graphique 8 : Répartition des auteurs présumés âgés de fraude, dont l'âge a été identifié, par catégorie d'âge, entre 2018 et 2024



Source : Données DUC 2.2, ministère de la Sécurité publique du Québec.

Traitement des données : Centre international pour la prévention de la criminalité.

En effet, bien que les mineurs demeurent minoritaires dans ce type d'infraction, leur proportion atteint un sommet en 2020 (8,7 %), ce qui correspond directement à la période de confinement et d'isolement social. Plusieurs intervenants confirment cette lecture : selon eux, la pandémie a créé un environnement propice à l'entrée massive de jeunes dans des activités frauduleuses, notamment en raison du temps accru passé en ligne, de la déscolarisation partielle et d'un affaiblissement des mécanismes de supervision. Dans ce contexte, de nombreux jeunes se seraient initiés à des formes de fraude relativement accessibles, en particulier celles liées aux programmes d'aide gouvernementale et au système de santé canadien, qui ont été largement ciblés durant cette période.

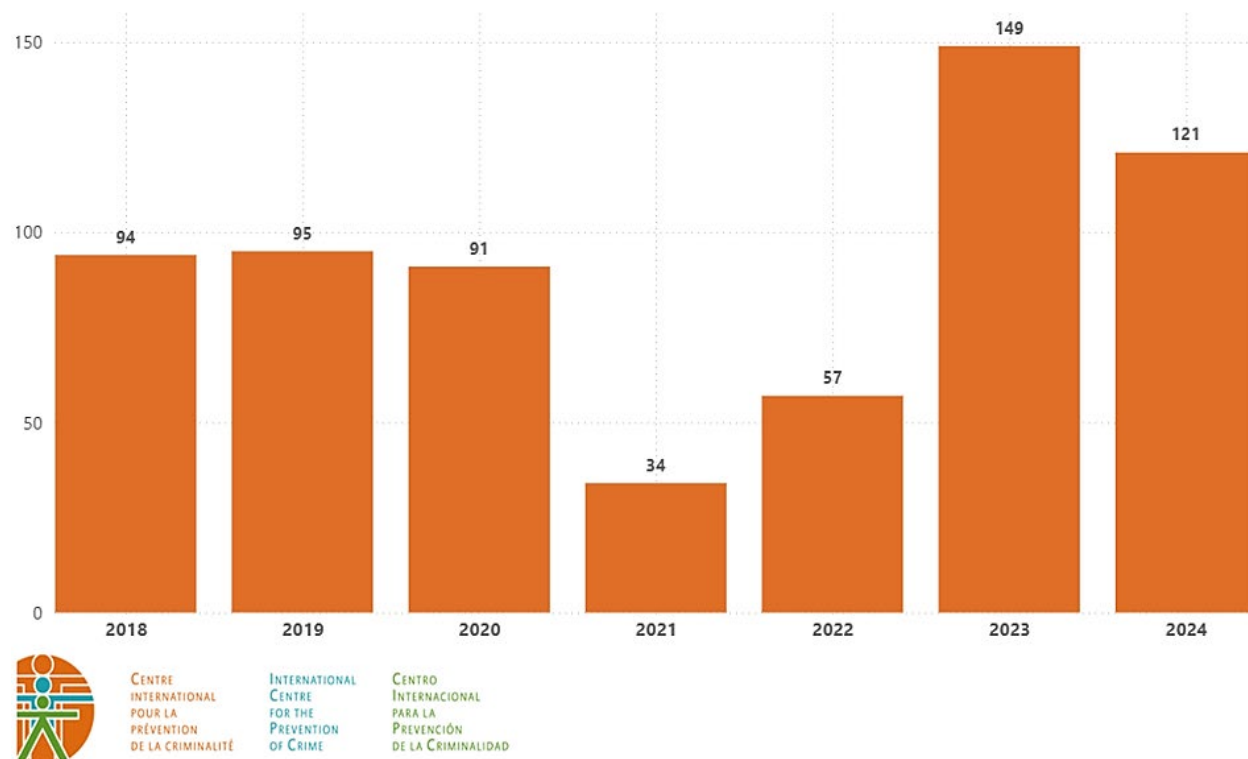
Ces activités auraient généré des revenus rapides et importants, permettant à certains jeunes d'accumuler un capital financier inédit à un stade précoce de leur trajectoire. Ce point est central : plusieurs intervenants soulignent que cet argent a ensuite servi de levier pour accéder à des sphères criminelles plus structurées, notamment par l'achat d'armes à feu, le financement d'activités liées au trafic ou encore l'intégration dans des réseaux plus organisés. Autrement dit, la fraude pendant la pandémie aurait joué un rôle de porte d'entrée économique dans le crime.

Cependant, les données plus récentes montrent un recul de la proportion des mineurs dans la fraude (5,2 % en 2024), ce qui suggère une réorientation des trajectoires. Cette baisse ne traduit pas nécessairement un désengagement du crime, mais plutôt un déplacement vers d'autres activités jugées plus rentables ou valorisantes dans les dynamiques actuelles, notamment le vol de véhicules. Cette hypothèse est cohérente avec les tendances observées par ailleurs, où l'implication des jeunes dans les vols d'automobiles augmente fortement après 2021 (voir graphique 7). Ainsi, la fraude apparaît moins comme une fin en soi que comme une phase d'entrée dans la carrière criminelle, particulièrement marquée par le contexte pandémique, avant une transition vers des formes de criminalité plus visibles, violentes ou structurantes.

8.2 Vol des voitures par des mineurs de 12 à 17 ans

Afin de mieux comprendre les transformations récentes des profils impliqués dans les vols de véhicules, il est nécessaire d'examiner à la fois l'évolution du nombre d'auteurs présumés mineurs et leur poids relatif au sein de l'ensemble des auteurs présumés dont l'âge a été identifié. Les graphiques suivants permettent ainsi d'analyser la place des jeunes de 12 à 17 ans dans cette forme de criminalité entre 2018 et 2024, en mettant en évidence les dynamiques de croissance, de recomposition par âge et de rajeunissement des trajectoires.

Graphique 9. Évolution des auteurs présumés âgés de 12 à 17 ans de vols de véhicules ou dans un véhicule, dont l'âge a été identifié, entre 2018 et 2024

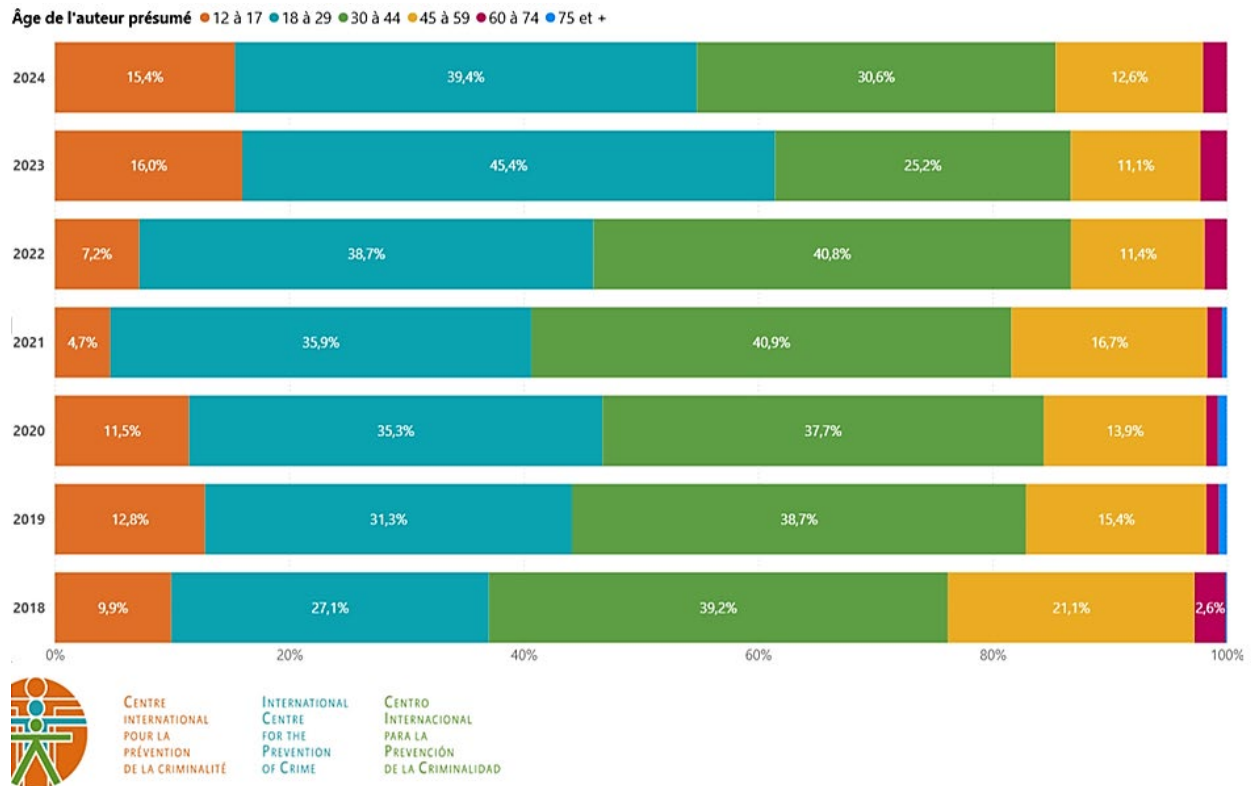


Source : Données DUC 2.2, ministère de la Sécurité publique du Québec.

Traitement des données : Centre international pour la prévention de la criminalité.

Selon le CIPC (2026), la hausse des vols de véhicules au Canada s’explique notamment par la pénurie mondiale de semi-conducteurs, qui a réduit l’offre de voitures neuves et augmenté la valeur des véhicules d’occasion, les rendant plus attractifs pour les réseaux criminels. Ces véhicules volés servent non seulement à la revente, mais aussi au financement d’activités illégales comme le trafic d’armes et de drogues, le port de Montréal jouant un rôle central dans leur exportation. Face à cette situation, plusieurs initiatives concertées ont été mises en place en 2024, dont le projet VECTOR et des investissements fédéraux, permettant d’importantes saisies et une meilleure coordination entre les acteurs. Ces efforts semblent avoir porté fruit, avec une baisse de 25 % des vols de véhicules à Montréal en 2024, attribuable notamment au renforcement des enquêtes, de la collaboration interinstitutionnelle et des mesures de prévention.

Graphique 10 : Répartition des auteurs présumés de vols de véhicule ou dans un véhicule, dont l’âge a été identifié, par catégorie d’âge, entre 2018 et 2024



Source : Données DUC 2.2, ministère de la Sécurité publique du Québec.

Traitement des données : Centre international pour la prévention de la criminalité.

L’analyse conjointe des graphiques 9 et 10 met en évidence une implication croissante et structurante des auteurs présumés de 12 à 17 ans, dont l’âge a été identifié, dans les vols de véhicules. En termes d’évolution temporelle (graphique 9), on observe d’abord une relative stabilité entre 2018 et 2020, avec environ 90 à

95 auteurs présumés mineurs par année, suivie d'une chute marquée en 2021 (34 cas), probablement liée à des facteurs conjoncturels. Toutefois, à partir de 2022, la tendance s'inverse fortement, avec une hausse rapide et soutenue, culminant à 149 en 2023, en se maintenant à un niveau élevé en 2024 (121).

Cette remontée ne constitue donc pas un simple rattrapage post-2021, mais bien l'indice d'une reconfiguration durable du profil des auteurs présumés impliqués dans ce type d'infraction, où les 12 à 17 ans occupent une place de plus en plus importante. Cette tendance est confirmée par l'analyse en proportion (graphique 10). En effet, la part des 12–17 ans dans l'ensemble des auteurs présumés de vols de véhicules passe de 9,9 % en 2018 à 15,4 % en 2024, avec un pic à 16,0 % en 2023. Il s'agit d'une augmentation significative de plus de cinq points, qui témoigne d'un rajeunissement marqué de cette forme de criminalité.

Parallèlement, la structure globale par âge évolue : alors que les 30–44 ans dominaient en 2018 (39,2 %), leur poids diminue progressivement au profit des 18–29 ans, qui deviennent le groupe principal à partir de 2023 (45,4 %). Ce double dynamique : la montée des jeunes adultes et des mineurs, indique un déplacement générationnel vers des profils plus jeunes, au détriment des cohortes plus âgées et plus établies.

Ainsi, l'implication croissante des 12–17 ans dans les vols de véhicules ne peut être interprétée comme un phénomène marginal. Elle s'inscrit dans une transformation plus large des modes opératoires et des logiques de recrutement, où les mineurs apparaissent comme des acteurs de plus en plus mobilisés. Cette évolution est cohérente avec les observations de terrain évoquant l'essor de formes d'organisation plus flexibles, notamment via les réseaux sociaux, et le recours à des jeunes pour exécuter certaines tâches à risque. Elle suggère que le vol de véhicules constitue aujourd'hui un point d'entrée privilégié dans les trajectoires délinquantes juvéniles, en lien avec des logiques économiques, mais aussi avec des mécanismes de reconnaissance et d'intégration au sein de réseaux criminels.

8.3 Circulation d'armes

L'analyse de la circulation et de l'usage des armes à feu à Montréal révèle une dynamique préoccupante, marquée par une transformation durable du recours à la violence armée depuis la période prépandémique. Dans le prolongement de ce constat, un déplacement de l'analyse vers des échelles locales permet de mieux saisir la composition des acteurs impliqués et les formes concrètes que prend cette violence. Ainsi, le cas de Laval offre un éclairage particulièrement révélateur sur ces dynamiques contemporaines.

Selon le Service de police de Laval, au cours du premier trimestre de 2025, soit du 1er janvier au 31 mars, des suspects mineurs se sont retrouvés dans 41 % des dossiers d'enquête liés aux armes à feu sur le territoire lavallois, incluant les événements impliquant des décharges¹³⁹. Cette proportion particulièrement élevée met en évidence une implication significative des jeunes dans les dynamiques contemporaines de violence armée, tout en soulignant l'importance d'un ancrage empirique local pour mieux appréhender les transformations en cours.

¹³⁹ Pascal Robidas, « Crimes par arme à feu à Laval : des adolescents impliqués dans plus de 40 % des cas », *Radio-Canada*, 29 mai 2025.

Les données qualitatives issues des entretiens menés auprès d'intervenants convergent vers un constat clair : les armes à feu sont aujourd'hui plus présentes, plus accessibles et plus fréquemment mobilisées dans les trajectoires juvéniles qu'auparavant. Plusieurs intervenants soulignent que l'arme n'est plus seulement un outil offensif, mais également un instrument de protection, dans un contexte où les jeunes perçoivent un niveau de menace accru dans leurs environnements. Le port d'arme devient ainsi une forme de sécurisation individuelle, mais contribue simultanément à une escalade des risques et de la violence.

Les exemples empiriques observés dans les dynamiques récentes de groupes comme EGK illustrent concrètement cette évolution. Dès 2021, des armes à feu exhibées dans des contenus musicaux circulent et sont reliées à des événements violents subséquents, notamment des fusillades à Saint-Léonard et à Saint-Michel. Plus récemment, en septembre 2024, un jeune membre de 14 ans affilié à ce groupe a été impliqué dans une tentative d'attaque armée à l'AK-47 contre un repère lié aux Hells Angels à Frampton, événement qui témoigne à la fois de la disponibilité des armes et de leur utilisation par des acteurs de plus en plus jeunes dans des logiques de confrontation intergroupes.

Par ailleurs, plusieurs intervenants mettent en lumière une transformation importante des pratiques : il serait désormais plus fréquent que des acteurs du crime organisé fournissent directement des armes à des mineurs pour l'exécution de certaines tâches, notamment des actes violents ciblés. Cette délégation de la violence à des jeunes constitue, selon eux, une évolution relativement récente, qui s'inscrit dans une logique d'externalisation du risque pénal par les organisations criminelles. Elle contribue à brouiller les frontières entre criminalité juvénile et crime organisé, tout en renforçant l'exposition des mineurs à des formes de violence extrême.

Enfin, il demeure difficile de mesurer précisément l'ampleur réelle de la circulation des armes à feu, en raison des limites des données disponibles et du caractère clandestin de ces activités. Toutefois, l'ensemble des observations qualitatives recueillies sur le terrain suggère une intensification significative du phénomène. L'usage des armes apparaît ainsi non seulement plus fréquent, mais aussi plus banal dans certains milieux, ce qui constitue un facteur clé pour comprendre l'évolution récente des dynamiques de violence à Montréal.

8.3.1 Redéfinition des rapports de pouvoir au sein d'écosystème criminel par les armes

L'accès accru aux armes à feu au cours des dernières années semble avoir contribué à redéfinir les rapports de pouvoir au sein des réseaux en transformant à la fois les logiques hiérarchiques, les modes de régulation interne et les trajectoires individuelles d'engagement dans la violence.

Traditionnellement, la détention et l'usage des armes étaient fortement encadrés par des figures d'autorité qui en contrôlaient l'accès. L'arme constituait alors un attribut de pouvoir centralisé, à la fois outil de coercition et symbole de statut, dont la circulation était limitée et conditionnée à une reconnaissance préalable au sein du groupe. Cette configuration contribuait à maintenir une certaine forme de régulation interne, en encadrant l'usage de la violence et en limitant les initiatives individuelles.

Or, les données qualitatives issues des entretiens indiquent une transformation significative de cette structure. L'accessibilité accrue des armes, liée notamment à l'élargissement des circuits d'approvisionnement et à l'accumulation rapide de capital par certains jeunes, favorise aujourd'hui une

autonomisation des acteurs les plus jeunes. Ceux-ci cherchent de plus en plus à se procurer leurs propres armes.

Oubliant les représentations associant l'approvisionnement en armes au *dark web*, les données empiriques et les observations d'experts soulignent plutôt une transformation des circuits d'accès, marquée par une augmentation significative de la disponibilité des armes à feu. Comme le souligne le sergent-détective Marc-André Dubé, cité dans *La Presse*, cette évolution s'explique notamment par la diffusion des armes dites « fantômes » (*ghost guns*), en particulier les pistolets de type Glock assemblés à partir de carcasses Polymer80¹⁴⁰. Ces dispositifs, partiellement préfabriqués et facilement accessibles, notamment par voie postale depuis les États-Unis, permettent à des individus de compléter eux-mêmes l'assemblage d'armes semi-automatiques à faible coût¹⁴¹. Leur popularité tient à un double avantage : d'une part, un rapport qualité-prix élevé, et d'autre part, une difficulté accrue de traçabilité, ces armes étant dépourvues de numéro de série et échappant ainsi aux mécanismes traditionnels de contrôle policier. Cette mutation des modes d'approvisionnement contribue à une diffusion plus large et plus discrète des armes au sein des milieux criminels. Dans ce contexte, l'accès facilité à des armes non traçables renforce les capacités d'action individuelles et alimente une redéfinition des rapports de pouvoir à l'échelle micro. Cette évolution s'inscrit ainsi dans une dynamique plus large où la possession d'une arme devient un levier d'indépendance, un moyen d'accéder rapidement à une forme de reconnaissance, voire un outil d'auto-légitimation dans des environnements marqués par la compétition et la méfiance.

Ce basculement n'est pas probablement sans conséquences sur l'organisation interne des groupes. D'une part, il contribue à un abaissement du seuil d'accès à la violence létale : la multiplication des armes disponibles augmente la probabilité d'usages impulsifs, réduit les mécanismes de médiation et favorise des escalades rapides des conflits. D'autre part, il fragilise les structures hiérarchiques traditionnelles. Le pouvoir des figures historiquement fondé sur le contrôle des ressources stratégiques, dont les armes, tend à s'éroder, au profit de configurations plus horizontales et instables. Cette tendance peut générer des tensions internes, notamment lorsque des jeunes remettent en question l'autorité établie ou agissent en dehors des cadres informels de régulation, comme en témoigne la montée en puissance de groupes émergents tels que EGK, Arab Power ou encore la Blood Family Mafia. Par exemple, dans le cas d'EGK, l'implication de membres très jeunes dans des événements armés, notamment la tentative d'attaque contre un repère des Hells Angels en 2024 par un adolescent de 14 ans, illustre une prise d'initiative violente qui échappe aux formes traditionnelles de contrôle exercées par des acteurs plus expérimentés. De manière similaire, Arab Power se distingue par une contestation directe des structures établies, notamment à travers des affrontements avec la mafia montréalaise et les Hells Angels, ainsi que par des pratiques violentes autonomes (assassinats ciblés, extorsion), souvent orchestrées en dehors des équilibres traditionnels. Enfin, la Blood Family Mafia incarne également cette reconfiguration, avec des jeunes leaders comme Dave « Pic » Turmel ou All Boivin qui ont rapidement acquis du pouvoir en s'appuyant sur des réseaux flexibles et une capacité à mobiliser des acteurs plus jeunes, parfois armés, pour exécuter des actions violentes. Dans l'ensemble, ces exemples illustrent une dynamique où l'accès élargi aux armes et aux ressources permet à

¹⁴⁰ Mayssa Ferah, Caroline Touzin, et Louis-Samuel Perron. « Gangs de rue : Le nouveau Far West », *La Presse*, 4 septembre 2021.

¹⁴¹ Ibid.

de nouveaux acteurs de s'imposer plus rapidement, au prix d'une instabilité accrue et d'une multiplication des conflits au sein même des milieux criminels.

Cette diffusion de l'armement s'accompagne d'une montée de l'individualisation des comportements violents. Le fait que plusieurs membres d'un même groupe puissent désormais être armés simultanément favorise des initiatives personnelles, parfois déconnectées des stratégies collectives. Cela augmente les risques de règlements de comptes non autorisés, de débordements et de conflits internes, comme cela a pu être observé dans certaines dynamiques récentes impliquant des groupes de jeunes fragmentés ou en recomposition.

Un autre élément central mis en évidence par les intervenants concerne la normalisation progressive de la possession d'armes à feu comme outil de protection. Dans plusieurs quartiers, notamment à Montréal-Nord ou à Cartierville, l'arme est de plus en plus perçue par les jeunes non pas uniquement comme un instrument offensif, mais comme une nécessité défensive, dans un contexte où le sentiment d'insécurité est élevé. Cette perception s'est renforcée au fil du temps et s'ancre aujourd'hui dans les discours, certains jeunes évoquant explicitement le besoin de se protéger eux-mêmes ou leur entourage. Cette logique défensive contribue paradoxalement à une augmentation globale de la circulation des armes et à une intensification du climat de violence.

Enfin, cette reconfiguration des rapports de pouvoir doit également être mise en lien avec les dynamiques économiques récentes. L'enrichissement rapide de certains jeunes, notamment à travers des activités comme la fraude durant la pandémie, a permis l'acquisition d'armes de manière autonome. Ce capital initial agit comme un accélérateur de trajectoire criminelle, facilitant l'accès à des positions plus influentes au sein des réseaux. Ainsi, l'arme devient à la fois un outil de pouvoir, un symbole de statut et un vecteur de transformation organisationnelle, participant à une recomposition plus large des équilibres internes entre générations et entre niveaux d'expérience au sein du crime organisé et des groupes de jeunes.

9. Transformation des modes opératoires : recrutement via contrats numériques

Depuis le début des années 2020, on observe l'émergence et la structuration progressive d'un mode de recrutement fondé sur la diffusion de « contrats » via des plateformes numériques telles que Snapchat, Telegram ou Signal. Cette transformation s'inscrit dans un contexte marqué par la pandémie, durant laquelle l'usage intensif des outils numériques a favorisé la dématérialisation des interactions, y compris dans les milieux criminels. Les données issues des entretiens convergent vers l'idée que ces « contrats » concernent une diversité de tâches, allant de vols de véhicules à des actes plus violents comme des agressions ciblées, des incendies criminels ou des tentatives d'intimidation, et qu'ils constituent aujourd'hui un vecteur central d'intégration dans certaines trajectoires juvéniles.

Ce mode opératoire repose sur une logique d'incitation financière efficace auprès des jeunes. La promesse de gains rapides, souvent élevés au regard de leurs perspectives économiques, agit comme un puissant levier d'engagement, notamment dans des contextes de précarité ou de recherche de reconnaissance sociale. Contrairement aux formes plus traditionnelles d'intégration, fondées sur l'appartenance à l'appartenance à un groupe ou sur des processus de socialisation progressive, ces formes de recrutement favorisent un engagement transactionnel, ponctuel et individualisé. Le jeune n'est plus nécessairement

intégré durablement à une structure, mais mobilisé pour une tâche précise, dans une logique de prestation. Cela contribue à fragmenter les trajectoires et à multiplier les passages à l'acte, tout en rendant les parcours plus instables et moins prévisibles.

Les éléments tirés de la presse illustrent concrètement cette dynamique. Plusieurs événements analysés montrent des jeunes impliqués dans des actes violents ou à risque dans le cadre d'actions ciblées, sans nécessairement appartenir à des structures criminelles consolidées. Par exemple, dans certaines affaires liées à la Blood Family Mafia, des individus très jeunes sont mobilisés pour des fusillades, des enlèvements ou des incendies, parfois en marge de toute appartenance formelle. De même, l'implication de mineurs dans des tentatives d'attaques armées, comme dans le cas d'EGK en 2024, suggère des formes d'activation rapide de jeunes exécutants, compatibles avec une logique de « mandat » ponctuel. Les dynamiques observées autour des vols de véhicules s'inscrivent également dans cette tendance, certains intervenants évoquant explicitement l'existence de commandes diffusées en ligne pour ce type d'activité.

Un élément central de ce mode de fonctionnement réside dans la distance entre le commanditaire et l'exécutant. Dans la majorité des situations rapportées, les jeunes n'ont aucun contact direct avec celui qui émet le « contrat », ce qui les place dans une position particulièrement asymétrique. Cette distance relationnelle, combinée à l'anonymat des plateformes, limite les possibilités de négociation ou de recours en cas de non-paiement, et rend les exécutants facilement remplaçables. Plusieurs intervenants soulignent que certains jeunes ne reçoivent jamais la rémunération promise, sans possibilité réelle de contestation, ce qui révèle un déséquilibre structurel dans ces échanges.

Toutefois, cette apparente dématérialisation ne signifie pas une disparition des logiques relationnelles. L'accès à ces canaux numériques demeure souvent conditionné par une médiation préalable : un proche, un membre de la famille ou une connaissance déjà impliquée agit comme point d'entrée. Ce fonctionnement hybride est particulièrement révélateur : il combine des logiques anciennes de cooptation avec des modalités contemporaines de diffusion numérique. Ainsi, derrière une apparente autonomie des jeunes, persiste une forme d'inscription dans des réseaux plus larges, où les relations interpersonnelles continuent de structurer l'accès aux opportunités.

Dans l'ensemble, le recours aux « contrats » participe à une transformation profonde des modes d'engagement dans la criminalité. Il favorise une externalisation des tâches, une dilution des responsabilités et une multiplication des acteurs impliqués, tout en accentuant la précarité et la substituabilité des exécutants. Cette évolution contribue à rendre les dynamiques criminelles à la fois plus diffuses, plus flexibles et plus difficiles à réguler, en particulier lorsqu'elles impliquent des jeunes en début de trajectoire.

10. Parcours « hors radars » et plus autonomes ; tensions avec des « vétérans »

L'évolution récente des dynamiques criminelles juvéniles à Montréal suggère une transformation importante des trajectoires, marquée par une difficulté croissante à les tracer et à les catégoriser. Cette tendance s'inscrit dans un contexte où l'accessibilité accrue aux armes à feu, combinée à l'usage intensif des réseaux sociaux et au développement de logiques de recrutement par « contrats », permet aux jeunes de s'engager dans des activités criminelles de manière plus autonome, plus rapide et souvent plus ponctuelle. Contrairement aux configurations antérieures, où les parcours étaient plus linéaires et encadrés

par des structures relativement stables, les trajectoires actuelles apparaissent plus diffuses, fragmentées et évolutives, ce qui les rend en partie « hors radars », tant pour les intervenants que pour les institutions.

Les entretiens menés sur le terrain confirment cette autonomisation des parcours, qui s'accompagne d'une multiplication de groupes informels et de configurations mouvantes. Comme le souligne un intervenant, « on assiste à une tendance à l'autonomisation des parcours criminels des jeunes », marquée par une fragmentation accrue et une diversification des formes d'engagement. Cette dynamique contraste avec la tendance persistante de structures plus anciennes et hiérarchisées, telles que certains groupes établis qui continuent d'exister en parallèle. On observe ainsi une forme de dualité entre, d'une part, des entités structurées, ancrées dans des logiques territoriales et générationnelles, et, d'autre part, des groupes plus réactifs, flexibles et périphériques, dont les contours sont plus difficiles à saisir.

Dans ce contexte, une hypothèse se dégage : les jeunes développent des trajectoires qui échappent en partie aux formes traditionnelles de contrôle et de visibilité, notamment en raison de leur capacité à mobiliser des ressources (armes, contacts, opportunités) sans passer systématiquement par les structures établies. Toutefois, cette autonomie reste relative. Les données qualitatives montrent que l'accès à certaines opportunités, notamment aux « contrats » diffusés en ligne, demeure souvent conditionné par des relais interpersonnels, tels qu'un « frère », un « cousin » ou un proche déjà impliqué. Cela traduit une hybridation des logiques, où les nouvelles formes d'engagement coexistent avec des mécanismes plus anciens de cooptation.

Parallèlement, les entretiens révèlent une tendance à la distanciation vis-à-vis des « vétérans », qui dépasse la simple fracture générationnelle. Cette prise de distance apparaît comme à la fois stratégique, identitaire et parfois expérientielle. Comme l'exprime un intervenant, « le jeune dit que c'est un signe de faiblesse d'être avec les vétérans », tandis qu'un autre souligne que « les jeunes se sont rendu compte qu'on les utilisait [...] ils ont voulu se dissocier des plus vieux ». Certains témoignages évoquent également des expériences de rupture : absence de soutien, abandon en détention, qui alimentent une méfiance à l'égard des figures plus expérimentées. À cela s'ajoute l'effet des pressions policières ciblant les structures visibles, qui incitent les jeunes à adopter des stratégies de discrétion, voire à créer des groupes plus éclatés pour éviter d'être associés à des entités déjà sous surveillance.

Cependant, cette distanciation ne signifie pas une rupture totale. Les liens intergénérationnels persistent, mais se recomposent de manière plus discrète et fonctionnelle. Comme le note un intervenant, certains jeunes « vont s'insérer dans des structures criminalisées » et entretenir des relations avec des acteurs plus expérimentés, notamment dans des logiques d'opportunités ou d'alliances ponctuelles. Cette configuration évoque les transformations décrites dans la littérature récente sur les « gangs », qui met en avant des modèles de plus en plus réseautés, fluides et déterritorialisés, où les appartenances sont multiples, les alliances temporaires et les frontières organisationnelles poreuses.

Ainsi, l'émergence de parcours « hors radars » ne traduit pas une disparition des structures criminelles, mais plutôt une recombinaison de leurs modes d'organisation et de reproduction, où l'autonomie apparente des jeunes coexiste avec des formes renouvelées d'interdépendance. Cette évolution complexifie l'analyse des trajectoires et pose des défis importants en matière d'intervention, dans la mesure où les logiques d'engagement deviennent plus diffuses, moins visibles et plus difficiles à anticiper.

11. Une violence plus volatile, performative et instrumentalisée

L'analyse des dynamiques récentes met en évidence une transformation qualitative de la violence au sein des réseaux criminels juvéniles, marquée par une plus grande volatilité, une moindre régulation interne et une dimension fortement performative.

Contrairement aux formes de violence plus encadrées historiquement associées à des structures hiérarchisées, où l'usage de la force répondait à des logiques stratégiques relativement stabilisées, la violence observée aujourd'hui apparaît davantage impulsive, démonstrative et interpersonnelle.

Le cas du groupe EGK illustre particulièrement cette évolution. Dès 2021, des événements comme la fusillade du 22 mai à Saint-Léonard, suivie d'autres tirs à Saint-Michel impliquant les mêmes armes et liés à des menaces proférées par Hamza Adnane, témoignent d'une circulation rapide de la violence et d'un usage opportuniste des armes à feu. Cette dynamique s'intensifie en 2023 avec l'assassinat de Khaled Mouloudj, dit « Kash », le 19 mars à Anjou, dans un contexte où un conflit entre groupes est directement alimenté par des contenus diffusés en ligne, notamment des clips de rap et des commentaires appelant explicitement au meurtre. La violence ne se limite plus à un règlement de comptes discret : elle s'inscrit dans une logique d'exposition et d'amplification numérique.

Cette imbrication entre violence et réseaux sociaux constitue un élément central de transformation. Les actes violents, tels que les agressions, les séquestrations et les humiliations, ne sont plus seulement commis, mais également mis en scène, filmés et diffusés, contribuant ainsi à leur banalisation et à leur intégration dans des logiques de réputation.

L'épisode survenu en décembre 2023, où Abdellah Affane est retrouvé ligoté et blessé après s'être échappé d'un coffre de voiture, s'inscrit dans cette tendance à des violences plus spectaculaires et potentiellement destinées à circuler dans des espaces numériques. De manière plus large, les intervenants rapportent une augmentation de cas de torture et d'humiliation filmées, ce qui transforme la violence en outil de communication et de domination symbolique.

Dans ce contexte, la violence devient également un instrument de légitimation individuelle. L'absence relative de structures hiérarchiques fortes et la fragmentation des groupes conduisent les jeunes à devoir « faire leurs preuves » par eux-mêmes. Cette logique est confirmée par les entretiens, où plusieurs intervenants décrivent des processus d'initiation ou de validation par la violence : certains jeunes doivent frapper, agresser ou participer à des actes violents pour être reconnus. Comme le résume un intervenant, « il faut faire ses preuves [...] soit tu es désigné, soit c'est une sorte d'initiation ». Cette dynamique contribue à une escalade, où les actes posés tendent à être plus visibles, plus rapides et parfois plus extrêmes, non pas nécessairement par stratégie, mais par nécessité de reconnaissance : « si ce n'est pas sur le réseau social, c'est comme si cela n'existe pas », expliquait un autre intervenant.

Les données issues des échanges avec les partenaires du réseau Réseau d'échange et de soutien aux actions locales (RÉSAL)¹⁴² confirment cette tendance, soulignant une augmentation de la gravité des crimes contre la personne, ainsi qu'une transformation de leur nature. La violence devient plus expressive, parfois

¹⁴² Le Réseau d'échange et de soutien aux actions locales (RÉSAL) a pour mission de soutenir le développement ou l'amélioration d'initiatives locales en matière de prévention de la violence chez les jeunes montréalais âgés de 12 à 25 ans.

déconnectée d'objectifs strictement économiques ou organisationnels, et davantage liée à des logiques de statut, de loyauté ou de rivalité interpersonnelle.

Ainsi, la violence contemporaine dans les réseaux juvéniles ne peut plus être comprise uniquement comme un outil fonctionnel de régulation ou de contrôle. Elle constitue désormais un langage social, un vecteur de reconnaissance et une performance publique, amplifiée par les réseaux sociaux et inscrite dans des trajectoires fragmentées, où la rapidité d'ascension passe souvent par la démonstration de la capacité à exercer et à exposer la violence.

12. Motifs d'engagement : entre contraintes structurelles, aspirations symboliques et recomposition des réseaux

L'identification des motifs d'engagement des jeunes dans les réseaux criminalisés demeure un exercice complexe, tant les trajectoires observées relèvent d'une combinaison de facteurs individuels, sociaux et structurels. La littérature, comme les données empiriques, souligne traditionnellement plusieurs dimensions récurrentes : la recherche de gains économiques rapides, l'accès à des opportunités criminelles, le besoin d'appartenance et la quête de reconnaissance sociale. Ces éléments restent pertinents pour comprendre les dynamiques actuelles, mais ils apparaissent aujourd'hui insuffisants pour saisir l'ampleur et la transformation récente de l'engagement juvénile dans la criminalité.

Les entretiens réalisés confirment d'abord le poids des contraintes économiques, en particulier dans certains milieux marqués par la précarité. Plusieurs intervenants rapportent que des jeunes, parfois dès 13 ou 14 ans, s'engagent dans des activités illicites afin de répondre à des besoins matériels immédiats, tels que l'accès à des vêtements, des loisirs ou une contribution au foyer, dans des contextes où les ressources familiales demeurent limitées. Cette réalité concerne notamment certaines familles récemment immigrées ou confrontées à des formes d'instabilité économique. Dans ce cadre, les promesses de gains rapides associées aux « contrats » criminels exercent un pouvoir d'attraction considérable.

Cependant, réduire l'engagement à une simple logique de survie économique serait réducteur. Les données qualitatives mettent en évidence l'importance croissante de motivations symboliques, liées à la reconnaissance, au statut et à la visibilité. Pour certains jeunes, y compris issus de milieux relativement stables, la criminalité représente moins une nécessité qu'une opportunité d'affirmation identitaire. Dans des environnements perçus comme compétitifs ou marqués par des expériences de marginalisation, le crime peut apparaître comme une voie d'accès rapide à la valorisation sociale, à la réputation et à une forme de pouvoir. Cette dynamique est renforcée par les réseaux sociaux, où la mise en scène de la richesse, de la violence et du succès contribue à construire des modèles attractifs et immédiatement accessibles.

Cette articulation entre précarité matérielle et quête de reconnaissance s'inscrit également dans un contexte de banalisation et d'esthétisation de la criminalité. Plusieurs intervenants évoquent le fait que « la rue » tend à devenir une norme ou une référence culturelle, notamment à travers la musique rap et les contenus numériques. Le passage par des institutions comme les centres jeunesse ou la détention peut même, dans certains cas, acquérir une valeur symbolique, participant à la construction d'une identité valorisée au sein

du groupe de pairs. Le crime n'est alors plus seulement une activité, mais un style de vie, voire une « mode », intégrée à des logiques culturelles plus larges.



Illustration : Gutta et VT, «EGK», 21 avril 2023 (capture d'écran tirée de YouTube, consultée le 26 mars 2026).

L'une des dimensions encore peu théorisées dans l'analyse de l'implication des jeunes dans les réseaux criminels est celle de l'exclusion spatiale. Pourtant, les travaux récents en études urbaines montrent que le déficit d'espaces légitimes, accessibles et adaptés aux jeunes constitue un facteur structurel déterminant, favorisant leur présence prolongée dans l'espace public et, par extension, leur exposition aux dynamiques délinquantes. Une étude menée par des chercheurs de l'UQAM dans l'arrondissement de Saint-Léonard, intitulée *Être jeunes au bon endroit? Cartographie critique des espaces négatifs pour les jeunes à Saint-Léonard*, met en évidence un manque marqué d'espaces positifs dédiés aux jeunes. Cette situation ne relève pas tant d'enjeux de mixité sociale que d'une inégalité générationnelle dans l'aménagement urbain : les jeunes disposent de peu de lieux où ils se sentent légitimes, reconnus et représentés¹⁴³.

¹⁴³ Émilie Pouliot, « Saint-Léonard : manque d'espaces positifs pour les jeunes », *EST MÉDIA Montréal*, juillet 2025.

Cette configuration produit un double effet. D'une part, elle limite l'accès à des espaces de socialisation encadrés et sécurisants. D'autre part, elle contribue à déplacer les trajectoires juvéniles vers des espaces informels, notamment la rue, qui devient un lieu central de sociabilité. Or, ces espaces constituent également des zones privilégiées d'interaction avec les réseaux criminels, où s'opèrent les processus de recrutement et de catégorisation. Comme le souligne Beaulieu, l'étiquette de « gang de rue » tend ainsi à être rapidement assignée à ces jeunes, en partie en raison de leur présence visible dans l'espace public¹⁴⁴. Dans cette perspective, la rue apparaît moins comme un choix que comme le produit d'une exclusion structurelle des espaces légitimes, renforcée par un déficit d'accès aux ressources sportives, culturelles et artistiques, pourtant essentielles à l'intégration sociale et au développement des jeunes.

Toutefois, l'un des apports majeurs de cette analyse réside dans le fait que l'engagement des jeunes ne peut être compris indépendamment de la reconfiguration des réseaux criminels eux-mêmes. Les groupes structurés, qu'il s'agisse des Hells Angels, de la Blood Family Mafia ou d'Arab Power, ont progressivement intégré des stratégies reposant sur l'utilisation de jeunes exécutants, notamment à travers des mécanismes de contrats diffusés en ligne. Dans cette perspective, les jeunes ne sont pas uniquement des acteurs autonomes, mais aussi des ressources mobilisées dans des logiques organisationnelles plus larges.

Le cas du groupe EGK est particulièrement révélateur de cette position intermédiaire. D'un côté, ses membres développent un discours qui peut être perçu comme contre-hégémonique, notamment à travers la musique, en se présentant comme des figures d'opposition aux structures dominantes ou comme porteurs d'une forme d'authenticité de la « rue ». De l'autre, les dynamiques observées montrent que ces groupes participent à la diffusion d'un imaginaire, celui de la réussite rapide, de la reconnaissance et du pouvoir, qui ne correspond que partiellement à la réalité vécue. En pratique, ces trajectoires exposent les jeunes à des formes d'instrumentalisation par des organisations plus structurées, qui tirent profit de leur disponibilité, de leur vulnérabilité et de leur remplaçabilité.

Cette tension entre illusion de réussite et réalité d'exploitation s'inscrit dans une transformation plus large des formes d'engagement. Comme le souligne Prowse (2013), les nouvelles configurations des groupes criminels tendent à s'éloigner des modèles traditionnels d'adhésion fixe, au profit de logiques plus fluides où les individus sont « loyaux à l'argent » plutôt qu'à une organisation. Cette évolution favorise des parcours plus fragmentés, opportunistes et instables, où l'engagement peut être rapide, mais aussi réversible.

Dans cette perspective, le changement structurel des réseaux criminels accentue des formes d'engagement plus flexibles, fragmentées et transactionnelles, où les jeunes occupent des positions périphériques, mais fortement exposées. Leur implication, souvent ponctuelle, s'inscrit dans des logiques où les risques sont individualisés tandis que les bénéfices et le contrôle demeurent concentrés ailleurs. Ainsi, derrière l'apparente autonomie des parcours, se dessine une reconfiguration des rapports de pouvoir qui facilite la mobilisation rapide de jeunes acteurs, tout en les maintenant dans des positions précaires et facilement remplaçables.

C'est précisément dans cet espace que s'inscrivent certains groupes intermédiaires comme EGK, dont le rôle dépasse la simple participation aux dynamiques criminelles pour devenir un vecteur de mise en récit et de diffusion de ces formes d'engagement. À travers la musique, les réseaux sociaux et les sociabilités locales,

¹⁴⁴ Karine Beaulieu, « Jeunes racisés : de la stigmatisation à la criminalisation », *Revue Relations*, Centre justice et foi, s.d.

ces groupes contribuent à produire un imaginaire particulièrement attractif pour les jeunes, en articulant réussite, visibilité et appartenance. Comme le montre l'analyse de la scène de Saint-Léonard, cette articulation entre culture rap, réputation de rue et trajectoires juvéniles constitue un point d'entrée privilégié dans ces univers. Toutefois, derrière ce contre-narratif valorisant, se dessinent des dynamiques plus ambivalentes, où l'attractivité initiale peut progressivement conduire à des formes d'engagement plus contraignantes et à une exposition accrue aux risques.

12.1 Cas de Saint-Léonard. De la scène au conflit : trajectoires croisées entre rap et violence armée

À Saint-Léonard, la scène musicale semble avoir joué un rôle structurant dans les trajectoires de plusieurs jeunes ayant, à différents moments de leur parcours, été associés à des univers criminalisés. Autrement dit, la musique n'apparaît pas seulement comme un produit culturel issu du quartier, mais comme une infrastructure symbolique de reconnaissance, de visibilité et parfois de mobilité, en lien étroit avec les sociabilités locales, les appartenances de rue et les hiérarchies informelles.

De manière générale, la scène rap de Saint-Léonard est souvent décrite comme une véritable pépinière du rap montréalais. Des figures comme Rowjay, JT Soul¹⁴⁵, Enima, Connaisseur Ticaso ou plus récemment le « VT », le leader de EGK, ont contribué à construire l'image d'un quartier où le rap est à la fois ancien, continu et ancré dans les réalités locales. Le témoignage de Rowjay est éclairant à cet égard lorsqu'il explique avoir grandi dans « un quartier très rap », façonné par les circulations culturelles entre jeunes Haïtiens, Algériens et autres groupes du secteur¹⁴⁶. Cette scène s'inscrit dans une tradition plus large du rap montréalais, mais avec une spécificité : elle semble particulièrement articulée à la rue et à la mise en récit d'un environnement social perçu comme dur, compétitif et inégalitaire. En ce sens, la musique participe à la production d'un imaginaire territorial, mais aussi à la consolidation de réseaux de pairs où se croisent reconnaissance artistique, capital symbolique et, parfois, proximité avec des trajectoires criminalisées.

Le cas d'Enima occupe ici une place centrale. Bien avant « VT » ou d'autres figures controversées plus récentes, Enima a incarné une forme de rap de rue montréalais fortement ancré dans Saint-Léonard, dont la portée a dépassé le cadre local pour atteindre le Québec, puis la France.

Son parcours, largement médiatisé¹⁴⁷, est particulièrement important parce qu'il articule de manière explicite migration, marginalité, aspiration à la réussite et inscription dans un imaginaire criminel¹⁴⁸. Arrivé d'Algérie au Canada vers l'âge de 10 ou 11 ans, il grandit à Saint-Léonard dans un environnement qu'il décrit comme traversé par des inégalités visibles, où la proximité avec des formes localisées de richesse et de consommation nourrit un sentiment de décalage et une forte quête de reconnaissance. Dans plusieurs récits sur lui, le passage à la criminalité est présenté comme progressif, commencé très tôt, d'abord par des vols, puis par une insertion plus durable dans des économies illégales.

¹⁴⁵ Thomas Laberge, « Rowjay et JT Soul : Du rap signé Saint-Léonard », *Métro – Le Progrès Saint-Léonard*, 24 octobre 2018.

¹⁴⁶ Patrick LeBlanc, « “Le petit gars de Saint-Léonard” qui remplit des salles en France », *La Presse*, 22 juin 2024.

¹⁴⁷ Vincent Larouche, « Feu vert à l'expulsion du rappeur Enima », *La Presse*, 29 septembre 2020.

¹⁴⁸ Le Code, « Enima : “Je suis le seul artiste au monde à s'être fait décertifier ! ” », [vidéo], *YouTube*, 9 avril 2025.

Enima est également important parce qu'il a contribué à imposer un modèle de visibilité fondé sur l'authenticité criminelle, ou du moins sur sa revendication. Ses chansons, ses controverses judiciaires et la manière dont il a été traité par les médias et certaines institutions culturelles ont consolidé une figure du rappeur de Saint-Léonard comme acteur à la fois fascinant, menaçant et difficilement intégrable aux circuits culturels légitimes¹⁴⁹.

Son parcours judiciaire, incluant diverses condamnations, accusations puis acquittements, ainsi que les procédures migratoires visant à l'expulser, illustre la manière dont certaines trajectoires artistiques restent inséparables des logiques de contrôle pénal et administratif. En ce sens, Enima ne représente pas seulement un artiste controversé : il incarne aussi un moment de cristallisation entre rap de rue, criminalisation et conflictualité institutionnelle.

Sur le plan analytique, le cas d'Enima permet de mieux comprendre comment la scène rap de Saint-Léonard a pu fonctionner comme un espace ambivalent. D'un côté, elle ouvre des possibilités de reconnaissance, de mobilité et de circulation transnationale ; de l'autre, elle peut renforcer des formes de capital symbolique liées à la rue, à la violence et à la criminalité. Elle ne produit pas mécaniquement des trajectoires criminalisées, mais elle offre un langage, des codes et une scène où celles-ci peuvent être racontées, valorisées ou transformées en ressource. C'est précisément cette articulation entre espace local, économie symbolique et proximité avec des parcours de rue qui semble importante pour comprendre l'émergence, plus tard, de figures comme VT ou de groupes comme EGK. Dans cette perspective, Saint-Léonard n'apparaît pas seulement comme un territoire de conflit ou de la criminalité, mais comme un espace de production culturelle où se nouent de manière particulièrement dense musique, réputation, hiérarchies de rue et trajectoires juvéniles.

Si Enima représente une première cristallisation majeure de cette articulation entre rap de rue, visibilité publique et parcours criminalisé à Saint-Léonard, les trajectoires plus récentes montrent une intensification et une transformation de ces dynamiques. Avec des figures comme VT et des groupes comme EGK, on observe un déplacement vers des formes encore plus imbriquées entre production musicale, réseaux sociaux, rivalités intergroupes et violence armée. Là où Enima incarnait déjà une mise en récit locale de la rue, les trajectoires des années 2020 semblent marquées par une accélération des circulations entre espace numérique, conflits de quartier et engagement criminel, dans un contexte où la réputation se construit autant dans les clips, les stories et les commentaires en ligne que dans les interactions hors ligne. En ce sens, VT et EGK ne surgissent pas dans un vide : ils s'inscrivent dans un terreau culturel et territorial déjà structuré, mais en le réarticulant à des formes plus contemporaines de conflictualité, de médiatisation et de mise en réseau.

Les liens entre parcours criminalisés et implication dans la scène musicale apparaissent ainsi profondément ambivalents et ne peuvent être réduits à une relation causale simple. Le parcours du rappeur Jeune Loup en constitue une illustration particulièrement éclairante. À la fois artiste émergent reconnu dans les circuits underground, figure locale valorisée dans son quartier et individu associé, de manière plus ou moins directe, à des réseaux criminels, Duckerns Pierre-Clermont incarne cette zone grise où se superposent reconnaissance artistique, sociabilités de rue et exposition à la violence. Son histoire met en évidence le décalage entre les représentations médiatiques des victimes de fusillades, souvent réduites à des figures de

¹⁴⁹ John McEwen, « Le roi de Saint-Léonard : Enima ou la philosophie à tirer du street rap », *Économie*, no 323, 2019, p.43-48.

« jeunes bandits », et la complexité de leurs trajectoires, marquées par des attachements familiaux, des aspirations artistiques et des formes d'engagement multiples.

Sur le plan biographique, Jeune Loup grandit à Villeray dans un environnement familial relativement stable, élevé par sa mère et son beau-père, tout en étant exposé à un héritage paternel marqué par la criminalité¹⁵⁰. Très tôt impliqué dans de petites activités de revente de cannabis, il développe parallèlement une carrière musicale qui prend de l'ampleur au tournant des années 2020. Cette double inscription, dans une économie informelle locale et dans une scène artistique en expansion, illustre bien les porosités entre ces univers. Toutefois, les éléments rapportés par son entourage suggèrent que son rapport à la violence demeurait ambivalent : décrit comme non agressif, il se procure néanmoins une arme dans un contexte marqué par la peur diffuse et la perception d'une menace constante, phénomène également observé dans d'autres quartiers montréalais où la circulation des armes à feu s'intensifie.

L'analyse de son parcours met également en évidence le rôle central des réseaux sociaux et de la mise en visibilité dans ces dynamiques contemporaines. À mesure que sa notoriété grandit, Jeune Loup construit une présence numérique importante, exposant son mode de vie, ses revenus et son image publique¹⁵¹. Cette visibilité devient à la fois une ressource, en termes de capital symbolique et de reconnaissance artistique, et un facteur de vulnérabilité. Comme le souligne sa mère, citée dans l'article de la Presse, cette exposition contribue à « créer un personnage », brouillant les frontières entre identité artistique et inscription réelle dans des réseaux de pairs potentiellement à risque¹⁵². Cette dynamique rejoint les observations récentes sur la manière dont les plateformes numériques participent à intensifier les logiques de réputation, de rivalité et de ciblage dans les environnements criminels contemporains.

Sa mort s'inscrit précisément dans cette configuration relationnelle. Bien qu'il ne soit pas considéré comme un acteur central des conflits entre groupes, sa proximité avec certaines cliques locales et sa visibilité en font une cible stratégique. Le fait qu'il soit décrit comme un « *easy target* » souligne une transformation importante des logiques de violence : celle-ci ne vise plus uniquement des acteurs fortement impliqués, mais peut également toucher des individus occupant des positions périphériques, dont la valeur est symbolique ou relationnelle. Cette situation illustre ce que la littérature qualifie de diffusion de la violence au sein des réseaux (Papachristos, 2009), où les risques ne sont pas distribués de manière uniforme, mais circulent à travers les liens sociaux.

Ce cas permet également de nuancer l'idée d'une appartenance claire aux « gangs ». Plusieurs sources indiquent que Jeune Loup n'était « pas un vrai gars de gangs », mais plutôt un individu en interaction avec ces milieux, notamment pour des raisons de sociabilité, de protection ou de crédibilité artistique. Cette forme d'implication indirecte correspond à ce que décrivent les approches relationnelles et multidimensionnelles développées au Québec (Guay & Fredette, 2010), où l'engagement ne se limite pas à une appartenance formelle, mais se décline selon différents degrés d'implication, de proximité et de participation.

Les entretiens réalisés dans le cadre de ce rapport confirment cette porosité. Le cas d'un jeune rencontré illustre comment l'entrée dans ces univers peut s'opérer non pas par une intention initiale de s'engager

¹⁵⁰ Mayssa Ferah, « Qui était Jeune Loup ? », La Presse, 7 novembre 2021.

¹⁵¹ Ibid.

¹⁵² Ibid.

dans des activités criminelles, mais à travers des intérêts culturels et relationnels, en l'occurrence la musique. Attiré par les « rythmes » et les opportunités offertes par les studios, ce jeune fréquente des pairs impliqués dans des parcours criminalisés sans être lui-même judiciarisé. Toutefois, cette proximité, combinée à un environnement familial déjà marqué par la judiciarisation, contribue à l'inscrire dans un espace de vulnérabilité. L'accès aux lieux de production musicale devient ainsi un point d'entrée dans des réseaux plus larges, où se mêlent création artistique, sociabilités de rue et opportunités économiques informelles.

Dans cette perspective, la scène musicale apparaît comme un espace relationnel structurant, qui peut à la fois offrir des alternatives et renforcer certaines formes d'exposition aux risques. Elle fonctionne comme une interface entre différents mondes sociaux, où circulent ressources, statuts et opportunités, mais aussi tensions, rivalités et formes de violence. Loin d'être marginale, cette articulation entre musique, réseaux sociaux et dynamiques criminelles constitue un élément central pour comprendre les transformations contemporaines des trajectoires juvéniles dans les milieux urbains.

12.2 Violence, identité et mise en récit : une lecture à partir des productions culturelles

Les paroles de la chanson « *Dernier message* » de VT¹⁵³ constituent un matériau particulièrement révélateur des dynamiques contemporaines associées aux groupes comme EGK, en articulant de manière étroite dimensions biographiques, registres de violence et logiques relationnelles. Un premier élément central concerne la mise en récit d'une trajectoire marquée par la perte de l'enfance, explicitement formulée dans le refrain : « On a perdu notre enfance à vouloir grandir ». Cette phrase renvoie à une accélération des trajectoires juvéniles, où l'entrée dans des univers violents et criminels apparaît comme précoce et contrainte, rejoignant les travaux sur les carrières délinquantes où l'engagement s'inscrit dans des contextes de socialisation marqués par la précarité et la recherche de reconnaissance (Thornberry et al., 2003). Cette perte est également associée à une tension morale et religieuse, « le haram nous a bordé mais on revient vers Dieu », traduisant une forme de réflexivité ou de conflit interne entre normes religieuses et pratiques déviantes.

Par ailleurs, le texte met en scène une banalisation et une esthétisation de la violence, présentée à la fois comme outil et comme identité. Les références répétées aux armes (« sicarios prêts à ouvrir le feu », « mistara cachée »), aux représailles (« on fera jamais d'marche arrière », « y aura jamais d'cesser le feu ») et à la mise à mort (« mettre dans un cellophane », « j'pourrais l'tuer avec mes mains ») construisent un univers où la violence est permanente, anticipée et normalisée. Cette logique s'inscrit dans ce que Papachristos (2009) décrit comme des cycles relationnels de violence, où les interactions entre groupes sont structurées par des anticipations de conflit et des logiques de réputation. La phrase « ces salopes pensent que c'est un jeu » souligne d'ailleurs une volonté de distinguer une violence « réelle » de représentations perçues comme superficielles, renforçant une identité fondée sur l'authenticité de l'expérience vécue.

Les paroles révèlent également une logique de confrontation intergroupes, avec des menaces explicites envers des « opps » (opposants) et une mise en scène de la domination (« t'as voulu parler... signer ton

¹⁵³ VT, « *Dernier message* » [clip officiel, vidéo], *YouTube*, 9 janvier 2026.

arrêt », « catch un opp, splat le opp »). Cette dimension s'inscrit dans des dynamiques de rivalité territoriale et symbolique, où la violence est utilisée pour maintenir une position dans l'espace criminel. L'opposition entre « nous » et « eux » (« on est des vrais malfrats, faut pas nous comparer à eux ») participe à la construction d'une frontière identitaire forte, caractéristique des groupes engagés dans des logiques de conflit.

Un autre élément notable est l'articulation entre culture numérique, musique et violence, où les paroles évoquent directement les interactions en ligne (« fuck un diss song », « j'mets des storys »), montrant que les conflits ne se limitent pas à l'espace physique mais se prolongent dans des espaces numériques. Cette hybridation rejoint les analyses du *cyber-banging* (Urbanik & Haggerty, 2018), où les réseaux sociaux deviennent des lieux de mise en scène, de provocation et d'escalade des tensions.

La référence à des figures politiques du Burkina Faso, « fuck Blaise Compaoré... comme Ibrahim Traoré », introduit une dimension supplémentaire, en mobilisant des symboles de pouvoir, de résistance et d'autorité. Ibrahim Traoré, figure militaire associée à une posture de défi face à des puissances extérieures, est ici mobilisé comme modèle de courage et d'absence de peur (« on a peur de personne »), tandis que Blaise Compaoré est rejeté comme figure implicitement incarnant l'Occident. Cette référence suggère une transposition symbolique de logiques géopolitiques dans les dynamiques locales, contribuant à légitimer une posture combative et à inscrire l'identité du groupe dans des imaginaires plus larges.



Illustration : VT, « Dernier message », 9 janvier 2026 (capture d'écran tirée de YouTube, consultée le 26 mars 2026).

Enfin, les paroles mettent en évidence une structure relationnelle hiérarchisée et collective, à travers des termes comme « soldats », « frérot », ou encore les appels à la libération de membres incarcérés. Ces éléments traduisent une organisation fondée sur la loyauté, la solidarité et la continuité du groupe malgré les incarcérations (« libérez mon frérot »), ce qui renvoie à des formes de cohésion typiques des groupes impliqués dans des activités criminelles. Dans le même temps, la mention de la trahison (« j’les laisserai pas m’trahir ») souligne la fragilité de ces relations et la nécessité constante de maintenir la confiance dans un environnement instable.

Dans l’ensemble, ce texte illustre de manière particulièrement claire la manière dont les trajectoires individuelles, les dynamiques de groupe et les logiques de violence s’entrecroisent dans les univers contemporains des groupes des jeunes. Il met en évidence une articulation étroite entre expérience vécue, production culturelle et structuration des relations sociales, où la musique agit à la fois comme vecteur d’expression, outil de mise en scène et prolongement des dynamiques conflictuelles.

Conclusion – Partie II. Entre autonomisation apparente et reconfiguration des rapports de pouvoir

Cette deuxième partie a montré que les transformations récentes du crime organisé montréalais se traduisent, **au niveau des trajectoires juvéniles, par une recomposition profonde des formes d'engagement, des profils impliqués et des modes opératoires**. L'analyse croisée des données quantitatives et qualitatives met d'abord en évidence **un léger rajeunissement des auteurs de crimes contre la personne, ainsi qu'une féminisation relative de certaines trajectoires**. Ces évolutions ne renvoient pas simplement à une augmentation numérique de la présence des jeunes, mais à une modification plus qualitative de leur place dans les dynamiques criminelles : les mineurs, y compris les jeunes filles, apparaissent désormais plus directement exposés à des tâches opérationnelles, à des formes de violence plus graves et à des environnements plus instables.

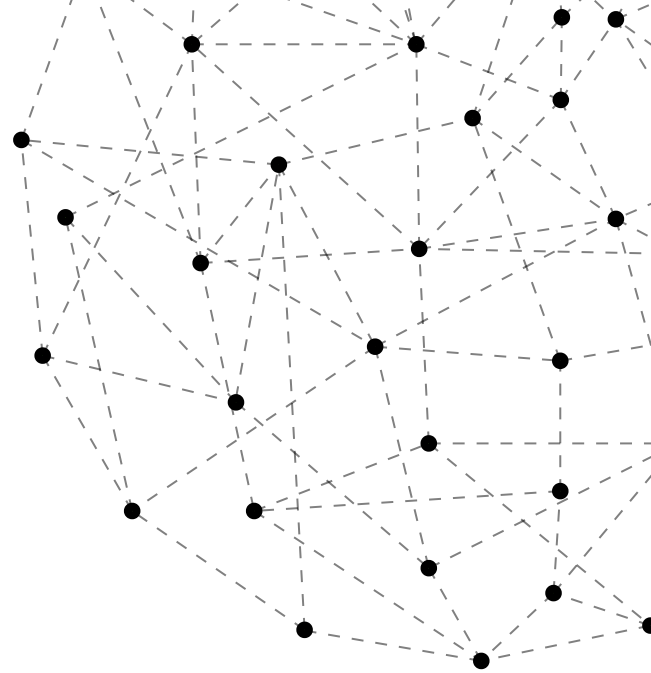
L'étude des transformations récentes montre également que **les parcours d'entrée dans la criminalité ne suivent plus nécessairement les schémas plus linéaires associés aux formes classiques d'appartenance aux « gangs »**. La fraude pendant la pandémie, l'implication croissante de mineurs dans le vol de véhicules, l'accès élargi aux armes à feu, ainsi que le développement de recrutements par « contrats » diffusés sur les plateformes numériques ont contribué à fragmenter et à accélérer les trajectoires. Ces évolutions favorisent **des engagements plus ponctuels, transactionnels et flexibles, dans lesquels les jeunes peuvent être mobilisés rapidement pour exécuter des tâches ciblées sans être intégrés durablement à une structure stable**. Il en résulte des parcours plus diffus, plus difficilement repérables et plus instables, souvent situés à l'intersection d'espaces numériques, territoriaux et relationnels.

Un constat central traverse l'ensemble de ces développements : **la reconfiguration des organisations criminelles s'accompagne d'un recours accru à des jeunes pour accomplir les tâches les plus visibles, les plus risquées et les plus remplaçables**. La délégation d'actes violents, la mobilisation dans les vols de véhicules, l'implication dans des conflits intergroupes ou dans des activités criminelles contractualisées témoignent d'une dissociation croissante entre les fonctions de commandement, de coordination et d'exécution. **Cette dynamique contribue à protéger les acteurs situés aux niveaux supérieurs** tout en intensifiant l'exposition pénale, physique et sociale des plus jeunes. L'apparente autonomisation des trajectoires juvéniles doit donc être nuancée : derrière la flexibilité des parcours se maintiennent des rapports de pouvoir fortement asymétriques.

Cette partie du rapport a également montré que la violence ne peut plus être comprise uniquement comme un instrument fonctionnel de contrôle ou de régulation. Elle devient plus volatile, plus performative et plus instrumentalisée. **L'usage des armes à feu, leur banalisation croissante comme outil de protection, la diffusion de scènes de violence sur les réseaux sociaux et l'importance de la réputation dans les conflits entre groupes contribuent à transformer la violence en ressource de visibilité, de légitimation et de reconnaissance**. Dans ce contexte, les réseaux sociaux ne constituent pas seulement un espace de communication : ils participent activement à l'amplification des rivalités, à la circulation des modèles criminels et à la mise en scène des trajectoires.

Enfin, l'examen des motifs d'engagement a permis de montrer que les trajectoires juvéniles contemporaines se situent à l'articulation de contraintes structurelles, d'aspirations symboliques et de transformations organisationnelles plus larges. La précarité économique, la quête de revenus rapides, le besoin de reconnaissance, l'attractivité des imaginaires de rue diffusés par la musique et les plateformes numériques, ainsi que la recomposition des réseaux criminels forment un ensemble de conditions qui favorisent l'entrée et le maintien dans ces univers. Le cas de Saint-Léonard illustre particulièrement bien cette imbrication entre culture rap, réputation locale, visibilité numérique et exposition à la violence, montrant que la criminalité ne peut être dissociée des scènes symboliques et relationnelles dans lesquelles elle prend sens.

Ainsi, cette partie conduit à un **double constat**. D'une part, **les dynamiques actuelles confirment que les parcours juvéniles sont de plus en plus marqués par la fragmentation, la rapidité et la porosité entre différents univers sociaux**. D'autre part, **elles révèlent que ces trajectoires ne peuvent être adéquatement saisies à travers les seules catégories traditionnelles du « gang » ou de l'appartenance formelle à un groupe**. Les jeunes évoluent plutôt dans un écosystème criminel en recomposition, caractérisé par des réseaux flexibles, des formes de mobilisation opportunistes et des rapports de pouvoir diffus. C'est précisément ce décalage entre les cadres d'analyse classiques et les réalités contemporaines qui appelle, dans la Partie III, une réflexion plus approfondie sur les concepts mobilisés pour penser le contexte québécois, ainsi que sur la pertinence d'intégrer des notions telles que celles de trajectoire, de réseau et d'exploitation criminelle.



PARTIE III.

**REPENSER LES CADRES D'ANALYSE À
PARTIR DU CONTEXTE QUÉBÉCOIS :
VERS UNE APPROCHE RENOUVELÉE
DES DYNAMIQUES JUVÉNILES**

Les développements précédents ont mis en évidence les limites des approches classiques des « gangs », notamment lorsqu'elles reposent sur des définitions statiques et homogénéisantes du phénomène. À partir des apports de la littérature internationale et des travaux récents sur les dynamiques relationnelles et économiques des groupes juvéniles, il apparaît que ces catégories peinent à saisir la diversité des trajectoires, la porosité des frontières organisationnelles et l'inscription des jeunes dans des systèmes criminels plus larges.

Dans ce contexte, un retour au terrain montréalais permet d'ancrer empiriquement ces constats et d'examiner les implications analytiques. Il s'agit ici de montrer comment les transformations contemporaines des économies illicites, des modes de socialisation juvénile et des environnements numériques contribuent à reconfigurer les formes d'engagement des jeunes, appelant ainsi à un renouvellement des cadres conceptuels. L'analyse du parcours de Yacine, mobilisée comme étude de cas, permet d'illustrer concrètement ces dynamiques, en mettant en lumière les processus progressifs d'intégration dans des activités criminelles structurées.

Cette partie vise ainsi à articuler trois niveaux d'analyse, conceptuel, empirique et contextuel, afin de proposer une lecture renouvelée des phénomènes étudiés et d'identifier les implications pour la recherche et l'action publique.

13. Le contexte québécois : une tradition de recherche entre ancrage institutionnel et renouvellement empirique

Dans le contexte québécois, l'étude des « gangs » s'est développée principalement à partir des années 1990 et 2000, dans un environnement marqué par la montée en visibilité médiatique et politique du phénomène, en particulier dans la région montréalaise (Guay, Fredette et al., 2015 ; Hamel, Fredette et al., 1998 ; Wortley, 2010). Les travaux ont été largement portés par des institutions telles que le Centre international de criminologie comparée (CICC) et l'École de criminologie de l'Université de Montréal, souvent en étroite collaboration avec les services policiers et les acteurs du système de justice pénale (Guay & Couture-Poulin, 2012 ; Guay & Gaumont-Casias, 2009).

Cette articulation entre recherche académique et besoins opérationnels constitue une caractéristique structurante du champ québécois. Elle a favorisé le développement d'une littérature empirique riche et appliquée, centrée notamment sur la définition des « gangs », l'identification des membres, les trajectoires délinquantes et les dynamiques de violence. Toutefois, cette proximité avec les impératifs institutionnels a également contribué à stabiliser certaines catégories analytiques, en particulier celles mobilisées dans les pratiques policières.

À cet égard, la définition proposée par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) demeure relativement stable depuis les années 2000 : un « regroupement plus ou moins structuré d'adolescents et de jeunes adultes qui privilégient la force et l'intimidation du groupe pour accomplir des actes criminels afin d'obtenir pouvoir et reconnaissance ou de contrôler des sphères d'activités lucratives » (SPVM, 2004). Si cette définition présente l'intérêt d'intégrer des dimensions à la fois symboliques et économiques, elle tend néanmoins à figer le phénomène dans une forme organisationnelle relativement homogène, en décalage avec les observations empiriques plus récentes qui mettent en évidence sa diversité et sa plasticité.

Les recherches canadiennes ont précisément cherché à nuancer cette lecture en proposant des typologies différenciées. Les travaux de Gordon et Foley (1998) ainsi que ceux de Mellor et al. (2005) identifient un continuum allant de groupes informels de pairs, caractérisés par une faible structuration, à des « gangs » semi-organisés, puis à des organisations criminelles plus formalisées. Cette approche permet de distinguer des configurations souvent amalgamées dans les discours publics, tout en soulignant la variabilité des formes d'engagement et des niveaux d'organisation.

Cependant, les frontières entre ces catégories demeurent poreuses. Les « gangs » occupent fréquemment une position intermédiaire au sein des économies criminelles, en assurant des fonctions opérationnelles : distribution de stupéfiants, contrôle territorial, recouvrement de dettes, en interaction avec des structures plus larges de crime organisé (Kelly & Caputo, 2005, cités dans Hemmati, 2006). Cette insertion fonctionnelle renvoie à une division du travail au sein des marchés illicites, où différents types d'acteurs interagissent selon des logiques d'interdépendance.

Ces constats rejoignent la typologie de Hallsworth et Young (2006), qui situent les « gangs » entre sociabilité juvénile et criminalité organisée, ainsi que les travaux de Densley (2012), qui insistent sur le caractère évolutif des groupes. Les configurations observées ne relèvent pas de catégories fixes, mais de trajectoires dynamiques, susceptibles de se transformer en fonction des opportunités, des contraintes et des processus d'apprentissage.

Dans ce contexte, l'analyse des transformations contemporaines, notamment à travers des trajectoires comme celle de Yacine, met en évidence les limites des cadres conceptuels centrés exclusivement sur la notion de « gang ». En effet, ces cadres tendent à privilégier une lecture organisationnelle et statique, au détriment des processus relationnels, des logiques d'intégration progressive et des mécanismes par lesquels certains jeunes se trouvent insérés dans des systèmes criminels plus larges. L'introduction du concept d'exploitation criminelle permet précisément de déplacer le regard, en mettant l'accent sur les rapports asymétriques, les formes de dépendance et les logiques d'encadrement informel qui structurent ces trajectoires.

14. Le parcours de Yacine : une trajectoire révélatrice des mécanismes d'exploitation criminelle juvénile

Le récit de Yacine constitue un matériau particulièrement éclairant pour comprendre comment un jeune peut être progressivement amené à participer à des activités criminelles sans passer par une appartenance formelle à un « gang », ni par une socialisation explicite à la violence organisée. Son parcours montre plutôt un enchaînement de vulnérabilités, de médiations relationnelles, d'incitations économiques et de dissymétries de pouvoir, qui correspondent étroitement à ce que la littérature récente décrit comme les formes contemporaines d'exploitation des mineurs dans les marchés illicites. L'intérêt analytique de cet entretien tient précisément au fait qu'il ne décrit pas un recrutement spectaculaire ou brutal, mais un glissement progressif, banal, presque ordinaire, vers une position d'exécutant remplaçable, exposé au risque pénal et matériel, mais tenu à distance du centre décisionnel.

Le premier élément central est la vulnérabilité relationnelle et biographique. Yacine décrit un contexte familial fragilisé par le divorce parental, un déplacement résidentiel de Montréal vers Longueuil, puis une

cohabitation avec un père « *qui ne s'occupait pas de lui* ». À cela s'ajoutent le décrochage scolaire, l'ennui, l'absence de soutien au cégep et un sentiment de « *perte de sens* », qu'il formule lui-même en des termes particulièrement forts : « *J'ai perdu le sens de ce qui est "normal" dans la société* ». Ce point est fondamental. Son entrée dans les activités illicites ne résulte pas d'une seule motivation financière, mais d'une désaffiliation progressive à l'égard des cadres conventionnels. Cette configuration rejoint la littérature qui insiste sur le fait que les jeunes ciblés ne sont pas seulement ceux qui vivent une pauvreté extrême, mais aussi ceux qui traversent des moments de fragilisation, de transition ou de rupture, pendant lesquels leur besoin d'appartenance et de reconnaissance devient plus aigu.

Le deuxième mécanisme à souligner est celui de la reconnaissance sociale comme point d'entrée. Yacine explique qu'il ne traînait pas seul, mais qu'il a rejoint un groupe informel d'environ 20 à 30 jeunes, où il se sentait « *reconnu* » et « *bien* » parce qu'« *ils me parlaient normalement* » et le trouvaient « *intelligent* ». Ce détail, en apparence anodin, est sociologiquement décisif. L'intégration au groupe ne s'opère pas d'abord par une proposition criminelle, mais par une validation symbolique. La littérature insiste précisément sur ce point : les jeunes sont souvent approchés à travers des formes de relation, de loyauté, de valorisation ou de protection, bien avant l'exécution de tâches illicites. Ce que montre l'entretien, c'est que la reconnaissance précède l'acte. Le groupe ne lui impose pas immédiatement une activité criminelle ; il crée d'abord un espace de normalité alternative, au sein duquel l'illégal devient pensable, puis acceptable.

Le troisième élément est le glissement normatif. Yacine indique clairement qu'il n'a pas commencé par le vol de voiture, mais par la vente de cannabis, dans un environnement où « *tout le monde fait ça* ». Cette phrase est essentielle, car elle montre que la participation ne prend pas la forme d'une rupture soudaine, mais d'un lissage moral. Le vol « *paraissait moins pire* » parce qu'il s'inscrivait dans un environnement où l'activité était déjà normalisée. Ce phénomène correspond à ce que plusieurs travaux décrivent comme une dilution du seuil moral : l'acte criminel devient moins une transgression qu'une extension logique du milieu fréquenté. L'un des apports du rapport de Nina Maxwell (2024) est justement de rappeler que l'identification de ces situations est difficile, car il n'existe presque jamais un indice unique, mais plutôt une accumulation de signes qui traduisent une insertion graduelle dans des réseaux de plus en plus contraignants.

Le quatrième mécanisme, particulièrement important, est celui de la médiation relationnelle dans le recrutement. Yacine n'est pas recruté directement par une organisation structurée. Le « *contrat* » lui est transmis par « *un ami d'un ami d'un ami* », plus précisément par un ami qu'il connaissait bien et qui fréquentait ce groupe. Cette configuration confirme ce que montrent à la fois les entretiens et la littérature : les formes contemporaines de mobilisation juvénile sont souvent indirectes, relationnelles, et passent par des cercles intermédiaires. L'organisation principale reste invisible ; elle n'entre pas en contact avec l'exécutant. Ce mode de fonctionnement protège les niveaux supérieurs, tout en rendant les jeunes beaucoup plus exposés. Yacine ne connaît pas les organisateurs, mais il exécute la tâche la plus risquée. On retrouve ici un trait classique des configurations contemporaines : la dissociation entre commandement, logistique et exécution.

Le cinquième aspect est la dissymétrie structurelle du risque. Yacine l'énonce avec une lucidité remarquable. Son rôle consistait à conduire une voiture volée de Montréal à Ottawa, sans participation à l'ouverture ou au démarrage du véhicule, réalisés en amont par d'autres à 2 h du matin. Il explique que « *conduire c'est le plus gros risque car c'est sur l'autoroute et tu peux te faire prendre* ». L'organisation répartit donc les tâches

de manière stratégique : les acteurs disposant du savoir-faire technique restent en amont, tandis que le jeune, plus facilement remplaçable, porte le risque visible, celui de l'interception policière. Cette dissociation entre savoir spécialisé et exposition pénale rejoint directement les constats du rapport Action for Children (2024), selon lesquels les enfants recrutés sont souvent placés dans les segments les plus risqués de la chaîne, alors même qu'ils n'en contrôlent ni les ressources ni la finalité.

Le sixième mécanisme est celui de la contrainte par la dette et la menace, même lorsqu'aucune violence physique immédiate n'est exercée. Yacine dit explicitement qu'on lui a signifié que, s'il avait un accident, il devrait « *payer le prix de l'auto, environ 40 000* », et que ces personnes « *connaissent ton adresse* » et « *peuvent faire tout ça* ». Cette séquence est décisive analytiquement. Elle montre que le contrat n'est pas un simple échange marchand libre. Il repose sur une relation profondément asymétrique dans laquelle le jeune assume un risque financier impossible à absorber, sous menace plus ou moins explicite. La littérature sur l'exploitation des mineurs insiste sur le rôle de la dette comme outil d'emprise : celle-ci peut être initiale, créée par l'organisation, ou simplement brandie comme menace potentielle pour imposer l'obéissance. Le rapport de l'UNICEF (2025) souligne également que, pour les mineurs, le consentement apparent ne suffit pas à invalider la relation d'exploitation, précisément parce que celle-ci peut reposer sur la fraude, la tromperie, l'abus de vulnérabilité, la menace, ou simplement sur le fait qu'un enfant est mis à disposition d'un tiers à des fins de profit.

Le septième mécanisme est celui de la captation économique d'un besoin immédiat. Yacine dit avoir accepté parce qu'il avait besoin d'argent : il devait rembourser la banque et son père lui disait qu'il devrait peut-être bientôt payer le loyer. Ici encore, il faut éviter une lecture simpliste. Il ne s'agit pas d'une misère absolue, mais d'une pression économique suffisamment forte pour rendre acceptable un acte à haut risque. Ce type de situation correspond précisément à ce que l'un des récents rapports de Action for Children (2024) décrit comme l'exploitation de l'insécurité financière des jeunes, y compris dans des contextes où de petites dettes ou des besoins relativement ordinaires servent de leviers d'entrée dans des activités criminelles beaucoup plus lourdes de conséquences. Dans le cas de Yacine, le gain obtenu de 600 dollars pour la conduite du véhicule apparaît d'ailleurs très faible au regard du risque encouru, ce qui illustre bien la captation de valeur par les échelons supérieurs de l'organisation.

Le huitième élément concerne la visibilité partielle de l'infrastructure criminelle. Une fois le véhicule amené à Montréal, Yacine décrit « *un énorme bâtiment dans une zone industrielle de Montréal* », avec « *beaucoup de containers* », et suppose que les voitures sont ensuite envoyées vers le port. Ce passage est fondamental car il montre comment un jeune exécutant périphérique peut être inséré, sans en saisir pleinement la portée, dans une chaîne logistique beaucoup plus vaste. Il n'a accès qu'à un fragment de l'opération, mais ce fragment le relie déjà à une infrastructure criminelle organisée, translocale, possiblement exportatrice. Son rôle est donc à la fois mineur dans l'organisation globale et crucial dans l'exécution concrète.

Le neuvième mécanisme est celui de la remplaçabilité structurelle. C'est probablement le point le plus analytique de tout l'entretien. Après son arrestation, Yacine explique que l'organisation l'a laissé partir parce qu'il était « *en bas de l'échelle* », qu'« *il y a beaucoup de jeunes comme moi qui peuvent faire ça* », alors que ceux qui ouvrent les voitures possèdent « *un certain savoir-faire* » et sont plus difficiles à remplacer. Cette phrase synthétise parfaitement la logique contemporaine d'utilisation des jeunes dans les économies illicites. Leur faible valeur stratégique à long terme fait précisément leur intérêt pour les réseaux : ils sont

nombreux, peu coûteux, facilement substituables et exposables. Cette logique est au cœur des analyses récentes sur l'exploitation criminelle des mineurs, qui montrent que les enfants et adolescents sont souvent utilisés comme « *périphéries sacrificielles* » des organisations, c'est-à-dire comme maillons visibles et jetables d'une chaîne dont ils ne contrôlent ni la structure ni les profits.

Le dixième élément est l'extension potentielle vers d'autres tâches plus graves. Yacine indique qu'on lui a aussi proposé un contrat d'incendie pour 3 000 dollars, qu'il a refusé, en soulignant qu'il aurait fallu « *tout organiser* » : acheter l'essence, conduire la personne, trouver un conducteur. Cette séquence montre que le vol de voiture n'était pas un cas isolé, mais un point d'entrée dans un marché de tâches illicites diversifiées. L'intérêt analytique ici est de voir comment le jeune est progressivement évalué, puis potentiellement redéployé vers d'autres missions, plus risquées et plus violentes. Le rapport de Maxwell (2024) insiste sur le fait que l'exploitation suit souvent une progression par paliers : ciblage, test, puis enfermement dans des tâches de plus en plus graves, à travers un mélange d'incitations, de menaces et de dépendances.

Le onzième point est la présence latente de la violence extrême comme horizon de régulation. Yacine précise qu'il connaît « *les gens à qui on a mis les flangs sur la tête* », ainsi qu'« *un ami d'un ami* » qui a été torturé, la vidéo ayant ensuite circulé sur les réseaux sociaux. Même s'il n'a pas lui-même subi cette violence, il évolue dans un environnement où celle-ci est connue, racontée et médiatisée. Elle fonctionne comme un arrière-plan coercitif. Autrement dit, la menace n'a pas besoin d'être constamment mise à exécution pour produire ses effets : sa circulation dans le groupe suffit à rappeler les conséquences possibles de l'échec, de la trahison ou de la dette.

Le douzième élément concerne la faible formalisation du groupe immédiat. Yacine précise qu'il n'y avait « *pas de nom* », pas de structure hiérarchisée visible, et que ces jeunes « *ne faisaient pas de crime ensemble, mais chacun de leur côté* ». Cela confirme une hypothèse importante de ce rapport : l'absence de groupe formel identifiable ne signifie pas absence d'organisation. Au contraire, elle renvoie à des formes plus fluides, plus discrètes, plus relationnelles, où la co-présence d'un groupe de pairs sert de bassin de recrutement, tandis que la coordination réelle s'effectue à un autre niveau. Le jeune peut donc se vivre comme autonome ou seulement relié à des amis, alors qu'il est déjà branché à une économie criminelle plus structurée.

Enfin, le récit de sortie est tout aussi instructif. Le retrait de Yacine n'est ni héroïque ni immédiat ; il est graduel. Il passe par la coupure des contacts, l'arrêt progressif de la vente de cannabis, l'accès à des activités socialement valorisées, l'escalade, la boxe, le travail manuel, puis un engagement comme pair-aidant. Ce point est fondamental pour l'intervention : ce qui a permis la sortie n'est pas seulement l'arrestation, mais la réouverture d'alternatives relationnelles et identitaires. Son déclic tient aussi à la honte anticipée : il ne voulait pas être vu « *comme le criminel* » par ses parents et ses anciens amis du secondaire. Le maintien de liens symboliques avec un soi antérieur non criminel a donc joué un rôle protecteur. Cela rejoint les recommandations des rapports internationaux, qui insistent sur l'importance d'un accompagnement centré sur le jeune, de la confiance, d'espaces sûrs de parole et de réponses de protection plutôt que de seule sanction.

Au total, le parcours de Yacine montre avec une grande clarté que ces trajectoires ne relèvent ni d'un choix entièrement libre, ni d'une simple adhésion à une culture de rue. Elles s'inscrivent dans un processus structuré où se combinent vulnérabilité personnelle, besoin de reconnaissance, médiation par les pairs,

fragmentation des tâches, menace par la dette, opacité organisationnelle et forte dissymétrie dans la distribution des risques.

Ce que révèle son récit, c'est moins l'entrée d'un jeune dans « *le crime* » au sens abstrait qu'une mise au travail illicite d'un adolescent dans une chaîne dont il n'est ni l'auteur, ni le bénéficiaire principal, ni même un membre à part entière. Son expérience constitue ainsi un cas exemplaire pour penser la place actuelle des jeunes dans les économies criminelles : celle d'exécutants périphériques, intégrés par le lien, maintenus par l'asymétrie, et remplacés dès qu'ils deviennent inutiles ou trop visibles.

15. L'exploitation criminelle des jeunes : cadre conceptuel et application au contexte montréalais

La notion d'exploitation criminelle des jeunes renvoie à une réalité complexe, située à l'intersection du droit pénal, de la protection de l'enfance et de la sociologie des réseaux criminels. Elle désigne, dans son acception la plus opératoire, des situations dans lesquelles des mineurs sont amenés à commettre des actes criminels au bénéfice d'autrui, dans un contexte marqué par des déséquilibres de pouvoir, des mécanismes d'emprise ou des vulnérabilités structurelles. Cette définition s'inscrit dans la continuité des concepts de traite des personnes et de « criminalité forcée », tout en mettant l'accent sur les dynamiques spécifiques affectant les jeunes.

Sur le plan juridique, plusieurs instruments convergent vers une même structure analytique. Le Protocole de Palerme (2000) définit la traite des personnes comme la combinaison d'un acte (recrutement, transport), de moyens (contrainte, fraude, abus de vulnérabilité) et d'un but d'exploitation, en précisant que, pour les mineurs, la preuve des moyens n'est pas requise. Dans ce cadre, l'exploitation peut inclure le fait de contraindre une personne à commettre des infractions. Cette dimension est explicitement formulée dans le droit européen, où la directive 2011/36/UE précise que l'« exploitation d'activités criminelles » inclut notamment le vol, le trafic de stupéfiants ou d'autres activités génératrices de profit. Ces approches convergent vers une idée centrale : la participation à un acte criminel n'exclut pas, en soi, une position de victime.

Dans les approches contemporaines de protection, notamment au Royaume-Uni avec la notion de child criminal exploitation (CCE), l'accent est mis sur les mécanismes d'emprise plutôt que sur la seule contrainte explicite. Un enfant peut être considéré comme exploité même si son implication semble volontaire, dès lors qu'elle s'inscrit dans un contexte de manipulation, de dépendance, de dette ou de pression sociale. Comme le souligne la littérature, ces situations reposent sur un déséquilibre de pouvoir et des stratégies de contrôle qui peuvent être relationnelles, économiques ou symboliques (Maxwell, 2024 ; UNICEF 2025).

Cette approche est particulièrement pertinente pour analyser les trajectoires observées à Montréal, où les jeunes ne sont pas toujours contraints de manière directe, mais intégrés progressivement dans des logiques où leur marge de manœuvre réelle est fortement limitée.

Au-delà des cadres juridiques, la littérature insiste sur le fait que l'exploitation criminelle repose sur une chaîne de processus articulant vulnérabilité, recrutement, contrôle et monétisation. Les jeunes sont d'abord ciblés en raison de facteurs tels que la précarité économique, le décrochage scolaire, l'isolement ou les

tensions familiales. Ils sont ensuite approchés par des intermédiaires, souvent des pairs, à travers des promesses d'argent, de protection ou de reconnaissance. Une fois engagés, des mécanismes de contrôle se mettent en place : dette, intimidation, violence, mais aussi loyauté relationnelle et dépendance symbolique. Enfin, leur participation est intégrée dans une économie criminelle plus large, dont ils ne contrôlent ni les règles ni les profits (Home Office 2023 ; Maxwell, 2024 ; UNICEF 2025).

Appliquée au contexte montréalais, cette grille de lecture permet de mieux comprendre les dynamiques observées dans ce rapport. Les données qualitatives montrent que les jeunes sont de plus en plus impliqués dans des activités telles que le vol de véhicules, les fraudes ou les actes violents commandités, souvent via des « contrats » diffusés sur les réseaux sociaux. Dans ces configurations, ils occupent des positions périphériques mais exposées, assumant les risques judiciaires et physiques les plus élevés, tout en restant éloignés des centres décisionnels. Cette dissociation entre commandement et exécution correspond étroitement aux modèles décrits dans la littérature internationale, où les organisations criminelles fonctionnent de manière fragmentée et externalisent les tâches les plus risquées vers des individus facilement remplaçables.

Le cas de Yacine, analysé précédemment, illustre de manière particulièrement claire ces mécanismes. Son engagement ne résulte ni d'une contrainte directe initiale ni d'une adhésion idéologique au crime, mais d'un enchaînement de facteurs : vulnérabilité personnelle, recherche de reconnaissance, opportunité économique, médiation par les pairs, puis exposition à des formes de pression implicite (dette, menace). Son rôle dans le vol de véhicules, limité à la conduite, correspond précisément à une position d'exécutant à faible valeur stratégique mais à haut risque, typique des configurations d'exploitation décrites dans la littérature. Comme il le souligne lui-même, « *il y a beaucoup de jeunes comme moi qui peuvent faire ça* », ce qui traduit une logique de remplaçabilité structurelle.

Un autre élément central dans le contexte actuel est le rôle des technologies. Les réseaux sociaux et les messageries chiffrées facilitent le recrutement, la coordination et le contrôle à distance, tout en renforçant l'anonymat des donneurs d'ordre. Cette évolution est cohérente avec les tendances observées à l'échelle internationale, où l'exploitation criminelle tend à s'hybrider avec des formes de cybercriminalité.

Enfin, un enjeu majeur réside dans la reconnaissance institutionnelle de ces situations. Comme le soulignent plusieurs rapports, les jeunes impliqués dans des actes criminels sont souvent perçus avant tout comme des délinquants, ce qui peut masquer les mécanismes d'emprise dont ils font l'objet et limiter leur accès à des mesures de protection. Cette tension entre statut d'auteur et statut de victime constitue l'un des principaux défis analytiques et opérationnels de la notion d'exploitation criminelle. Elle est particulièrement saillante dans le contexte montréalais, où l'augmentation de la participation juvénile à des actes violents ou lucratifs peut être interprétée soit comme une autonomisation criminelle, soit comme le résultat de transformations structurelles des réseaux, qui mobilisent davantage les jeunes comme ressources opérationnelles.

En somme, l'exploitation criminelle des jeunes permet de dépasser une lecture strictement individualisante de la délinquance juvénile pour mettre en lumière les logiques systémiques qui structurent leur engagement. Elle invite à considérer ces trajectoires non seulement comme des parcours de déviance, mais comme des formes d'intégration asymétrique dans des économies criminelles, où les jeunes occupent des positions subalternes, exposées et largement interchangeables.

Conclusion – Partie III. Vers un déplacement des cadres d'analyse et d'intervention

L'examen du contexte québécois, mis en perspective avec les apports de la littérature internationale et l'analyse empirique du parcours de Yacine, met en évidence un décalage croissant entre les catégories traditionnellement mobilisées pour penser les « gangs » et les transformations contemporaines des dynamiques criminelles juvéniles. Si les travaux québécois ont permis de produire une connaissance empirique fine et opérationnellement pertinente du phénomène, leur ancrage dans des cadres institutionnels a contribué à stabiliser des définitions qui peinent aujourd'hui à rendre compte de **la fluidité des trajectoires, de la diversité des configurations et de l'inscription des jeunes dans des réseaux criminels plus larges.**

L'analyse développée dans cette partie montre que les formes d'engagement des jeunes ne peuvent être appréhendées uniquement à partir de leur appartenance à des groupes identifiés comme des « gangs ». Elles doivent être comprises comme **des processus évolutifs, marqués par des formes d'intégration progressive dans des économies illicites structurées, où les positions occupées varient en fonction des opportunités, des contraintes et des rapports de pouvoir.** Le cas de Yacine illustre de manière particulièrement éclairante ces dynamiques, en révélant comment des trajectoires initialement situées à la marge de la délinquance peuvent progressivement s'inscrire dans **des systèmes plus organisés**, selon des logiques qui excèdent largement les catégories usuelles.

Dans cette perspective, l'introduction du concept d'exploitation criminelle permet d'opérer un déplacement analytique décisif. En mettant l'accent sur **les mécanismes d'encadrement, de dépendance et d'asymétrie qui structurent les parcours**, ce cadre offre une lecture plus fine des conditions dans lesquelles certains jeunes se trouvent mobilisés au sein des économies criminelles. Il permet également **de dépasser une approche centrée sur la seule responsabilisation individuelle ou l'appartenance groupale**, en réinscrivant les trajectoires dans des configurations relationnelles et structurelles plus larges.

Ce **renouvellement conceptuel appelle**, en retour, une reconfiguration des cadres d'intervention. Il invite à dépasser des approches strictement catégorielles ou répressives pour **privilégier des stratégies capables de prendre en compte la complexité des parcours, la diversité des formes d'engagement et les logiques systémiques dans lesquelles elles s'inscrivent.** Dans le contexte québécois, cela suppose notamment de repenser les outils d'identification, les dispositifs de prévention et les modalités de coordination entre acteurs institutionnels, afin de mieux saisir et adresser les dynamiques contemporaines.

Ainsi, loin de constituer une simple remise en question terminologique, la réflexion engagée dans cette partie souligne **la nécessité d'un véritable déplacement des cadres d'analyse.** En articulant les **notions de trajectoires, de réseaux et d'exploitation**, elle ouvre la voie à une compréhension plus nuancée et plus opérante des phénomènes étudiés, et pose les bases des développements empiriques et analytiques qui devront être approfondis dans la suite du projet.

CONCLUSION GÉNÉRALE. L'EXPLOITATION CRIMINELLE DES JEUNES AU CŒUR DES RECOMPOSITIONS DE CRIME ORGANISÉ

L'analyse des transformations du crime organisé à Montréal entre 2018 et 2026 met en évidence une mutation profonde des structures, des dynamiques de pouvoir et des formes d'engagement, particulièrement chez les jeunes. Loin d'un modèle hiérarchique stable dominé par quelques organisations centrales, le **paysage criminel contemporain apparaît désormais comme un écosystème fragmenté, fluide et fortement relationnel, où coexistent une pluralité d'acteurs aux logiques parfois concurrentes, parfois complémentaires.**

Si des organisations traditionnelles comme les Hells Angels conservent une capacité d'influence et d'adaptation, leur position dominante est désormais contestée par l'émergence de groupes plus flexibles, tels que la Blood Family Mafia, ainsi que par des configurations hybrides issues des « gangs ». **Cette recomposition s'accompagne d'une érosion des mécanismes informels de régulation, autrefois assurés par des figures intermédiaires ou des alliances stabilisées,** contribuant à une intensification des conflits et à une plus grande imprévisibilité des violences.

Dans ce contexte, **la place des jeunes se transforme de manière significative.** Leur implication s'inscrit moins dans des logiques d'appartenance durable que dans des formes d'engagement ponctuelles, transactionnelles et fortement exposées, souvent structurées par **des rapports de pouvoir asymétriques.** **L'apparente autonomisation observée masque en réalité des mécanismes d'exploitation criminelle, où les jeunes occupent des positions périphériques mais stratégiques dans l'exécution des activités à risque.**

Par ailleurs, la montée en importance des environnements numériques, l'accessibilité accrue aux armes à feu et la transformation des modes de recrutement contribuent à redéfinir les logiques de conflictualité, désormais plus rapides, plus visibles et parfois déterritorialisées. **Ces évolutions participent à l'émergence d'une violence à la fois instrumentalisée, performative et instable, inscrite dans des dynamiques de réputation et de compétition symbolique.**

Sur le plan théorique, ces constats soulignent **les limites des cadres traditionnels centrés sur la notion de « gang », invitant à privilégier des approches davantage axées sur les réseaux, les trajectoires et les écosystèmes relationnels.** Ce déplacement analytique apparaît essentiel pour saisir la complexité des formes contemporaines d'engagement criminel et pour mieux comprendre les interactions entre acteurs, structures et contextes.

Enfin, ces transformations posent des défis majeurs pour les politiques publiques et les pratiques d'intervention. Elles appellent à des réponses plus intégrées, adaptatives et sensibles aux réalités locales, capables de prendre en compte à la fois **les dimensions structurelles (inégalités, exclusion spatiale), relationnelles (réseaux, dépendances) et symboliques (reconnaissance, identité) des trajectoires juvéniles.**

À cet égard, le renouvellement des cadres d'analyse ne relève pas uniquement d'un enjeu scientifique, mais s'impose comme une condition indispensable à l'élaboration de stratégies de prévention et d'intervention adaptées aux transformations actuelles du crime organisé, dont les dynamiques se reconfigurent de plus en plus autour de logiques d'exploitation criminelle.

BIBLIOGRAPHIE

- Action for Children. (2024). *Shattered lives, stolen futures: The Jay Review of criminally exploited children*. Action for Children.
- Atkinson-Sheppard, S., Subedi, G., Jha, V., & Ghimire, N. C. (2025). Conceptualizing the Nepalese 'gang'. *The British Journal of Criminology*, 65(5), 1106–1122.
- Ball, R., & Curry, G. (1995). The logic of definition in criminology: Purposes and methods for defining gangs. *Criminology*.
- Brotherton, D. C., & Barrios, L. (2004). *The Almighty Latin King and Queen Nation: Street politics and the transformation of a New York City gang*. Columbia University Press.
- Brotherton, D. C. (2015) *Youth Street Gangs, a Critical Appraisal*. London: Routledge.
- Brotherton, D.C. and Gude, R., J. (2022) *Routledge Handbook of Critical Gang Studies*. London: Routledge
- Brotherton, D. C. and Kontos, L. (2022), Introduction: Special Issue Vol. 30, n°1 "Critical Gang Studies". *Critical Criminology*, 30: 3–12.
- Callaghan, R. C., Sanches, M., Hathaway, A., Asbridge, M., MacDonald, M., & Kish, S. J. (2024). Canada's cannabis legalization and police-reported cannabis-related criminal incidents among youth, 2015–2021. *Drug and Alcohol Dependence*, 258, 109892.
- CIPC (2026). Portrait chiffré de la criminalité en 2024 dans l'agglomération de Montréal.
- Cloward, R., & Ohlin, L. (1960). *Delinquency and Opportunity: A Theory of Delinquent Gangs*. Free Press.
- Decker, S., & Kempf-Leonard, K. (1991). Constructing gangs: The social definition of youth activities. *Criminal Justice Policy Review*.
- Decker SH, Pyrooz D. (2015). *The Handbook of Gangs*. Hoboken, NJ: Wiley Blackwell.
- Densley, J. A. (2012). The organisation of London's street gangs. *Global Crime*, 13(1), 42–64.
- Doob, A. N., & Sprott, J. B. (1998). Is the quality of youth violence becoming more serious. *Canadian Journal of Criminology*, 40(2), 185-194.
- Eisen, M. L. (2009). *The Biasing Effect of Gang Evidence on Juror Decisions*.
- Esbensen, F.-A., Winfree, L. T., He, N. et Taylor, T. J. (2001). Youth Gangs and Definitional Issues: When is a Gang a Gang, and Why Does it Matter? *Crime and delinquency*, 47(1), 105-130.
- Ferrell, J., Hayward, K., & Young, J. (2015). *Cultural criminology: An invitation* (2nd ed.). SAGE Publications.
- Fischer B, Robinson T, Albrecht H (2025), "Key crime- and public safety-related results of non-medical cannabis legalization policy in Canada: a targeted evidence summary". *Journal of Criminological Research, Policy and Practice*, Vol. 11 No. 3 pp. 273–286, <https://doi.org/10.1108/JCRPP-06-2024-0042>.
- Fraser, A. (2017), *Gangs and Crime: Critical Alternatives*. London. Sage.
- Fraser, A. and Hagedorn, J. (2018) *Gangs and a Global Sociological Imagination*. *Theoretical Criminology*, 22(1), 42–62. <https://doi.org/10.1177/1362480616659129>.

- Hagedorn, J. (2008). *A World of Gangs*. University of Minnesota Press.
- Hallsworth, S. and Young, T. (2006) *Urban Collectives: Gangs and Other Groups*. London: Metropolitan Police Service.
- Hallsworth, S., & Young, T. (2008). Gang talk and gang talkers: A critique. *Crime, Media, Culture: An International Journal*, 4(2), 175-195.
- Hamel, S., Alain, M. & Messier-Newman, K. (2015). Évolution des connaissances sur les gangs de rue. Nouveau regard sur les jeunes qui s'y joignent. *Criminologie*, 48(2), 15–38. <https://doi.org/10.7202/1033835ar>.
- Hamel, S., Fredette, C., Blais, M. et Bertot, J. (1998). *Youth and street gangs, phase II: Field research results*. Montréal (Québec) : Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS).
- Hazen, J. and Rodgers, D (2014), *Global Gangs: Street Violence Across the World*, Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Hemmati, T. (2006). *La nature des gangs urbains au Canada et l'utilisation qu'ils font des armes à feu*. Ministère de la Justice du Canada. https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/sjc-csj/crime/rr07_1/p4.html
- Hobbs, D. (2013), *Lush Life: Constructing Organized Crime in the UK*. Oxford: Oxford University Press.
- Home Office. (2023, 20 octobre). *Criminal exploitation of children and vulnerable adults: County lines*. Gouvernement du Royaume-Uni.
- Gardner, S. (1993). *Street gangs*. New York: Franklin Watts.
- Gordon, R. et Foley, S. (1998). *Criminal Business Organizations, Street Gangs and Related Groups in Vancouver: The Report of the Greater Vancouver Gang Study*, ministère du Procureur général, Colombie-Britannique.
- Groulx, L. (2024). *Évolution et manifestations de la victimisation des filles au sein des gangs de rue* (Essai de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières).
- Guay, J.-P., et Couture-Poulin, J.-F. (2012). Profil correctionnel 2007-2008 : Les personnes associées aux gangs de rue confiées aux Services correctionnels, Québec, Direction Générale des services correctionnels, ministère de la Sécurité publique du Québec.
- Guay, J.-P., Fredette, C., Mercier, M.-A., Dubé, N., Hobbs, J., Paixao, J., et Brisebois, R.-A. (2015). Définition des gangs et identification des membres à des fins policières. *Criminologie*, 48(2), 83-103.
- Guay, J-P. et Gaumont-Casias, J. (2009). *Le phénomène des gangs de rue au Québec : Vers le développement d'un cadre de mesure*, Québec, pour la Direction de la prévention et du soutien du ministère de la Sécurité publique du Québec, 64 p.
- Kelly, K. et Caputo, T. (2005). The linkages between street gangs and organized crime: The Canadian experience. *Journal of Gang Research*, 13, p. 17-31.
- Klein, M. (1995). *The American Street Gang*. Oxford University Press.
- Klein, M. W. and Maxson, C. (2010), *Street Gang Patterns and Policy*. New York, Oxford University Press.

- Lopez-Aguado, P., & Walker, M. L. (2021). "I don't bang: I'm just a Blood": Situating gang identities in their proper place. *Theoretical Criminology*, 25(1), 107-126.
- Maxwell, N. (2024). *Child criminal exploitation* (Academic Insights 2024/04). HM Inspectorate of Probation.
- Mellor, B., MacRae, L., Paul, M. et Hornick, J. P. (2005). *Les gangs de jeunes au Canada : examen préliminaire des programmes et des services*. Ottawa (Ontario) : Sécurité publique et Protection civile Canada.
- Morselli, C. (2009). *Inside Criminal Networks*. New York: Springer.
- Morselli, C., Turcotte, M., et Tenti, V. (2012). *La mobilité des groupes criminels*. Sécurité publique Canada. <http://www.securitepublique.gc.ca/lbrr/archives/cn25129508-fra.pdf>
- Moore, C. L., et Stuart, F. (2022). Gang research in the twenty-first century. *Annual Review of Criminology*, 5, 299–320. <https://doi.org/10.1146/annurev-criminol-030920-115128>
- Papachristos, A. V. (2009). Murder by Structure: Dominance Relations and the Social Structure of Gang Homicide. *American Journal of Sociology*, 115(1), 74–128. <https://doi.org/10.1086/597791>
- Papachristos, A. V., Hureau, D. M., et Braga, A. A. (2013). The corner and the crew: The influence of geography and social networks on gang violence. *American Sociological Review*, 78(3), 417–447. <https://doi.org/10.1177/0003122413486800>
- Pham, T.-T.-H., Boucher, N., et Perrault-Mandeville, É. (2025). *Être jeunes au bon endroit ? Cartographie critique des espaces négatifs pour les jeunes à Saint-Léonard (Montréal)*. Mappemonde, (139).
- Prowse, C. E. (2013). *Defining street gangs in the 21st century: Fluid, mobile, and transnational networks*. Springer. <https://doi.org/10.1007/978-1-4614-4307-0>
- Ralph L. 2014. *Renegade Dreams: Living through Injury in Gangland Chicago*. Chicago: Univ. Chicago Press
- Rodgers, D. (2021), The political economy of violence and social order in contemporary Nicaragua. *Routledge Handbook of Critical Gang Studies*. London: Routledge.
- Rodgers, D. (2024). Gang rule(s): Towards a political economy of youth gang dynamics in Nicaragua. *Qualitative Sociology*, 47, 377–404. <https://doi.org/10.1007/s11133-024-09561-1>
- Service canadien de renseignements criminels. (2024). *Rapport public sur le crime organisé au Canada*. Gouvernement du Canada.
- Service canadien de renseignements criminels. (2025). *Rapport public sur le crime organisé au Canada*. Gouvernement du Canada.
- Service de police de la Ville de Montréal. (2024). *Rapport annuel 2024*.
- Stuart, F. (2020). *Ballad of the Bullet: Gangs, Drill Music, and the Power of Online Infamy*. Princeton University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctvs32s2d>
- Thornberry, T. P., Krohn, M. D., Lizotte, A. J., Smith, C. A., et Tobin, K. (2003). *Gangs and delinquency in developmental perspective*. Cambridge University Press.
- Thrasher, F. (1927/1963). *The Gang: A Study of 1,313 Gangs in Chicago*. University of Chicago Press.
- Vargas, N. (2014). Criminal group embeddedness and gang interventions. *Criminology*.

Weerman, F. M., Maxson, C. L., Esbensen, F.-A., Aldridge, J. M., Medina, J., & van Gemert, F. (2009). *Eurogang program manual: Background, development, and use of the Eurogang instruments in multi-method comparative research*.

Wortley, S. (2010). *Identifier les gangs de rue : Dilemmes définitionnels et répercussions sur les politiques*. Ottawa, Ontario : Sécurité publique Canada.

UNICEF France. (2025). *Victimes avant tout : Protéger les enfants contre l'exploitation criminelle*. UNICEF France.

Urbanik, M.-M., et Haggerty, K. D. (2018). #It's dangerous: The online world of drug dealers, rappers and the street code. *The British Journal of Criminology*, 58(6), 1343–1360.
<https://doi.org/10.1093/bjc/azx083>



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD

www.cipc-icpc.org